



Actualisation du document de référence 2008

**incluant le rapport financier
du 1^{er} semestre 2009**



CRÉDIT FONCIER

Actualisation du document de référence 2008

**incluant le rapport financier
du 1er semestre 2009**

AMF | AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 août 2009, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2009, conformément à l'article 212-13 de son règlement général et enregistré sous le numéro de dépôt D.09-0375. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DU CREDIT FONCIER	3
	▶ Profil	3
	▶ Chiffres clés	4
	▶ Le positionnement du Crédit foncier	6
	▶ Le capital	7
	▶ Les notations	7
	▶ Composition des organes de direction et d'administration	8
	▶ L'organigramme fonctionnel	10
2	ACTIVITE ET PERSPECTIVES 2009	11
	▶ Les Faits marquants	11
	▶ Les opérations capitalistiques	13
	▶ L'environnement économique et financier	14
	▶ L'activité commerciale	15
	▶ L'analyse des résultats	37
3	GESTION DES RISQUES	39
4	ETATS FINANCIERS	113
	▶ Comptes consolidés résumés au 30 juin 2009	114
	▶ Rapports des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	144
	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	145
	TABLES DE CONCORDANCE	147

PRESENTATION DU CREDIT FONCIER

PROFIL

Spécialiste du financement des projets immobiliers, le Crédit Foncier s'engage auprès des particuliers, des professionnels et des acteurs du secteur public, en France et à l'international. Doté dès son origine de missions d'intérêt général, le Crédit Foncier s'emploie à favoriser l'accession sociale à la propriété en France. Au cours des vingt dernières années, il a permis à plus de trois millions de ménages de devenir propriétaires en développant des solutions personnalisées. Depuis un siècle et demi, il est également un acteur majeur du développement des territoires, investi dans l'accompagnement des politiques publiques de financement de l'habitat social et des infrastructures. Seul acteur global spécialisé en France, son ambition, servie par un modèle de financement robuste et pérenne, est de rendre possible le financement de tous les projets immobiliers.

CHIFFRES CLES

ACTIVITE

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2009	2009/2008
Production¹ (données de gestion)	9 335	6 025	-35,5 %
Particuliers	3 923	3 656	-6,8 %
France	3 770	3 471	-7,9 %
International ²	153	185	+ 20,9 %
Corporate	5 412	2 369	-56,2 %
▶ Opérateurs publics	3 455	1 540	-55,4 %
France	1 498	771	-48,5 %
International	1 957	769	-60,7 %
▶ Opérateurs privés	1 957	829	-57,6 %
France	1 957	697	-64,4 %
International	0	132	n.s.

¹ Données retraitées en 2008 (reclassement des Acquisitions de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles du Pôle Corporate vers le Pôle Particuliers)

² Production de la succursale Belge, de Banco Primus et Acquisitions de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe

Ressources collectées	7 549	8 024	+ 6,3 %
dont Emissions d'obligations foncières	7 406	5 101	-31,1 %

(en millions d'euros)	Au 31 déc. 2008	Au 30 juin 2009	2009/2008
Créances et Titres bruts¹ (fin de période)	114 302	111 765	-2,2 %
Particuliers	59 369	59 008	-0,6 %
France	43 042	44 436	+ 3,2 %
International	16 327	14 572	-10,7 %
Corporate	54 933	52 757	-4,0 %
▶ Opérateurs publics	43 719	42 090	-3,7 %
France	23 762	22 619	-4,8 %
International	19 957	19 471	-2,4 %
▶ Opérateurs privés	11 214	10 667	-4,9 %
France	10 447	9 837	-5,8 %
International	767	830	+ 8,2 %

¹ Données de gestion cadrées comptablement (IFRS7) (Cf. détails dans la partie Gestion des risques).

DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES

- Normes IFRS -

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 déc. 2008	Au 30 juin 2009	<i>2009/2008</i>
BILAN CONSOLIDE			
Capitaux propres – part du groupe –	2 322	2 429	+ 4,6 %
Total bilan	133 029	133 468	+ 0,3 %
Fonds propres réglementaires	3 316	3 353	+ 1,1 %
<i>dont Fonds propres de base réglementaires</i>	<i>2 856</i>	<i>2 917</i>	<i>+ 2,1 %</i>
<i>dont Fonds propres de base « durs » réglementaires</i>	<i>2 576</i>	<i>2 637</i>	<i>+ 2,4 %</i>
COREP (Bâle II)	8,9 %	8,5 %	-0,4 pt
<i>dont Fonds propres de base (Tier One)</i>	<i>7,7 %</i>	<i>7,4 %</i>	<i>-0,3 pt</i>
<i>dont Fonds propres de base « durs » (Core Tier One)</i>	<i>6,9 %</i>	<i>6,6 %</i>	<i>-0,3 pt</i>

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2009	<i>2009/2008</i>
RESULTATS CONSOLIDES			
Produit net bancaire	556	472	-15,0 %
Résultat Brut d'Exploitation	262	188	-28,2 %
Résultat avant impôt	217	152	-30,0 %
Résultat net – part du groupe -	140	102	-27,1 %

LE POSITIONNEMENT DU CREDIT FONCIER

Création de BPCE nouveau groupe bancaire, issu du rapprochement du Groupe Caisse d'Épargne (GCE) et du Groupe Banque Populaire (GBP).

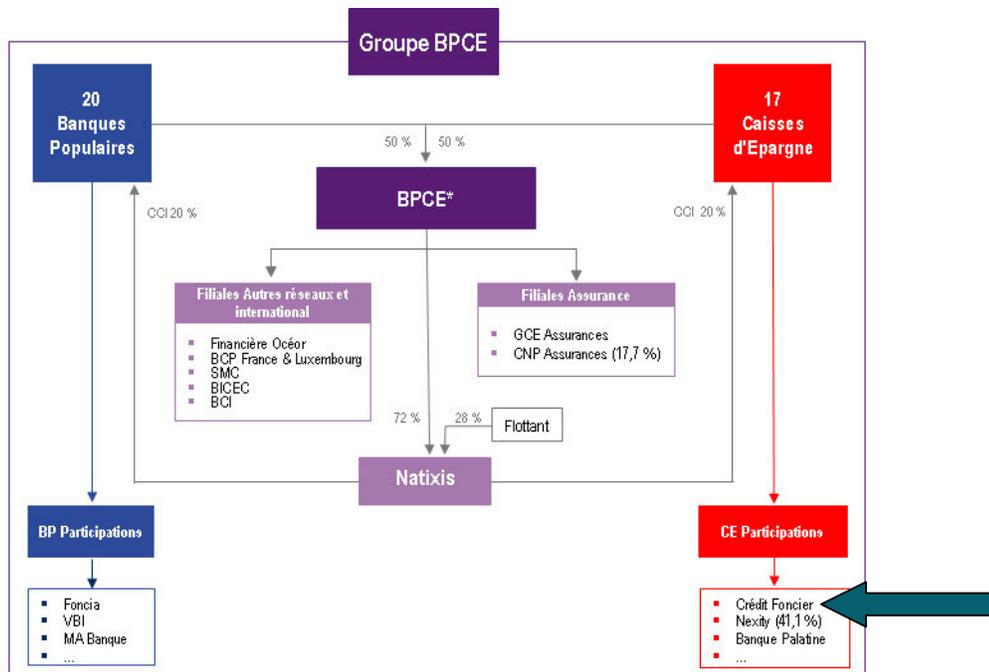
La loi n° 2009-715 du 18 juin 2009 relative à l'organe central des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires a été publiée au Journal officiel le 19 juin 2009. Le 22 juin, l'Autorité de la concurrence a annoncé l'autorisation de l'opération de rapprochement. Le 23 juin, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) a donné son agrément au rapprochement des deux organes centraux. Il a également prononcé l'agrément de Caisses d'Épargne Participations (CE Participations) et de Banques Populaires Participations (BP Participations), issues de la transformation de la CNCE et de la BFBP en sociétés de participation.

Ces étapes franchies, le Conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) et le Conseil d'administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP) ont approuvé, le 24 juin, les textes fondateurs de BPCE. Compte tenu des délais légaux de convocation, les assemblées générales d'actionnaires se sont réunies fin juillet 2009, pour la mise en œuvre effective de l'ensemble du dispositif. La fusion juridique de la CNCE et de la BFBP, créant un organe central commun aux deux réseaux, a ainsi eu lieu le 31 juillet 2009.

Positionnement du Crédit Foncier au sein du nouveau Groupe BPCE

Le Crédit Foncier fait partie du pôle immobilier géré par BPCE, qui inclut également les filiales dans les services immobiliers en provenance du groupe Banque Populaire et du groupe Caisse d'Épargne.

AU 31 JUILLET 2009



* Déténtion par l'Etat de 3 Md€ d'actions de préférence sans droits de vote

LE CAPITAL

Répartition du capital

Depuis le 19 février 2009, suite à l'acquisition de 23,4 % que détenait Nexity dans le capital du Crédit Foncier, la CNCE, devenue **CE Participations, détient 100 % du capital** et des droits de vote de la Société à l'exception des actions de fonction des membres du Conseil d'administration.

Evolution du capital au premier semestre 2009

- Au 31 décembre 2008, le capital social s'élevait à 682 087 900 euros et était divisé en 104 936 600 actions de 6,50 euros chacune.
- Le 19 mai 2009, au vu du bulletin de souscription reçu de l'actionnaire unique au 4 mai 2009, le Conseil d'administration a constaté que 19 112 477 actions nouvelles de la société, d'un montant nominal de 6,50 euros, ont été souscrites en paiement du dividende, ces actions nouvelles portant jouissance à compte du premier janvier 2009, soit une augmentation de capital de 124 231 100,50 euros. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence : le capital social s'élève donc à **806 319 000,50** euros divisé en 124 049 077 actions de 6,50 euros chacune, entièrement libérées.

Le prix d'émission des actions a été fixé à 11,53 euros, entraînant une prime d'émission globale de 96 135 759,31 euros qui viennent renforcer d'autant les capitaux propres et qui s'élèvent dorénavant en part du groupe à 2 429 millions d' euros.

LES NOTATIONS

Au 31 juillet 2009

Standard & Poor's/Moody's/Fitch

Crédit Foncier	A/Aa3/A+
Affilié à BPCE	A+ / Aa3/A+
Compagnie de Financement Foncier	AAA/Aaa/AAA
Vauban Mobilisations Garanties	AAA/Aaa/AAA

COMPOSITION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

(Au 30 juin 2009)

La Direction générale

FRANÇOIS BLANCARD, Directeur général

THIERRY DUFOUR, Directeur général délégué

La Direction générale est assistée dans ses missions par deux Directeurs généraux adjoints :

- CHRISTOPHE PINAULT en charge du Pôle Particuliers
- CHRISTIAN MIGLIETTI en charge du Pôle Ressources

Le Conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **M. Alain Lemaire, Président du Conseil d'administration** – *Président du Comité des rémunérations et du Comité stratégique*
- M. Gérard BARBOT – *Membre du Comité stratégique*
- M. Jean Marc CARCELES
- M. Guy COTRET – *Membre du Comité d'audit et du Comité des rémunérations*
- M. Alain DININ – *Membre du Comité des rémunérations et du Comité stratégique*
- M. Jean DREVON
- M. Bernard FOUGERE
- M. Michel GONNET
- M. Francis HENRY – *Membre du Comité stratégique*
- M. Jean MERELLE
- M. Philippe MONETA – *Président du Comité d'audit*
- M. Pierre QUERCY – *Membre du Comité des rémunérations*
- M. Michel SORBIER
- CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE, représentée par M. Julien CARMONA - *Membre du Comité d'audit*

CENSEURS STATUTAIRES

- M. Jean-Hervé LORENZI – *Membre du Comité d'audit*
- M. Robert ROMILLY
- M. Jacques-Henry WAHL

DELEGUES DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE

- M. Michel LAMY (collège Cadres)
- Mme Nicole VOCORET (collège Techniciens des métiers de la Banque)

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

- M. Antoine MERIEUX

Les mouvements au sein du Conseil d'administration au premier semestre 2009

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 19 février 2009, a pris acte de la démission de M. DENIZE, M. DIOT et Mme STEPHANOFF de leur mandat d'administrateur.

Par ailleurs, M. Alain DININ a remis son mandat de Vice-Président, tout en conservant celui d'Administrateur.

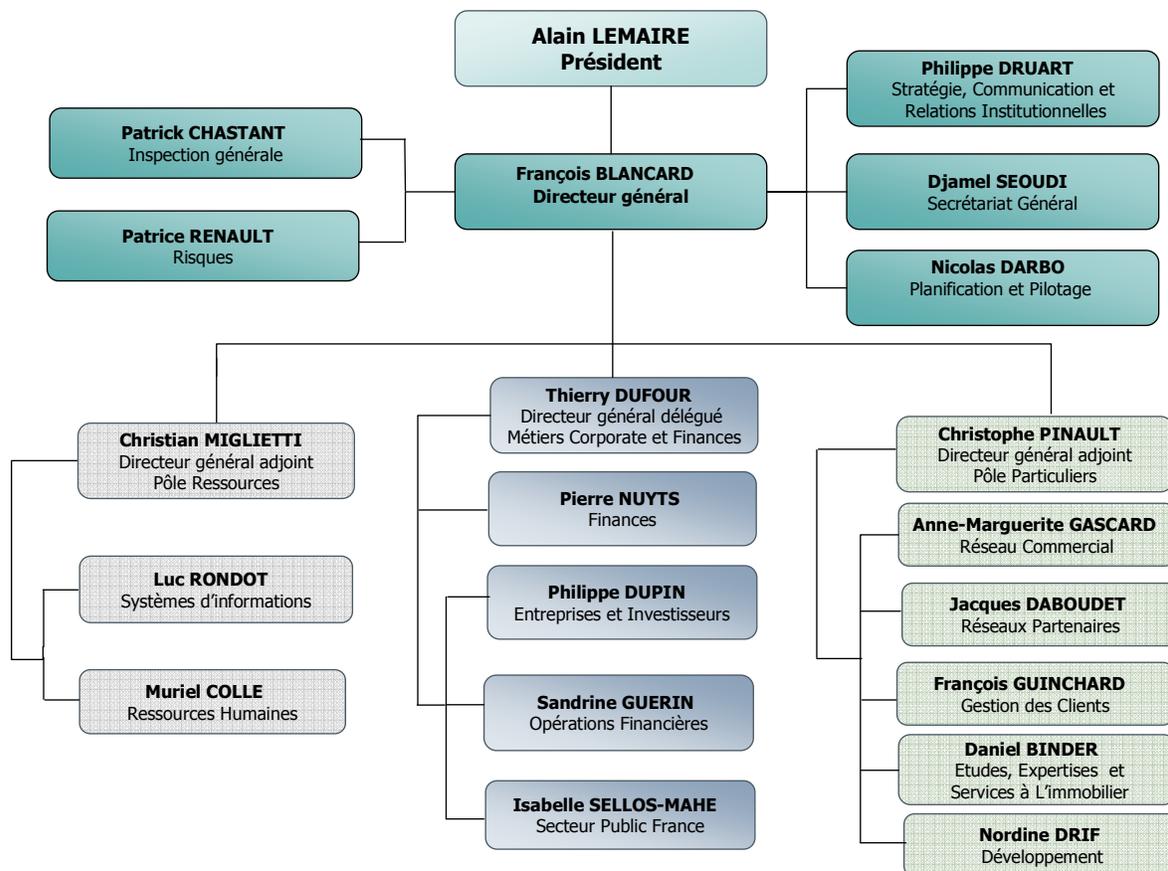
Les mouvements au sein du Conseil d'administration depuis le 30 juin 2009

L'Assemblée générale extraordinaire, réunie le 29 juillet 2009, a nommé M. Antoine de MIRAMON Administrateur pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Le Conseil d'administration du 29 juillet 2009 a désigné M. Antoine de MIRAMON Membre du Comité d'audit en remplacement de M. Laurent DIOT.

L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

Direction générale et Membres du Comité Exécutif



ACTIVITE ET PERSPECTIVES 2009

LES FAITS MARQUANTS

- 08/01/2009 ▶ Le Crédit Foncier publie ses études sur l'état des lieux des marchés immobiliers d'habitation et d'entreprise à fin 2008.
- 26/01/2009 ▶ Le Crédit Foncier accompagne ses clients victimes de la tempête en proposant un gel de leurs échéances pendant une période de 6 mois.
- 02/02/2009 ▶ Lancement de La Hénin par le Crédit Foncier : une nouvelle marque pour un acteur de proximité du financement de l'immobilier en France.
- 03/02/2009 ▶ Organisation des Premières Assises de la nue-propriété, en partenariat avec le Crédit Foncier.
- 10/02/2009 ▶ Le Crédit Foncier réfute les accusations d'UFC-Que Choisir sur la commercialisation des prêts à taux révisables.
- 20/02/2009 ▶ Publication des résultats : une année 2008 qui confirme la pertinence et la pérennité du modèle Crédit Foncier.
- 25/02/2009 ▶ Le Crédit Foncier accompagne ses clients en situation de chômage partiel grâce à des mesures de report partiel d'échéance sur une première durée maximale de 12 mois.
- 27/02/2009 ▶ Le Crédit Foncier entame par Nantes ses "Rencontres régionales de l'immobilier".
- 10/03/2009 ▶ Fontec, filiale de Foncier Expertise et de Socotec, affirme sa présence dans les services d'évaluation globale aux investisseurs et opérateurs immobiliers.
- 03/04/2009 ▶ Le Crédit Foncier a financé la construction d'un entrepôt logistique par GICRAM de 22 442 m² participant au développement de la ZAC EUROCENTRE de Toulouse.
- 17/04/2009 ▶ Le Crédit Foncier à Lille pour ses "Rencontres régionales de l'immobilier".
- 28/04/2009 ▶ Foncier Réversimmo, le prêt viager hypothécaire du Crédit Foncier : une solution simple et unique aux besoins en trésorerie des seniors.
- 12/05/2009 ▶ La Compagnie de Financement Foncier émet avec succès un benchmark de 1,25 milliard d'euros maturité 12 ans, le plus long depuis juin 2007.
- 15/05/2009 ▶ Le Crédit Foncier lance *vivonsl'immobilier.fr*, plateforme collaborative dédiée à toutes les questions immobilières.

- 19/05/2009 ▶ Le Crédit Foncier au cœur d'un plan de relance lancé par les Pouvoirs Publics afin de dynamiser le marché immobilier du neuf.
- 27/05/2009 ▶ Le Crédit Foncier par l'intermédiaire du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) rencontre le Collectif Action et les associations UFC-Que Choisir et l'AFUB pour rechercher et trouver avec eux une solution rapide aux différends portant sur certains prêts à taux révisable.
- 04/06/2009 ▶ Le Crédit Foncier refinance un portefeuille de 7 immeubles de bureaux situés en Ile-de-France, à Nantes et à Bordeaux pour le fonds CCP II, géré par AEW Europe.
- 05/06/2009 ▶ Le Crédit Foncier en collaboration avec CICOBAIL et les CE Provence Alpes Corse et Côte d'Azur, a financé la construction, d'un EHPAD au cœur de Marseille, pour un montant global de 7,5 millions d'euros.
- 23/06/2009 ▶ Remise des prix de la troisième édition du prix Confort de vie organisée par la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité et le Crédit Foncier de France.
- 26/06/2009 ▶ Remise des Pyramides d'or 2009 de la Fédération des Promoteurs Constructeurs avec le Crédit Foncier.
- 02/07/2009 ▶ Le Crédit Foncier signe une convention avec Béziers Méditerranée pour favoriser l'accession à la propriété sur l'agglomération.
- 08/07/2009 ▶ Premier stage de formation de l'école du Crédit Foncier, labellisée ENFI (Ecole Nationale du Financement de l'Immobilier).
- 24/07/2009 ▶ Dans le cadre d'un Partenariat public-privé, le Crédit Foncier est l'arrangeur principal du financement de bâtiments destinés à la recherche et à l'enseignement, pour le compte de l'Université Paris VII DIDEROT.
- 03/08/2009 ▶ La Compagnie de Financement Foncier confirme, avec l'abondement de son obligation foncière du 25 mai 2021 à un *spread mid-swap* + 79 points de base *re-offer*, la diminution sensible de son coût de refinancement. Cette même émission avait été lancée en mai à *mid-swap* + 123 points de base *re-offer*.

LES OPERATIONS CAPITALISTIQUES

Opérations du premier semestre 2009

► Acquisitions de titres du CFCAL Banque et de Locindus

Le 8 janvier 2009 le Crédit Foncier a confié à Natixis Securities des mandats d'acquisition en bourse de titres sur CFCAL Banque et Locindus pour la période du 12 janvier 2009 au 31 mars 2009. Ainsi sur cette période, le Crédit Foncier a acquis 47 473 actions du CFCAL Banque et 82 618 actions de LOCINDUS portant respectivement son pourcentage de contrôle à 68,38 % et 68,81 % du capital de ces sociétés. De plus, le 3 avril 2009 le Crédit Foncier a acquis un bloc d'actions de Locindus représentant 1,62 % du capital portant sa participation à 70,43 %.

► Acquisition par Foncier Consultants de GCEI Conseil Immobilier

Le 24 février 2009, Foncier Consultants a acquis GCEI Conseil Immobilier (GCEI CI), société spécialisée dans le conseil stratégique et financier appliqué à l'immobilier.

► Transmission Universelle de Patrimoine de la société Compagnie Foncière de Crédit en faveur du Crédit Foncier

Le Crédit Foncier actionnaire unique de la Compagnie Foncière de Crédit (CFCR) a procédé en avril 2009 à la dissolution par transmission universelle de patrimoine de la société. A l'issue de cette opération, le Crédit Foncier a repris dans son bilan les éléments qui étaient inscrits à l'actif de la Compagnie Foncière de Crédit à savoir : les titres de participations des SARL « Paix » et « Scribe » ainsi que les avances en faveur de ces sociétés et de la SNC Gazanière.

► Constitution par Foncier Participations et Foncier Foreign 2008 de Foncier Project Solutions

Dans le cadre du développement du groupe Crédit Foncier dans les pays du Monde Arabe, la société Foncier Project Solutions, en cours de constitution, en Arabie Saoudite et détenue à 85 % par Foncier Participations et à 15 % par Foncier Foreign 2008, a pour objet social l'acquisition d'immeubles et de terrains dans le but de les revendre, de les louer, de les développer ou de les détenir afin de constituer des sûretés dans des opérations de financement.

► Transmission Universelle de Patrimoine de la société Cambon Conseil en faveur de Foncier Participations

Dans un souci de simplification de l'organigramme, Foncier Participations, actionnaire unique de Cambon Conseil, a procédé en mai 2009 à la dissolution par transmission universelle de patrimoine de la société.

► Augmentation de capital de Banco Primus

Le 29 mai 2009, le Crédit Foncier, détenteur de 85 % du capital de Banco Primus, a souscrit en totalité à l'augmentation de capital de 8 millions d'euros décidée par la société, afin de répondre à ses besoins en fonds propres. A l'issue de cette augmentation de capital, la participation du Crédit Foncier est portée à 88,16 %.

► Réinvestissement des dividendes en actions

Le Crédit Foncier a opté pour le paiement en actions des dividendes quand la possibilité lui était offerte. À ce titre il lui a été attribué :

- 26 794 actions Banque Palatine pour une valeur de 621 milliers d'euros,
- 291 393 actions Cicobail pour une valeur de 13,9 millions d'euros,
- 5 250 000 actions de la Compagnie de Financement Foncier (SCF) pour une valeur de 115,4 millions d'euros,
- 66 702 actions Socfim pour une valeur de 7,9 millions d'euros,
- et 55 093 actions Vauban Mobilisations Garanties pour une valeur de 23 millions d'euros.

Evènement post 30 juin 2009

► Réinvestissement du dividende de CFCAL Banque en actions

Le Crédit Foncier a également opté pour le paiement en action du dividende de CFCAL BANQUE. À ce titre, il lui a été attribué 117 191 actions pour une valeur de 5 millions d'euros.

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

L'économie mondiale n'est pas encore sortie de la crise profonde déclenchée en 2007 et accélérée par la faillite de plusieurs grands acteurs financiers en 2008.

Les indicateurs économiques publiés au 1^{er} semestre comme le taux de chômage et l'activité des échanges internationaux, montrent que la crise n'est pas finie. Néanmoins, les mesures engagées par les autorités en faveur d'une relance ont permis d'atténuer la violence de la récession. Certains pays, notamment la Chine, semblent tirer leur épingle du jeu.

Des indices contrastés

Les indices publiés par l'OCDE sont contrastés. Si la reprise a eu lieu, les taux de chômage se maintiennent à des niveaux élevés. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage s'élève à 8,3 % en mai 2009 soit en forte hausse par rapport à l'année précédente. Aux Etats-Unis et dans la zone euro, il atteint 9,5 %. Aux Etats-Unis, les anticipations portent le taux de chômage à 10 % d'ici la fin 2009, seuil symbolique atteint une seule fois auparavant, en 1982, depuis la mise en place en 1948, par le Bureau of Labor Statistics, de statistiques sur le chômage.

La crise touche particulièrement les pays exportateurs, hormis la Chine. Depuis fin 2008, le commerce mondial s'est détérioré. Selon les chiffres de l'OCDE sur les six premiers mois de 2009, les exportations ont enregistré une baisse en Allemagne de 23,3 % par rapport au premier semestre 2008, tandis que celle-ci a été de l'ordre de 15,8 % aux Etats-Unis et 42,1 % au Japon. Les exportations de biens et de services en valeur des pays membres de l'OCDE - corrigée des variations saisonnières - ont chuté de 27,1 % au premier trimestre 2009 par rapport à la même période en 2008. Quant aux importations, celles-ci ont enregistré une baisse de 27,9 %.

Une reprise en demi-teinte

Outre-Atlantique, l'optimisme est de mise. Ben Bernanke, Président de la Federal Reserve (Fed), croit à un retour à la croissance de l'économie américaine fin 2009 et à une reprise « graduelle en 2010 ». En Europe, il va falloir attendre mi-2010 selon les projections de la Banque centrale européenne (BCE) pour voir un retour à la croissance du PIB.

Les taux directeurs de la Fed et de la BCE au premier semestre 2009 ont été maintenus à des niveaux historiquement bas. Aux Etats-Unis, il s'agit d'une volonté affirmée de la Fed de stimuler la consommation. La BCE, quant à elle, poursuit sa mission principale à savoir la lutte contre l'inflation. Par ailleurs, les dispositifs mis en place par les banques centrales afin de soutenir les banques et débloquent les marchés de capitaux semblent avoir un impact favorable sur les spreads ou le prix du risque acceptable pour des investisseurs.

L'effondrement des bourses enrayé, celles-ci ont sensiblement progressé sur les 7 premiers mois de l'année 2009. Leur rétablissement sonnerait-il le retour de la confiance des investisseurs ?

Grâce aux mesures des autorités pour débloquent les marchés de crédit et stimuler la demande, une modeste reprise semblerait possible au deuxième semestre 2009.

L'ACTIVITE COMMERCIALE

LES CLIENTS PARTICULIERS

► Production directe de crédits en France et en Europe

Malgré tous les facteurs objectifs facilitant les achats de logements, les craintes générées par l'installation de la crise ont à nouveau freiné la reprise des marchés immobiliers sur le premier semestre, l'investissement locatif neuf reprenant de la vigueur au second trimestre grâce au dispositif SCELLIER.

En dépit de ce contexte, le Crédit Foncier a réussi une nouvelle fois à développer sa production sur le marché de la primo accession seul secteur actif sur le marché de l'accession.

Les organisations des réseaux décidées en 2008 sont effectives. Les implantations des nouveaux correspondants La Hénin se poursuivent malgré l'affaiblissement des marchés immobiliers et du crédit.

Depuis, la fin de l'année 2008, la réorganisation des services de gestion par processus, la mise en place des outils de work-flow et de l'E-gestion apportent une fluidité dans le traitement des demandes des clients. Pour faire face aux situations de crise (chômage partiel) ou particulières (tempête) des traitements personnalisés ont été organisés. Enfin, les clients ayant choisi des prêts à taux révisables retrouvent à nouveau les bénéfices liés à ces formules grâce à la baisse significative des taux de référence.

L'environnement et les marchés au premier semestre 2009

Le marché immobilier résidentiel

Sur les secteurs immobiliers ancien comme neuf, les ventes de logements du premier trimestre 2009 sont inférieures à celles du premier trimestre 2008. Si la chute enregistrée fin 2008 semble enrayée dans la promotion, elle se prolonge en ce début d'année 2009 sur le marché de l'ancien.

La Fédération Nationale des Agents Immobiliers (FNAIM) a annoncé un recul de 30 % des transactions dans l'ancien au premier trimestre 2009. Les Notaires de France estiment que le retrait sera de 25 % sur 2009 pour atterrir à 500 000 ventes. Le grippage des opérations d'achat revente se confirme. La primo accession qui avait soutenu le marché en 2008 s'effondre également : le nombre de Nouveaux Prêts à 0 % dans l'ancien régresse de 20 %¹ entre les premiers semestres 2009 et 2008.

Après un nouveau recul des ventes sur les premiers mois de l'année en regard de l'année précédente, les constructeurs de maisons individuelles constatent enfin une stabilisation en mai, selon d'indicateur Markemétron. Sur un an les ventes brutes atteignent 140 000 unités.

Le secteur de la promotion a enregistré un rebond spectaculaire de 10 000 ventes supplémentaires au premier trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent, essentiellement sur le segment locatif. Avec une diminution limitée à 5 % entre les deux premiers trimestres 2009 et 2008, la chute des ventes est stoppée et la Fédération des Promoteurs et Constructeurs (FPC) table sur une stabilité des ventes annuelles aux environs de 80 000 unités.

¹ Données FGAS au 30 juin 2009

Pourtant, l'ensemble des marchés immobiliers bénéficient d'un contexte favorable en ce premier semestre.

Les acquéreurs ont pu constater une amélioration des conditions de financement. En premier lieu, les baisses de taux ont été importantes et rapides : en moyenne d'un point en taux fixe sur 25 ans depuis octobre 2008 et jusqu'à 1,6 point en taux révisable². Cette baisse témoigne aussi de la reprise de la concurrence bancaire et de la réouverture des banques au secteur des prêts immobiliers. Les promoteurs qui avaient critiqué la frilosité des banques pour expliquer le taux élevé des annulations en 2008 jugent aujourd'hui qu'une partie de l'amélioration des ventes est due à la réduction significative du taux de désistement.

L'allègement des prix de l'immobilier ancien est enfin unanimement reconnu, même si la diminution est inégale sur le territoire. L'indice Notaire-INSEE a enregistré une baisse de 6,6 % au premier trimestre 2009.

Les mesures du plan de relance concernant le secteur des logements neufs sont très incitatives. Si la loi Scellier sur l'investissement locatif a manifestement relancé la promotion, le doublement du Prêt à 0 % n'a pas produit ses effets au premier trimestre, mais participe à la remontée observée au second. L'accession neuve et, en particulier, la construction de maisons individuelles, bénéficie également de la diffusion du Pass-Foncier.

Cet ensemble de facteurs favorables à l'investissement immobilier ne peut néanmoins lever les freins et les appréhensions liés à la montée continue du chômage, même pour ceux qui ne seraient pas concernés. Le sentiment d'insécurité généralisé quant à l'avenir bride les primo accédants. Les secondes accessions sont arrêtées par l'incertitude de la revente et la crainte des montages en crédit relais. En conséquence, la reprise générale ne se confirme pas encore.

Le marché du crédit immobilier

Suivant les marchés immobiliers, la diminution de la production de crédits immobiliers entamée au second semestre 2008 s'est accentuée au premier trimestre 2009, avec un recul de 29 %³ par rapport au dernier trimestre 2008. En comparaison avec le premier trimestre 2008, le secteur de l'ancien accuse une baisse de près de 43 %. Celle du neuf est légèrement moins prononcée à 41 %, grâce, sans doute, à la reprise de l'investissement locatif.

Témoignant de l'atteinte du marché de la primo accession, le nombre de Nouveaux Prêts à 0 % accordés au premier semestre 2009 est en repli de 20 % par rapport à celui de 2008. En volume de crédit le recul est limité à 10 % grâce à la mesure de doublement des Nouveaux Prêts à 0 % dans le neuf. Cette part du neuf reste encore en retrait par rapport à 2008 : malgré une progression de 60 % entre second et premier trimestre, le nombre de Nouveaux Prêts à 0 % doublés du premier semestre est en recul de 18 % par rapport au premier semestre 2008.

Le nombre de Prêts à 0 % distribués décline à nouveau légèrement au mois de juin et semble indiquer que la reprise de la primo accession n'est pas assurée pour 2009.

L'activité du Crédit Foncier au premier semestre 2009

L'organisation

Les structures de distribution de crédits poursuivent leurs évolutions pour offrir une meilleure couverture du territoire et des services encore plus spécialisés.

Ainsi, plus de quinze nouveaux points de ventes La Hénin ont été ouverts sur le premier semestre. Ce réseau de correspondants exclusifs comptabilise à fin juin 94 points de ventes, il dispose également d'un nouveau portail internet lancé en début d'année.

² Observatoire J. Marchal

³ Données OPCI

Autre exemple d'évolution : des structures de commercialisation et de gestion spécifiques dédiées aux non résidents ont été créées pour compléter la structure de mise en place des prêts déjà existante.

Ce début d'année a vu le plein succès de la réorganisation des services de gestion clients, traitant les encours des prêts aux particuliers. Il a été obtenu grâce à trois facteurs cumulés :

- en premier, l'organisation par processus (décidée dès 2007) a apporté rationalisation et sécurité,
- le nouvel outil de gestion des flux des « commandes » des clients en a permis un traitement efficace,
- enfin, le succès de l'E-gestion proposé en novembre dernier, constitue le troisième facteur clé. Près de 50 000 clients se sont inscrits sur l'espace client internet, à partir du portail Crédit Foncier pour pouvoir consulter leur(s) prêt(s), réaliser directement certaines modifications (changement d'adresse) ou simplement formaliser une demande par mail.

En outre, pour permettre aux clients de surmonter des situations difficiles non prévues et qui pourraient remettre en cause la réalisation des projets, le Crédit Foncier a proposé des solutions d'accompagnement individualisées. Ainsi, en tout début d'année les cas des clients touchés par la tempête, et plus fréquents les situations de chômage partiel ou les besoins de transformation des crédits relais ont été traités.

L'offre

Dès le 19 janvier, le Crédit Foncier a été en mesure de proposer le Nouveau Prêt à 0 % doublé pour faire bénéficier, au plus tôt, primo accédants, constructeurs et promoteurs des mesures du plan de relance dans le neuf.

Afin de retrouver une offre à taux révisable plus compétitive compte-tenu de la baisse des index courts, la gamme Périodimo s'enrichit d'une version Périodimo 1, taux constant pendant 1 an, révisant ensuite chaque année sur Euribor 1 an et capé à +1,75 % en accession.

Au vu du succès de Possiblimo, prêt à taux fixe et à mensualités légèrement progressives, deux déclinaisons en prêt conventionné et en P.A.S. (Prêt à l'Accession Sociale) ont été lancées.

Le Crédit Foncier accompagne, autant que faire se peut, les initiatives des collectivités territoriales qui subventionnent les financements des accédants. Dans ce cadre, deux prêts ont été créés : le prêt de la ville de Tours et le P.P.R. (Paris Parcours Résidentiel).

L'Eco-PTZ⁴, les financements des équipements photovoltaïques, et, enfin, en partenariat avec EDF, le P.H.N. (Prêt Habitat Neuf), tous ces prêts travaux spécifiques ont été également été livrés au cours du premier semestre.

Enfin, pour accompagner la loi Châtel et les mesures des « 12 engagements » de la profession bancaire, l'ensemble des contrats de prêts a bénéficié d'une nouvelle rédaction plus claire et facilement appréhendable.

Les Particuliers : la production

(en millions d'euros)

Production – Prêts en direct	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2009	Variations 2009/2008
Réseaux physiques ¹	2 963	2 736	-7,7 %
Réseaux Partenaires ²	939	848	-9,7 %
Total Particuliers	3 902	3 584	-8,1 %

¹ Production initiée par les Prescripteurs, le Diffus du Crédit Foncier et la production de la succursale Belge.

² Production incluant celle des filiales CFCAL et Banco Primus, des correspondants et autres partenaires.

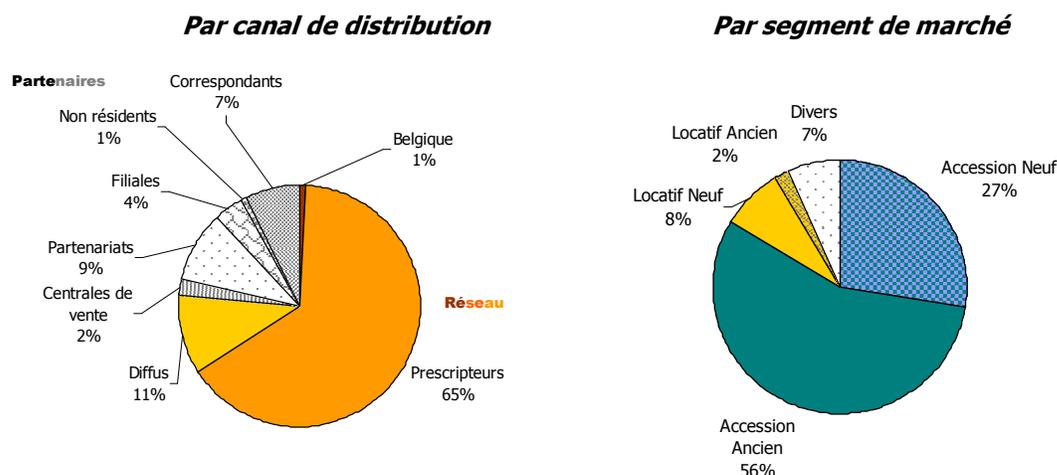
⁴ Prêt écologique à taux zéro destiné à financer la réalisation de travaux de rénovation thermique au sein d'un logement ancien.

La production de prêts aux particuliers et, notamment, aux primo accédants a été privilégiée en terme de ressources. Ainsi, la part de financement de l'accession représente 87 % de la production (hors filiales) et ce premier semestre enregistre une progression de 36 % des projets intégrant un Nouveau Prêt à 0 %.

La chute du marché de la revente se ressent aussi au Crédit Foncier : les opérations avec crédit relais sont deux fois moins nombreuses qu'au premier semestre 2008. En contrepartie, la réduction des crédits relais entraîne une diminution mineure du Produit Net Bancaire.

En 2008, plus de 15 % des financements des opérations d'achat avec revente étaient réalisées par des clients du Crédit Foncier et constituaient une part importante de la clientèle directe. La diminution de ces projets explique la réduction de la part de cette clientèle diffuse.

Structure de la production au 1^{er} semestre 2009



Montée de la primo accession, chute de la seconde accession et baisse de la part relative du locatif génèrent des évolutions importantes dans les caractéristiques des opérations et emprunteurs du Crédit Foncier.

La diminution de la production est principalement due à celle des montants moyens empruntés (11,4 %), conjonction de la baisse du prix des biens financés et de la hausse des apports personnels.

Les coûts moyens des opérations ont été réduits sur tous les marchés grâce à l'allègement des prix de l'immobilier. Toutefois, en accession, c'est aussi le changement de clientèle qui explique cette diminution : les primo accédants, plus jeunes, disposent de budgets inférieurs et l'accession sociale confirme par ailleurs son avancée.

L'augmentation des apports concerne tous les types de projet (progression en moyenne de 2,5 % du taux d'apport, hors crédit relais).

Les durées moyennes augmentent de 13 mois du fait, également, de la proportion plus importante des primo accédants.

Par son investissement continu en accession sociale, le Crédit Foncier a pu gagner des parts de marché sur ce secteur. Sur le premier semestre, le Crédit Foncier est le premier distributeur de Nouveaux Prêts à 0 % et de P.A.S. avec respectivement 25 % et 39 % de part de marché⁵.

Les accédants, comme la majorité des emprunteurs, ont préféré les prêts à taux fixe, en raison du contexte financier encore incertain mais surtout, de leur tarification attractive sur longue durée. Ainsi, la proportion de taux constants a atteint 96 % de la production contre 54 % sur la même période de 2008.

⁵ SGFGAS : statistiques périodiques du 16 juillet 2009

Les Particuliers : les encours de crédits

(en millions d'euros)

Encours - Prêts en direct fin de période	31 déc. 2008	30 juin 2009	Variations 2009/2008
Total Particuliers	43 707	45 195	+ 3,4 %

A fin juin 2009, les encours de prêts directs aux particuliers atteignent 45,2 milliards d'euros en progression de 3,4 % par rapport à fin décembre 2008, en dépit de la disparition progressive des anciens prêts aidés.

La chute des indices de référence servant à la révision des prêts redonne le plein bénéfice des prêts à taux révisables aux clients ayant choisi ces formules et révisant en ces périodes. Depuis le dernier pic d'octobre 2008 et jusqu'en juillet, les indices ont pu décroître de 4 %. L'Euribor 3 mois et l'Euribor 1 an restent sous la barre des 2 % depuis mars, offrant à nouveau des gains en durée et/ou en mensualité en cas de révision. En cas de baisse des taux, la durée du prêt peut diminuer ; le client peut opter ultérieurement pour une modulation à la baisse de son échéance par exercice de l'option offerte.

La crise économique et le ralentissement des marchés immobiliers n'ont pas généré d'augmentation des flux de dossier en surendettement ou contentieux. Toutefois, les effets de cette crise se ressentent dans l'allongement de la durée de traitement de ces dossiers.

Perspectives

Le contexte immobilier

Si une reprise éclatante n'est plus espérée pour cette fin d'année, un second semestre meilleur qu'en 2008 est attendu.

En effet, la lente remontée du neuf, tant en promotion qu'en maisons individuelles diffuses, devrait se poursuivre. La fin programmée du Prêt à 0 % doublé et les modifications générales des ses conditions peuvent créer un effet d'aiguillon.

Concernant le marché de l'ancien, la baisse constatée des prix de l'immobilier et celle des taux procurent d'excellentes opportunités pour devenir propriétaire, sans oublier la réduction fiscale liée aux intérêts d'emprunts. Ce marché a aussi, sans doute, touché le plancher en nombre de transactions.

Le Crédit Foncier

Poursuivant son ancrage en accession sociale, le Crédit Foncier développe toute l'offre ad hoc : le prêt Pass-Foncier, l'avance TVA pour zone ANRU.

Pour accompagner toutes les initiatives des professionnels et des particuliers sur le développement durable, il se prépare à mettre en œuvre la majoration du Nouveau Prêt à 0 % finançant des projets immobiliers basse consommation.

Les assurances emprunteurs proposées par le Crédit Foncier, déjà très protectrices et avantageuses, vont être complétées avant la fin de l'année pour offrir en particulier dans le cadre général, une couverture jusqu'à 80 ans.

Enfin, dans un objectif de rationalisation de la production, les prêts particuliers réalisés en Belgique doivent être repris sur les applicatifs généraux du Crédit Foncier.

► Acquisitions de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe

Le marché a continué sa traversée du désert au cours du premier semestre 2009, se caractérisant par une absence quasi totale de marché primaire (à l'exception des opérations destinées à être mises en pension en banque centrale) et un marché secondaire atone.

Dans ce contexte, et de façon comparable à 2008, le groupe Crédit Foncier n'a enregistré qu'un volume très faible d'opérations nouvelles au cours du semestre, consistant en des renforcements sur des lignes AAA existant déjà en portefeuille, notamment pour 37 millions d'euros aux Pays Bas et 35 millions d'euros au Portugal. Les encours se sont donc amortis au cours de la période, passant de 15,7 milliards d'euros à fin 2008 à 13,8 milliards d'euros à fin juin 2009, notamment du fait du remboursement d'une opération Bracken au Royaume-Uni pour 1,2 milliard d'euros.

Production et Stock

Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS)

(en millions d'euros)

Production	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2009	Variations 2009/2008
Nouvelles acquisitions	21	72	x 3,4

Encours fin de période	31 déc. 2008	30 juin 2009	Variations 2009/2008
Stock de Titres	15 662	13 813	-11,8 %

Quelques éléments positifs sont malgré tout décelables, permettant d'espérer un redémarrage courant 2010 : le programme gouvernemental TALF d'achats de titres aux Etats-Unis commence à produire ses effets en matière de baisse des spreads. L'Europe bénéficie de la même tendance, mais moins prononcée en l'absence de programmes du même type, et les rendements demandés, même en baisse, sont encore au-delà de ce qui permettrait de rentabiliser une production nouvelle. Par ailleurs, des initiatives sont en cours dans les différents Etats membres ou sous l'influence d'organisations supra nationales pour créer les conditions d'un dégel, en renforçant et standardisant les obligations en matière de fourniture d'informations à la charge des émetteurs.

RECAPITULATIF

ACTIVITE REALISEE AUPRES DES PARTICULIERS

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2009	Variations 2009/2008
Production	3 923	3 656	-6,8 %
Prêts en direct aux Particuliers	3 902	3 584	-8,1 %
Acquisitions de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe	21	72	X 3,4

(en millions d'euros)	31 déc. 2008	30 juin 2009	Variations 2009/2008
Encours fin période	59 369	59 008	-0,6 %
Prêts en direct aux Particuliers	43 707	45 195	+ 3,4 %
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (stock)	15 662	13 813	-11,8 %

LES CLIENTS CORPORATE - Opérateurs publics

EN FRANCE

► L'Immobilier Social

Un début d'année 2009 marqué par le positionnement du Crédit Foncier au nom du GCE sur les enveloppes de prêts réglementés et une demande relativement soutenue dans le cadre du plan de relance.

L'environnement du marché de l'Immobilier social

Le premier semestre s'est caractérisé par le lancement de mesures qui accompagnent le Plan de Relance par les Pouvoirs Publics. Cela s'est traduit par la mise à disposition d'enveloppes de financements largement ouvertes aux opérateurs privés comme les Prêts Locatifs Sociaux Plan de Relance – PLS PR (programmation de 15 000 logements).

L'Immobilier Social au Crédit Foncier : une production soutenue

L'activité crédit s'est focalisée sur la distribution de crédits réglementés. Les crédits non réglementés ont été stoppés en ce début d'année 2009.

Compte tenu du recentrage de l'activité sur les prêts réglementés, la production du premier semestre 2009 est en augmentation de 2,9 % par rapport à la même période de l'année dernière et s'élève à 426 millions d'euros. Le cycle d'engagement et de mise en force des produits structurés est généralement plus long.

La Gestion dynamique de dette a représenté un volume de 35 millions d'euros, avec des perspectives plus importantes au deuxième semestre.

Les Projets emblématiques

Le Crédit Foncier a représenté le GCE aux adjudications de Prêts Locatifs Sociaux (PLS), Prêts Locatifs Intermédiaires (PLI) et Prêts Sociaux Locatifs Aidés (PSLA). Le GCE a ainsi remporté près de 60 % du total des enveloppes proposées par les Pouvoirs Publics. Le Crédit Foncier renforce sa présence sur ces produits. Les enveloppes obtenues se répartissent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Volume
PLS classique	1 390
PLS Plan de Relance (Opérateurs privés)	670
PLI	35
PSLA	75

L'adjudication 2009 se caractérise par un enjeu lié au plan de relance, qui consiste à intensifier la production en direction des opérateurs privés : promoteurs, foncières et particuliers. Le PLS transférable accompagné de mesures fiscales (Loi SCELLIER) doit prendre plus d'ampleur cette année.

Le Crédit Foncier a mené les travaux de mise en marché du PLS PR pour son compte propre et celui des Caisses d'Épargne.

Le PLS est par ailleurs rendu attractif du fait de la base du livret A qui s'établit à 1,75 % à la fin de ce premier semestre.

Suite à une enquête de satisfaction menée auprès de sa clientèle d'opérateurs publics sociaux, dans le cadre de son Chantier Qualité, le Crédit Foncier a poursuivi les travaux engagés en 2008 et lancé au cours du premier quadrimestre 2009 une campagne de rendez-vous pour répondre aux interrogations de la clientèle.

Perspectives

Globalement le secteur de l'immobilier social joue un rôle important dans le cadre du plan de relance mis en place par le gouvernement. Les dispositifs de financement, notamment à travers le PLS PR, viennent soutenir le secteur de l'immobilier et l'économie nationale. Le Crédit Foncier continuera d'accompagner les politiques mises en place dans ce cadre.

► **Le Secteur Public Territorial**

Un début d'année 2009 marqué par les arbitrages de taux variables vers des taux fixes, et un volume important de prêts accordés sur refinancement de la Banque Européenne d'Investissement en particulier sur les thématiques de santé et de développement durable.

L'environnement du marché du Secteur Public Territorial

Le premier semestre s'est caractérisé par une demande d'emprunt stable des collectivités locales à un rythme élevé pour les centres hospitaliers. Le contexte de taux s'est révélé favorable pour nos clients et en particulier pour ce qui concerne les arbitrages d'index de taux d'intérêts vers des taux fixes.

Le Secteur Public Territorial : production sécurisée et arbitrages de taux

Au premier semestre 2009, l'activité de crédit du Crédit Foncier s'est focalisée sur les opérations refinancées par la Banque Européenne d'investissement (BEI).

Compte tenu de ce recentrage de l'activité et de l'arbitrage vers les opérations les plus rentables, la production est en baisse de 68,2 % par rapport au premier semestre de l'année précédente. Elle s'élève à 345 millions d'euros dont 56 millions d'euros de prêts refinancés par la BEI.

Des opérations d'arbitrage de taux sur la dette existante ont continué à être développées avec succès. Cela s'est traduit par une progression de 50 % du volume des opérations (portant sur 603 millions d'euros d'encours) par rapport au premier semestre 2008.

Les Projets emblématiques

Le Crédit Foncier a intensifié le suivi qu'il apporte à ses clients dans la gestion du portefeuille de dette en particulier en ce qui concerne les expositions aux risques de taux.

Refinancé par la BEI via un programme dédié aux hôpitaux, il a par ailleurs accompagné trois établissements de santé pour un total de plus de 25 millions d'euros leur permettant de mener à bien des projets importants de restructuration.

A la pointe du soutien au développement durable, le Crédit Foncier a financé pour plus de 20 millions d'euros le Conseil Général du Nord dans sa construction de collèges répondant aux critères HQEE.

Les opérations d'arbitrage de taux les plus importantes ont concerné le Conseil Régional de Haute Normandie et le Syndicat de Traitement des déchets d'Ardèche – Drôme, toutes les deux d'un montant de 50 millions d'euros et consistant en un passage de taux variables vers taux fixe ce qui correspond à la demande générale actuelle des clients.

A L'INTERNATIONAL

► Le Secteur Public International

Conjoncture et perspectives

Comme la plupart des autres acteurs économiques, les entités du secteur public international (SPI) ont eu une position globalement attentiste au premier semestre, freinant les projets de financement qui pouvaient l'être.

Vecteur des politiques de relance économique via l'investissement public, le secteur public a toutefois des besoins de financement croissants, du fait, notamment, de la baisse inévitable des revenus fiscaux enregistrés par les comptes publics, liée à la hausse du chômage, à la chute de la consommation et au ralentissement du marché immobilier.

En Europe, l'endettement des collectivités locales devrait ainsi augmenter de 26 % par rapport à 2008, avec des besoins estimés à 215 milliards d'euros pour l'année 2009.

Organisé autour du recensement de ces besoins et de leur analyse fiable et efficace, le Secteur Public International du Crédit Foncier a confirmé au premier semestre 2009 sa présence auprès de ses clients, partenaires et prospects.

Deux zones ont été particulièrement actives : l'Espagne, et dans une moindre mesure les Etats-Unis.

En Espagne, les collectivités locales ont été poussées à diversifier leurs bailleurs de fonds, en raison du risque de pertes croissant auquel sont confrontées les banques espagnoles suite au dégonflement de la bulle immobilière.

Aux Etats-Unis, les besoins de financement des Etats restent très importants mais ont été quelque peu occultés par les difficultés de la Californie qui ont cristallisé toute l'attention des investisseurs (avec plus de 7 milliards de *Build America Bonds* émis par la Californie représente 25 % de ce marché depuis le premier janvier).

Sur son marché, le Crédit Foncier s'est donc mobilisé afin d'être en mesure de répondre à la demande, dès lors que celle-ci correspondait aux objectifs de qualité de signature et de forte rentabilité.

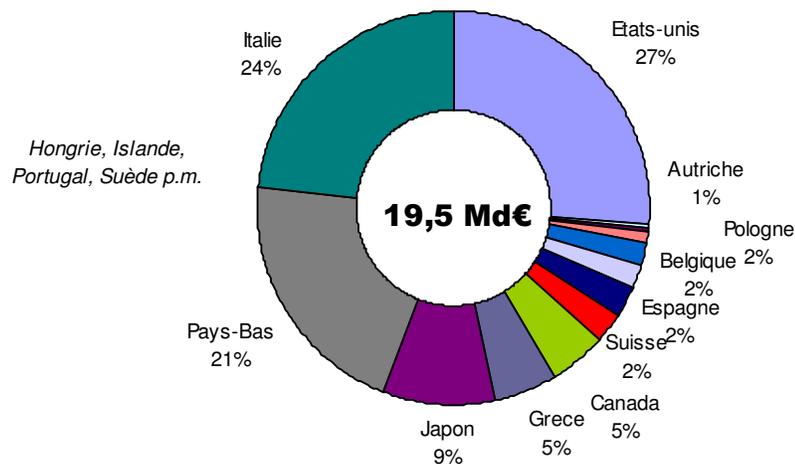
Production et Stock

Au gré de la liquidité disponible, le Crédit Foncier a pu financer les collectivités locales internationales (essentiellement aux Etats-Unis, en Espagne et en Suisse) pour 769 millions d'euros. Notés A au minimum et AA en moyenne, ces financements ne consomment de fonds propres qu'à hauteur de 3,7 millions d'euros.

Au 30 juin 2009, le stock était ventilé entre 17 pays, dont le Japon (9 %), les Etats-Unis et le Canada (32 %) et l'Europe (59 %) pour un montant total de 19,5 milliards d'euros⁶.

⁶ Prêts en directs + Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles internationales + Souverains hors France

Répartition géographique du portefeuille du SPI au 30 juin 2009



Accélération du développement organique

Dès 2006, le Crédit Foncier a eu pour projet de se développer à l'international via son activité de financement du secteur public, notamment en Europe occidentale, en Amérique du Nord et au Japon. Au mois de mars 2009, le Comité Exécutif du Crédit Foncier a ainsi entériné le projet d'ouverture d'un bureau de représentation du Crédit Foncier à Montréal. Celui-ci sera opérationnel en août 2009.

En Suisse, la filiale Swiss Public Finance Solutions (SPFS), créée fin 2007 en joint-venture avec la Banque Cantonale de Genève, a été lancée sur des projets de financement du secteur public prometteurs, comme le financement du tramway de Genève en crédit-bail fiscal. Après un an d'exercice, la société était d'ailleurs reconnue par ses clients comme performante et compétitive. Sa bonne réputation lui a ainsi permis dès le premier semestre 2009 d'élargir son activité au placement d'obligations foncières, SPFS jouissant par ailleurs du statut de bureau de représentation du Crédit Foncier en Suisse.

Au Japon, le bureau de représentation du Crédit Foncier, ouvert à Tokyo en 2008, a pu ancrer sa présence dans le paysage du financement local japonais en établissant des contacts prometteurs, dans un marché toujours soutenu par la demande des investisseurs domestiques et dont le potentiel reste néanmoins considérable.

Ainsi s'achève le premier semestre 2009 pour le Secteur Public International : en dépit d'une rationalisation des moyens, le renforcement de la capacité de répondre aux besoins de financement des clientèles cibles permet de consolider l'objectif de réaliser de bons résultats en 2009, tant quantitatifs que qualitatifs. Grâce aux nouvelles implantations, le SPI est désormais présent géographiquement sur les 3 principaux marchés mondiaux du financement du secteur public, Europe, Amérique du Nord, Japon. Ce pari semble ainsi bien engagé.

RECAPITULATIF

ACTIVITE REALISEE AUPRES DES OPERATEURS PUBLICS

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2009	Variations 2009/2008
Production - prêts en direct	3 455	1 540	-55,4 %
Secteur public territorial	1 084	345	-68,2 %
Immobilier social	414	426	+2,9 %
Secteur public international	1 957	769	-60,7%

(en millions d'euros)	31 déc. 2008	30 juin 2009	Variations 2009/2008
Encours fin période	43 719	42 090	-3,7 %
Prêts en direct aux Opérateurs publics	36 135	34 587	-4,3 %
Secteur public territorial	17 098	14 877	-13,0 %
Immobilier social	5 543	5 852	+ 5,6 %
Secteur public international et Souverains *	13 494	13 858	+ 2,7 %
Titres adossés à des créances aux particuliers bénéficiant de Garantie d'Etats AAA (stock)	7 584	7 503	-1,1 %

* dont Souverain France : 1 121 millions d'euros au 31/12/08 et 1 890 millions d'euros au 30/06/09

LES CLIENTS CORPORATE - Opérateurs privés

► Production directe de crédits

L'environnement des marchés au premier semestre 2009

La Promotion immobilière

Selon le ministère de l'Ecologie, le nombre de logements autorisés entre juillet 2008 et juin 2009 s'élevé à 427 940, en baisse de 18,5 % par rapport aux douze mois précédents. Les permis de construire ainsi accordés se répartissent en 386 748 unités pour les constructions neuves et 41 192 unités pour les constructions sur bâtiments existants.⁷

Rapportée au seul 2^{ème} trimestre 2009, la baisse des autorisations s'avère encore plus forte, atteignant 27,4 % par rapport à la même période de l'année 2008.⁷

Conséquence de la chute des ventes des promoteurs à la fin 2008 et au premier trimestre 2009, le segment des logements collectifs observe la plus forte baisse avec 25,3 % de permis de construire sur un an. Le secteur du logement individuel marque un recul moindre (16,5 % sur un an) grâce à la résistance de l'individuel groupé (- 4,3 %) qui atténue le repli important (- 21 %) de l'individuel pur.⁷

« Selon Michel Mouillart, professeur d'économie à l'université de Paris X, le nombre de mises en chantier devrait tomber à 310 000 cette année, contre 368 609 en 2008, et 437 086 en 2007, année record. Moins pessimiste, une étude du ministère de l'Ecologie estimait récemment que l'année se terminera avec 325 000 à 345 000 logements mis en chantier ». ⁸

L'investissement en immobilier d'entreprise au premier semestre 2009 ⁹

Avec 2,3 milliards d'euros de transactions en France au premier semestre 2009, le marché de l'investissement en immobilier d'entreprise banalisé reste atone. Le point bas en termes de volumes semble cependant atteint. Cette légère amélioration s'explique par la signature ces derniers mois des premières grandes transactions de l'année. Toutefois même si globalement les conditions de crédit commencent à se détendre, le marché reste dominé par des transactions de faible montant en régions ou dans Paris.

Retour en force des commerces

L'aboutissement de ces grandes transactions, qui portent en totalité ou en grande partie sur des galeries et des centres commerciaux, marque le dégel du marché de l'investissement en « retail » (38 % des engagements semestriels) après une année 2008 particulièrement terne faute d'offre. Inversement, le marché de la logistique (11 %), après quelques transactions significatives dans le neuf en début d'année, a marqué le pas au second trimestre. Et, bien que les volumes investis aient progressé légèrement ces derniers mois, la part des bureaux est mécaniquement retombée à 51 %.

Un début de ré internationalisation du marché

Les investisseurs anglo-saxons (22 % des investissements semestriels) sont de retour, signant 2 des 3 plus grosses transactions. A leur côté, les Allemands (7 %) et la catégorie divers Européens (11 %) sont toujours présents. Cette percée des acteurs internationaux est essentiellement le fait de fonds d'investissement non opportunistes. Toutefois, les acquéreurs français demeurent largement majoritaires (57 %).

⁷ Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer : Construction de logements - Résultats à fin juin 2009

⁸ Extrait « Les Echos » du 29 juillet 2009

⁹ Extrait Market View CBRE – Conjoncture Immobilière, 2^{ème} trimestre 2009

Vers une reprise de confiance progressive

Après plus d'un an et demi de hausse continue, les rendements immobiliers semblent avoir atteint un palier, avec un « prime » en bureaux dans Paris - quartier central des affaires (QCA) entre 6 % et 6,5 %. A ce niveau historiquement élevé, les investisseurs considèrent que la rémunération du risque immobilier est à nouveau assurée. Cette stabilisation ne vaut toutefois que pour les meilleurs actifs, loués aux conditions de marché et d'un volume liquide.

La plupart des investisseurs considère que la France devrait échapper aux revers subis dans d'autres pays européens, comme l'Espagne ou la Grande-Bretagne, grâce à des fondamentaux qui demeurent plus sains. Ce qui explique d'ailleurs que les « distressed assets » n'aient pas encore inondé le marché.

Au final, le cabinet Bourdais Richard Ellis anticipe un volume d'engagement annuel aux alentours de 6 milliards d'euros, soit le niveau des années 1998-1999.

Les entreprises

L'investissement des entreprises est la variable économique la plus impactée par la crise. Il devrait en moyenne se réduire d'environ 8 à 10 % en 2009. Les causes de cette chute sont bien connues : conditions de financement dégradées, tensions sur la trésorerie, manque de visibilité pour engager des programmes d'envergure, etc. En tout état de cause, les entrepreneurs pourraient se concentrer sur les investissements permettant de réduire les coûts de production. La situation financière des entreprises françaises reste très fragile. Les faillites pourraient progresser de 25 % en 2009¹⁰.

L'activité du Crédit Foncier au premier semestre 2009

Les volumes de production du secteur Corporate privé du Crédit Foncier ont été réduits face à la disponibilité de liquidité et à la contraction des marchés. Ils ont porté sur des opérations sélectionnées, permettant de conserver un niveau de risque limité. Ainsi, au premier semestre 2009 le niveau de production des opérateurs privés accuse une baisse de 64 % par rapport à la même période de l'année précédente et s'élève à 697 millions d'euros.

Les Opérateurs privés : la production de crédits

(en millions d'euros)

Production	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2009	Variations 2009/2008
Promoteurs	738	264	-64,2%
Investisseurs	868	153	-82,4%
Partenariats Public-Privé (PPP)	100	217	+ 117,0%
Entreprises *	251	63	-74,9%
Total	1 957	697	-64,4%

* Y compris Locindus

Promoteurs : au premier semestre 2009, le Crédit Foncier a accompagné principalement les programmes des majors de la promotion immobilière. Le succès du dispositif Scellier a notamment permis de relancer en partie des opérations. Les volumes de production atteints permettent ainsi de garantir la rentabilité et la sécurité de l'activité.

¹⁰ Source : Euler Hermes SFAC

Investisseurs : la production s'est réduite du fait de la contraction du marché. L'essentiel des volumes a concerné des opérations d'investissement d'un montant se situant autour de 10 millions d'euros avec des investisseurs privés. Une partie de la production concerne les PLS Plan de Relance qui devraient prendre leur essor au second semestre.

Entreprises : dans le contexte économique actuel, la sélection des opérations explique le faible niveau de production. En revanche, la rentabilité à ce niveau de production reste préservée. La majorité de l'activité est tournée vers les PME/PMI présentant une structure solide.

Partenariats Public-Privé (PPP) : les collectivités locales ayant pour la plupart différé leurs investissements et compte tenu d'une activité séquencée dans le temps, le volume de PPP mis en force au premier semestre 2009 correspond à des opérations engrangées en 2008. Cependant, le niveau de réponses aux appels d'offre permettra une certaine continuité de la production.

IREF (International Real Estate Finance) : l'activité internationale auprès des opérateurs privés a démarré en privilégiant la qualité du risque dans un marché qui devrait offrir progressivement des opportunités.

Les Projets emblématiques

Promoteurs : GICRAM/ AEW

Le Crédit Foncier a financé la construction en CPI d'un entrepôt logistique de 22 442 m² SHON permettant l'exploitation d'une activité de stockage en froid positif (produits frais CASINO). Cet entrepôt participe au développement de la ZAC EUROCENTRE de Toulouse qui compte maintenant cinq bâtiments. Cette opération marque la poursuite de la collaboration du Crédit Foncier avec CGI-BAT (caisse de garantie de la Fédération du Bâtiment) qui participe à la GFA et GEMFI pour qui il s'agit de la 27^{ème} opération financée par le groupe CFF et de la cinquième sur le site Toulousain de Castelnau d'Estrefonds.

Investisseurs : CCP II CLIVE

Le Crédit Foncier refinance un portefeuille pour le fonds CCP II, géré par AEW Europe. AEW Europe et le Crédit Foncier ont finalisé le refinancement d'un portefeuille de 7 immeubles de bureaux situés en Ile-de-France, à Nantes et à Bordeaux pour le fonds Curzon Capital Partners II (CCP II), dédié aux actifs tertiaires en Europe. Ce portefeuille, acquis en fonds propres au cours des 24 derniers mois, a été refinancé au moyen d'un prêt long terme de 21,5 millions d'euros.

Entreprises : LES JARDINS D'ENEE

Le Crédit Foncier en collaboration avec CICOBAIL et les CE Provence Alpes Corse et Côte d'Azur, a financé la construction, d'un EHPAD au cœur de Marseille, pour un montant global de 7,5 millions d'euros. Ce projet mixte sur 4 665 m² SHON comprenant une maison de retraite de 80 lits, des commerces et une centaine de logements, est porté par NEXITY (financement de la promotion assuré par CECAZ) qui se charge aussi de la commercialisation des lots de commerce. Le programme s'inscrit dans le périmètre de "Marseille Grand Est" et participera à la revitalisation du quartier de la Capelette.

Partenariats Public Privé : UPVII DIDEROT

Le Crédit Foncier associé au groupement UNICITE mené par GTM BATIMENT (filiale de Vinci construction France) et composé de FIDEPPP, BARCLAYS, SICRA, et GDF SUEZ ES a été retenu comme arrangeur et financeur principal de l'opération de construction d'ouvrages universitaires pour la faculté de Paris VII Diderot. Le projet basé sur le site de la ZAC Paris Rive Gauche comprendra 4 bâtiments sur 44 612 m² SHON et un parking de 170 places. Par ce contrat de partenariat d'une durée de 30 ans, le Crédit Foncier interviendra en deux étapes, en octroyant pendant la phase de construction : un crédit relais Fonds Propres, un crédit relais construction et un crédit revolving, et en percevant pendant la phase d'exploitation des créances par cession Dailly et une dette projet sculptée.

Les Opérateurs privés : les encours de crédits

(en millions d'euros)

Encours - Prêts en direct fin de période	31 déc. 2008	30 juin 2009	Variations 2009/2008
Total Opérateurs privés	11 034	10 383	-5,9 %

Au 30 juin 2009, les encours de créances sur la clientèle des Opérateurs corporate privés s'élève à 10,4 milliards d'euros, en baisse de 5,9 % par rapport au 30 juin 2008.

Les perspectives au second semestre 2009

L'activité devrait évoluer au même rythme au second semestre, en attente de reprise des marchés. En effet, dans ce contexte, la préservation d'un risque limité reste la priorité. Les plans d'actions seront tournés vers les secteurs résistant à la crise.

► Acquisitions de titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (CMBS)

La toute récente activité à l'international mise en place dans le secteur des Opérateurs privés (IREF - International Real Estate Finance) s'est concentrée sur l'acquisition de titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale et garanties par des Opérateurs privés (CMBS).

Production et Stock

Titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (CMBS)

(en millions d'euros)

Production	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2009	Variations 2009/2008
Nouvelles acquisitions	0	132	n.s.

Encours fin de période	31 déc. 2008	30 juin 2009	Variations 2009/2008
Stock de Titres	180	284	+ 57,8 %

RECAPITULATIF

ACTIVITE REALISEE AUPRES DES OPERATEURS PRIVES

(en millions d'euros)	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2009	Variations 2009/2008
Production	1 957	829	-57,6 %
Prêts en direct aux Opérateurs privés	1 957	697	-64,4 %
Acquisitions de titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale	0	132	<i>n.s.</i>

(en millions d'euros)	31 déc. 2008	30 juin 2009	Variations 2009/2008
Encours fin période	11 214	10 667	-4,9 %
Prêts en direct aux Opérateurs privés	11 034	10 383	-5,9 %
Titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (stock)	180	284	+ 57,8 %

ETUDES, EXPERTISE ET SERVICES IMMOBILIERS

► Expertise et évaluations financières

Au cours du premier semestre 2009, l'ensemble du Pôle Expertise du Crédit Foncier a réalisé près de 17 500 missions pour un chiffre d'affaires global de 11,5 millions d'euros.

Le Crédit Foncier et ses seules filiales Foncier Expertise et Serexim ont réalisé 16 600 missions dont 10 750 missions externes pour des chiffres d'affaires respectifs de 10,9 millions d'euros et 6,4 millions d'euros. En progression de 9,0 % par rapport au premier semestre 2008, le chiffre d'affaire total résulte de la forte hausse des missions externes (+ 32,3 %). Celle-ci compense fortement la baisse des missions internes qui accusent un retrait sur :

- les dossiers de Prêts Viagers Hypothécaires (PVH) dont le volume est en deçà des attentes,
- les prestations associées aux demandes de crédit émanant des professionnels,

La croissance sur le segment des prestations externes se caractérise par :

- le développement de la clientèle externe de Foncier Expertise sur le marché des OPCI,
- le conseil aux utilisateurs tels la SNCF, RFF, La Poste, AFT IFTIM,
- le conseil aux investisseurs tels MACSF.

Ceci dans un contexte, en ce premier semestre 2009, marqué par une forte contraction des volumes d'investissements, en particulier en immobilier tertiaire, qui n'a pas été compensée en immobilier d'habitation, dont la loi Scellier constitue le seul segment de croissance.

L'exercice 2009 devrait toutefois se traduire par une consolidation de l'activité du Pôle Expertise, dans un marché de la prestation de service en contraction.

► Investissements immobiliers

La détérioration du marché immobilier constatée en 2008 s'est poursuivie au premier semestre 2009, notamment pour les logements de province de qualité médiocre et en situation secondaire. Le recentrage sur l'activité Défense des Créances du Crédit Foncier s'est donc accentué avec néanmoins plus d'une vingtaine d'appropriations de logements individuels issus du traitement contentieux du financement des Particuliers.

S'agissant de l'immobilier tertiaire, il est également fortement déprimé. Certains encours des professionnels de l'immobilier, très peu nombreux mais identifiés comme potentiellement à risque, font l'objet d'un suivi spécifique transverse impliquant l'intervention de différents métiers du Crédit Foncier dont celui de l'immobilier opérationnel où se pilote par ailleurs le processus de vente de quelques actifs issus du Crédit bail Immobilier.

Dans ce contexte financier et immobilier perturbé, la priorité est donnée en 2009 au portage d'actifs immobiliers, aux actions de valorisation et d'amélioration du rendement locatif des Foncières plutôt qu'aux cessions.

En matière d'investissement, un projet positionné sur l'accession au logement d'entrée de gamme a été validé et devrait être lancé au cours du second semestre. D'autres opérations, essentiellement liées à des externalisations d'actifs immobiliers de grandes entreprises, sont également en cours d'étude.

Enfin, en accompagnement de son activité de financement PPP, le Crédit Foncier, via sa filiale SIPARI VELIZY, a pris livraison d'une gendarmerie de 50 logements à Hallennes-lez-Haubourdin (59) et participé en tant qu'investisseur également à la construction d'une EHPAD de 214 lits à Harcourt (27).

► Conseil immobilier

Dans le cadre de l'activité de conseil immobilier, le Crédit Foncier, via sa filiale Foncier Consultants, a acquis la société GCEI Conseil Immobilier en février 2009. Foncier Consultants entend ainsi poursuivre et développer l'accompagnement des entités publiques, des acteurs de l'économie sociale, des entreprises et des investisseurs privés en matière de valorisation d'actifs immobiliers, de reconversion de sites, de stratégie immobilière.

► **Une Direction de l'habitat, au service des collectivités locales**

La Direction de l'habitat du Crédit Foncier, créée en juin 2007, a pour vocation d'apporter une information pratique aux collectivités locales sur les dispositifs financiers qu'elles peuvent utiliser dans le cadre de leur politique du logement. Depuis sa création, elle est mobilisée sur la question de l'accèsion sociale à la propriété et son rôle a été important dans la propagation du PASS Foncier sur le territoire national.

La stratégie du métier

Le but du Crédit Foncier est d'apporter une information de qualité aux collectivités locales valorisant l'image de la société, de parfaitement comprendre les problématiques locales afin d'améliorer constamment son offre de services (financement destiné aux particuliers et aux opérateurs sociaux, mais aussi conseils et expertise immobiliers) et d'accompagner son réseau sur de nouveaux marchés.

L'activité au cours du premier semestre 2009

Le Crédit Foncier a organisé en région plus de 200 réunions dont une moitié avec les collectivités locales et l'autre moitié avec les professionnels privés ou publics intervenant sur le marché de l'accèsion sociale.

Son action a incontestablement eu un rôle significatif dans le développement du marché du PASS-Foncier sur lequel le Crédit Foncier a un rôle de leader avec près de 2 000 dossiers initiés au cours du premier semestre en partenariat avec de nombreux CIL et notamment Astria, Solendi, le GIC, CILGERE.

Parmi les faits marquants du semestre, on notera :

- Les réunions tenues avec les plus grandes collectivités : Lyon, Strasbourg, Toulouse, Toulon, Nice, Nantes, Lille, et l'accompagnement de certaines d'entre elles - Lille, Nice et Nantes - sur la mise en place du PASS Foncier sur leur territoire.
- La signature de conventions de partenariat avec les Communautés d'agglomération de La Rochelle et de Béziers (le 2/07) dans le but de mettre en application le PT0% majoré et le PASS Foncier sur leur agglomération.
- La signature d'une convention de distribution du prêt à taux zéro de la communauté d'agglomération de Tours (Tours +).
- L'intervention du Crédit Foncier sur le thème du PASS Foncier lors de journées d'études organisées par les fédérations professionnelles – Fédération des Promoteurs Constructeurs, Union des Maisons Françaises, Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs – que ce soit à l'échelon national ou régional.
- L'organisation des premières Rencontres Régionales du Crédit Foncier, à Nantes et Lille, rassemblant les décideurs régionaux sur les grands sujets de l'immobilier.

Les perspectives : évolutions attendues sur le deuxième semestre 2009

Le Crédit Foncier poursuivra son plan de visite des collectivités locales en intensifiant ses relations avec les plus grandes d'entre elles ainsi qu'avec les départements. Les liens noués tant par elle que par le réseau avec les CIL, les promoteurs et les constructeurs de maisons individuelles sont un atout pour laisser au Crédit Foncier sa place de leader sur le marché de l'accèsion sociale et notamment sur celui de PASS Foncier à un moment où ce produit, se simplifiant, élargira le champ de la concurrence.

LES OPERATIONS FINANCIERES

Un marché obligataire en équilibre entre Covered Bonds et Emissions Garanties d'Etat

En complément des émissions garanties d'Etat qui ont permis la réouverture du marché obligataire en 2008, le plan de rachat de la BCE d'un volume de 60 milliards d'euros de *Covered Bonds* a permis de relancer le marché des obligations sécurisées. Ce plan annoncé début mai 2009 prévoit des achats directs à la fois sur le marché primaire et sur le marché secondaire pendant un an, jusqu'en juin 2010. Stimulée par cette annonce, l'activité primaire libellée en Euro a été soutenue sur le deuxième trimestre avec un volume d'émissions de 32,5 milliards d'euros. Parmi ces émissions, celles en provenance de France, du Danemark, d'Allemagne et d'Italie marquent un retour en force. Toutes ces émissions se placent sur la partie longue de la courbe, traduisant une recherche de rendement et de duration de la part des investisseurs.

En parallèle, la tendance à l'élargissement des *spreads* qui avait prévalu depuis la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008 s'est inversée à l'annonce du plan.

Les volumes des émissions garanties d'Etat, après avoir atteint un pic en janvier 2009, avec 38 milliards libellés en Euro ont chuté à près de 11 milliards d'euros en juin, au bénéfice des émissions de *Covered Bonds* qui ont atteint 23 milliards d'euros en juin 2009 contre 14 milliards d'euros en janvier, coïncidant avec l'augmentation graduelle des émissions senior *unsecured*.

Les faits marquants du semestre du groupe Crédit Foncier

Dans un contexte de diminution des émissions benchmark d'obligations sécurisées sur le premier semestre 2009 (61 milliards d'euros contre 71 milliards d'euros sur le premier semestre 2008), la Compagnie de Financement Foncier, société de crédit foncier (SCF), émetteur AAA/Aaa/AAA, et le Crédit Foncier, émetteur A/Aa3/A+, ont levé 8 milliards d'euros sur le premier semestre 2009 contre 7,5 milliards d'euros sur la même période en 2008.

La maturité moyenne des émissions de la SCF s'est nettement allongée, passant de 3,9 ans en 2008 à 10 ans en 2009, confirmant la confiance des investisseurs de premier plan sur sa signature.

La politique d'émissions du Groupe repose sur les émissions benchmark, et les émissions pré-placées sous format placements privés (27 % du total émis) qui lui assurent un bon niveau de *spread*.

Le 12 mai 2009, une semaine après l'annonce de la BCE de rachat de 60 milliards d'euros de *Covered Bonds*, la Compagnie de Financement Foncier a rouvert le segment long terme des *Covered Bonds* avec le lancement d'un nouveau benchmark de 1,25 milliard d'euros à 12 ans, attirant un grand nombre de comptes *buy-and-hold* (assureurs pour 44 %, gestionnaires d'actifs pour 35 %). Il s'agit du premier benchmark de maturité 12 ans depuis juin 2007.

Sur le premier semestre 2009, la Compagnie a réalisé 5 émissions en Franc Suisse (CHF) pour un volume total de 975 millions de CHF, soit le double des émissions en CHF 2008 sur la même période. Cette croissance résulte en partie du partenariat conclu entre la Compagnie et les Banques Cantonales suisses qui permet au Groupe de répondre aux attentes de nouveaux investisseurs helvètes.

La répartition par zone géographique du placement des émissions de la SCF au 30 juin 2009 montre la prédominance des investisseurs Allemands (40 %), suivi des Français (37 %), Suisses (14 %), Britanniques (4 %), le Benelux (2 %), scandinaves (1 %) et autres (2 %). Les assureurs sont majoritaires (45 %), suivis des gestionnaires d'actifs (33 %), banques (19 %), fonds de pension (2 %) et autres (1 %).

Les perspectives pour le second semestre 2009

La reprise des émissions primaires sur le marché *Covered Bonds*, sous l'impulsion, entre autres de l'annonce du programme de rachat de la BCE, se confirme.

Au 21 août 2009, le montant des ressources levées sur l'année par le Crédit Foncier s'élève à 2,9 milliards d'euros avec une maturité moyenne de 5 ans ; celles-ci atteignent plus de 11 milliards d'euros pour la Compagnie de Financement Foncier avec une maturité moyenne de 9,5 années. Le redémarrage de l'activité de la Compagnie se confirme avec plus de 4,7 milliards d'euros émis pour le seul mois de juillet. Les *spreads* sur une maturité de 10 ans se sont considérablement réduits puisqu'ils se situent à fin juillet à 76 points de base contre un pic à 140 points de base courant février.

La Compagnie bénéficie d'une base d'investisseurs diversifiée ainsi que de la confiance du marché pour le format Obligations Foncières, développé par un nombre croissant d'institutions financières françaises.

Ces éléments sont de bon augure pour aborder le second semestre dans de bonnes conditions.

L'ANALYSE DES RESULTATS

Les résultats consolidés

Le résultat net part du groupe du premier semestre 2009 s'établit à 102 millions d'euros, en baisse par rapport à 2008 qui intégrait des éléments non récurrents significatifs.

en millions d'euros	1er semestre 2008	1er semestre 2009	Variations
Produit Net Bancaire (PNB)	556	472	-15%
Charges de gestion	-294	-284	-3%
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	262	188	-28%
Coût du risque	-48	-39	-19%
Résultats Sociétés MEE & autres actifs	3	3	-
Résultat avant impôt (RAI)	217	152	-30%
Impôt sur les bénéfices	-69	-46	-33%
Intérêts minoritaires	-8	-4	-50%
Résultat net - part du groupe (RN-pdg)	140	102	-27%

Le produit net bancaire atteint 472 millions d'euros au 30 juin 2009, en baisse de 15% du fait de l'intégration dans les comptes du 30 juin 2008 d'éléments à caractère non récurrent (produit de 175 millions d'euros de soulte de résiliation d'opération de couverture, provision de 95 millions d'euros sur les intérêts calculés au TIE des prêts à taux révisables faisant l'objet d'un plafonnement de taux). Retraité de ces éléments, le PNB affiche une stabilité par rapport à 2008. On notera une baisse des taux de remboursements anticipés significative préservant ainsi les marges d'intérêts futurs.

Les frais de gestion sont en baisse de 3% par rapport au 30 juin 2008, conséquence de la poursuite des efforts de maîtrise de ses coûts entrepris depuis 2006. Au final, le coefficient d'exploitation atteint 60,2 % pour 61,8 % au 30 juin 2008 (y compris prise en compte du retraitement des éléments à caractère non récurrent du PNB).

Le coût du risque reste contenu à 39 millions d'euros en 2009, en baisse par rapport au 30 juin 2008, avec un provisionnement prudent au titre du risque individuel (tant sur le métier des Particuliers que sur les professionnels de l'immobilier) et un coût du risque collectif intégrant des stress scenarii de dégradation des marchés.

Ce premier semestre très bien orienté permet au Crédit Foncier de tableer sur une croissance de son résultat pour 2009 et de confirmer les objectifs de production et d'émissions d'obligations foncières.

Le bilan synthétique consolidé

(en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2008	30/06/2009	PASSIF	31/12/2008	30/06/2009
Caisse et banque centrale, CCP	22	5	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6 751	6 674
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 987	2 861	Instruments dérivés de couverture	5 972	5 264
Instruments dérivés de couverture	5 246	4 788	Dettes envers les établissements de crédit	18 817	23 162
Actifs financiers disponibles à la vente	2 450	2 617	Dettes envers la clientèle	487	329
Prêts et créances sur les établissements de crédits	7 405	9 609	Dettes représentées par un titre	93 062	90 004
Prêts et créances sur la clientèle	108 693	107 106	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	284	292
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 767	1 898	Passifs d'impôts courants	3	5
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	566	781	Passifs d'impôts différés	149	186
Actifs d'impôts courants	185	2	Comptes de régularisation et passifs divers	3 879	3 807
Actifs d'impôts différés	217	247	Provisions	211	225
Comptes de régularisation et actifs divers	3 107	3 184	Dettes subordonnées	855	872
Parts dans les entreprises mises en équivalence	70	48	Capitaux propres part du groupe	2 322	2 429
Immeubles de placement	117	114	<i>dont Résultat de l'exercice</i>	<i>220</i>	<i>102</i>
Immobilisations corporelles	141	141	Intérêts minoritaires	237	219
Immobilisations incorporelles	26	26	TOTAL	133 029	133 468
Ecarts d'acquisition	30	41			
TOTAL	133 029	133 468			

Le **total du bilan** consolidé IFRS au 30 juin 2009 s'établit à 133,5 milliards d'euros et n'a pas évolué sensiblement depuis le 31 décembre 2008.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit** progressent de 2,2 milliards d'euros principalement en raison d'une augmentation de la trésorerie placée à court terme.

Les **prêts et créances sur la clientèle**, se contractent de 1,6 milliards d'euros au 30 juin 2009 essentiellement en raison de la réduction de 1,8 milliard d'euros des créances titrisées, les encours de prêts à la clientèle restant stables.

Les **dettes envers les établissements de crédit** atteignent 23,2 milliards d'euros contre 18,8 milliards d'euros au 31 décembre 2008 augmentant de 4,4 milliards d'euros essentiellement en raison d'un recours accru au financement auprès de la BCE porté de 6,8 milliards d'euros au 31 décembre 2008 à 11,9 milliards d'euros et de la réduction des comptes à vue pour 0,7 milliard d'euros.

Les **dettes représentées par un titre** s'élèvent à 90 milliards d'euros contre 93,1 milliards d'euros au 31 décembre 2008. Cette évolution résulte principalement de la baisse enregistrée sur les emprunts obligataires (-5,2 milliards d'euros) ainsi que de la hausse du poste TMI, TCN et certificats de dépôt (+ 1,8 milliards d'euros).

Les **capitaux propres part du groupe** d'un montant de 2,4 milliards d'euros restent stables par rapport au 31 décembre 2008.

Perspectives

Le Crédit Foncier n'a pas connaissance de détérioration affectant les perspectives du groupe depuis la date des états financiers semestriels.

GESTION DES RISQUES

Au premier semestre 2009 comme l'arrêté du 31-12-2008, le Crédit Foncier a choisi dans un souci de lisibilité et de cohérence d'unifier l'information fournie aux titres d'IFRS 7 et du Pilier 3 de Bâle II. Les informations sur la gestion des risques requises par la norme IFRS 7, par le titre IX de l'Arrêté du 20 février 2007 (Bâle II) et les informations sur le capital requises par l'amendement IAS 1 font partie des comptes certifiés par les Commissaires aux Comptes (à l'exception des informations mentionnées « non auditées »).

SOMMAIRE

1 - ORGANISATION GENERALE : INFORMATIONS RELATIVES A LA GESTION DES RISQUES.....	40 -
<i>Préambule.....</i>	<i>40 -</i>
1.1 - Missions dévolues aux filières Risques et Conformité	40 -
1.2 - Système d'information et mise en qualité des données du groupe Crédit Foncier.....	40 -
1.3 - Faits marquants premier semestre 2009	41 -
2 - CHAMP D'APPLICATION.....	43 -
3 - ADEQUATION DU CAPITAL INTERNE ET EXIGENCE DE FONDS PROPRES.....	44 -
3.1 - Gestion du CAPITAL.....	44 -
3.2 - Composition des fonds propres prudentiels	44 -
3.3 - Exigence de fonds propres.....	45 -
3.4 - Gestion des ratios réglementaires.....	47 -
4 - LA GESTION DES RISQUES DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE.....	48 -
4.1 - Etat des lieux des procédures et des méthodes	48 -
4.2 - Répartition des engagements au 30 juin 2009	50 -
4.3 - Diversification des risques et risques de concentration.....	68 -
4.4 - Commentaires sur les engagements au 30 juin 2009	70 -
5 - TECHNIQUES DE REDUCTION DES RISQUES	78 -
5.1 - Valorisation et gestion des instruments constitutifs de sûretés réelles	78 -
5.2 - Fournisseurs de protection.....	78 -
5.3 - Effet technique de réduction du risque de crédit.....	78 -
5.4 - Compensation des éléments de bilan et hors-bilan	81 -
6 - TITRISATIONS.....	82 -
6.1 - Objectifs poursuivis, activité et degré d'implication	82 -
6.2 - Approches et évaluations externes de crédit.....	82 -
6.3 - Expositions du groupe Crédit Foncier sur les opérations de titrisations.....	82 -
7 - REPORTING G7.....	89 -
7.1 - CDO et expositions "monolines" et autres garants	89 -
7.2 - Expositions CMBS (Commercial mortgage-backed securities)	91 -
7.3 - Autres expositions subprime et Alt-A (RMBS, prêts, etc...)	94 -
7.4 - Véhicules ad hoc	95 -
7.5 - Opérations de dettes à effet de levier ou LBO.....	97 -
7.6 - Autres expositions sensibles (Lehman, Madoff)	99 -
7.7 - Glossaire de titrisation	100 -
8 - LES RISQUES DE MARCHE	101 -
8.1 - Exigences en fonds propres pour le risque de marché	101 -
8.2 - Système de mesure et de limites des risques de taux, de liquidité et de change	101 -
8.3 - Cas spécifique du portefeuille de négociation	101 -
9 - LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN.....	102 -
9.3 - Suivi du risque de liquidité.....	102 -
9.4 - Suivi du risque de taux d'intérêt global	104 -
10 - LE RISQUE ACTIONS.....	106 -
11 - LES RISQUES OPERATIONNELS	107 -
12 - LE RISQUE D'INTERMEDIATION.....	107 -
13 - LE RISQUE DE REGLEMENT	107 -
14 - LE RISQUE DE NON-CONFORMITE	108 -
15 - AUTRES RISQUES.....	110 -

1 - ORGANISATION GENERALE : INFORMATIONS RELATIVES A LA GESTION DES RISQUES

PREAMBULE

Le dispositif d'engagement en vigueur défini n'a pas, à ce jour, subi de modification suite à la constitution de BPCE. Toute évolution sera bien entendu reflétée dans la politique des risques du CFF.

Le Crédit Foncier est potentiellement exposé à trois types de risques généraux inchangés depuis fin 2008 : les risques de crédit et de contrepartie, les risques de liquidité et de taux d'intérêt (ALM) et les risques opérationnels. Leur descriptif figure en page 134 du document de référence 2008.

1.1 - MISSIONS DEVOLUES AUX FILIERES RISQUES ET CONFORMITE

Pour tout complément se reporter au document de référence 2008.

La DRI est dotée, au 30 juin 2009, d'un effectif de 65 personnes qui doit être porté à 70 à fin 2009. Les actions suivantes ont été mises en œuvre au premier semestre 2009 :

- Compléments apportés à politique des risques pour les activités à l'international et relais de croissance.
- Travaux d'amélioration des procédures de gestion des risques ALM, risques de taux et de liquidité.
- Poursuite de la mise en conformité réglementaire de l'organisation des activités, au travers notamment du chantier Bâle 2 et de la mise à jour presque complète de la cartographie des process.
- Mise en place d'un Comité Fonds Propres pour tirer parti de l'implantation des normes prudentielles et affiner le pilotage des équilibres financiers.

La politique des risques au premier semestre 2009

Le principal fait marquant la politique des risques au premier semestre 2009 porte sur le cadrage des activités à l'international que le Crédit Foncier a entrepris de développer:

- IREF (International Real Estate Finance): cette activité porte sur l'investissement dans l'immobilier commercial à l'international sous forme d'instruments CMBS ou via des syndications,
- Secteur Public international : enrichissement des règles, avec notamment la mise à niveau du dispositif de limites,
- Particuliers Non-Résidents: définition précise des règles de recevabilité et sécurisation des procédures de gestion des prêts immobiliers à une clientèle non-résidente en France.

1.2 - SYSTEME D'INFORMATION ET MISE EN QUALITE DES DONNEES DU GROUPE CREDIT FONCIER

Se référer au document de référence 2008 pour cette partie.

1.3 - FAITS MARQUANTS PREMIER SEMESTRE 2009

1.3.1 - Conjoncture

Eclairage premier semestre 2009

Le premier semestre 2009 a été marqué par :

- le retournement amorcé en 2008 dans le secteur immobilier qui s'est accentué sur le 1er semestre 2009 et a plus particulièrement concerné certains marchés européens (Espagne, notamment Madrid et certaines régions côtières, l'Irlande, la Grande-Bretagne et dans une moindre mesure, la France). Cette détérioration du marché immobilier, dans un contexte de conjoncture économique générale dégradée, a commencé à affecter la solvabilité de certaines catégories d'emprunteurs voire à accélérer certaines tendances négatives observées en 2008 (dans la promotion immobilière ou l'hôtellerie par exemple).
- l'impact de la crise financière reste présent au premier semestre 2009 mais, sous l'influence des mesures prises par les autorités et banques centrales, les conditions du marché du refinancement et du crédit ont commencé à s'améliorer en fin de semestre, dans un contexte de stabilisation des taux à un bas niveau. Sur le premier semestre 2009, certains établissements financiers ont été confrontés à des problèmes de liquidité voire de solvabilité particulièrement aigus ; ces difficultés ont amené la majorité des Etats souverains européens et américains à prendre des mesures de recapitalisation et de soutien au marché interbancaire. Sur les marchés de crédit (notamment sur les segments Secteur Public International et Titrisations), le premier trimestre 2009 a été caractérisé par un véritable effondrement des volumes avec un niveau de transactions historiquement bas et des niveaux de spreads particulièrement élevés ; la situation s'est sensiblement améliorée sur le second trimestre 2009 avec un net resserrement des prix, notamment sur le secteur SPI et quelques opérations secondaires de taille limitée sur le marché des titrisations.
- le plan de rachat de Covered Bonds par la BCE, d'un volume de 60 milliards d'euros jusqu'en juin 2010, a permis d'accélérer la reprise de ce marché. Stimulée par l'annonce de ce plan d'obligations sécurisées, l'activité primaire libellée en Euro a été soutenue sur le deuxième trimestre avec un volume de 32,5 milliards d'euros. Alors que l'activité primaire benchmark libellée en Euros sur le premier semestre 2009 est en recul de 38 % par rapport à la même période l'année précédente, la hausse continue des spreads secondaires et des primes d'émission de 2008 tendent à se stabiliser. Les émissions en provenance de France, du Danemark, d'Allemagne et d'Italie marquent un retour en force du primaire sur le marché des obligations sécurisées. Toutes ces émissions se placent sur la partie longue de la courbe, traduisant une recherche de rendement et de durée de la part des investisseurs. Les volumes des émissions garanties d'Etat, après avoir atteint un pic en janvier 2009 avec 38 milliards d'euros, ont chuté à près de 7 milliards d'euros en juin, à l'inverse des émissions Covered Bonds qui ont atteint 13 milliards d'euros en juin 2009 contre 3 milliards d'euros en janvier, coïncidant avec l'augmentation graduelle des émissions "senior unsecured".

1.3.2 - Risques financiers (ALM)

Le Crédit Foncier est soumis à des risques de bilan que ce soit des risques de liquidité ou de taux d'intérêt ou de change. Ces risques sont gérés par la Direction ALM et – concernant la liquidité à court-terme - par la Direction des opérations financières du Groupe.

Les risques de taux et de change sont maîtrisés dans le cadre de limites et selon les orientations prises par le Comité de gestion de bilan afin de préserver la marge nette d'intérêt.

Les parties 8 & 9 détaillent la présentation de ces risques.

Réserves mobilisables du Crédit Foncier et refinancement – Faits marquants du 1er semestre

Le Crédit Foncier dispose d'importantes réserves mobilisables auprès de la BCE (63,8 milliards d'euros) dont une part réduite a été effectivement mobilisée (environ 13,6 milliards d'euros à fin juin 2009).

Dans un contexte de diminution des émissions benchmark d'obligations sécurisées sur le premier semestre 2009 (61 milliards d'euros contre 71 milliards d'euros sur le premier semestre 2008), la Compagnie de Financement Foncier, société de crédit foncier (SCF), émetteur AAA et le Crédit Foncier, émetteur A+, ont levé 8 milliards d'euros sur le premier semestre 2009 contre 7,5 milliards d'euros sur la même période en 2008. Ce montant comprend un volet de 5,1 milliards d'euros de durée de vie moyenne 10 ans sous la signature de la Compagnie et un volet de 2,9 milliards d'euros de maturité maximale 3,2 ans sous la signature du Crédit Foncier.

La maturité moyenne des émissions de la SCF s'est nettement allongée, passant de 3,9 ans en 2008 à 10 ans en 2009, confirmant la confiance des investisseurs de premier plan sur cette signature.

La politique d'émissions du groupe CFF allie les émissions benchmark, et les émissions pré-placées sous format de placements privés (27 % du total émis) qui assurent un bon niveau de spread.

Le 12 mai 2009, une semaine après l'annonce par la BCE du rachat de 60 milliards d'euros de Covered Bonds, la Compagnie a rouvert le segment long terme des Covered Bonds avec le lancement d'un nouveau benchmark de 1,25 milliards d'euros à 12 ans, attirant un grand nombre de comptes buy-and-hold (assureurs pour 44 %, gestionnaires d'actifs pour 35 %). Il s'agit du premier benchmark de maturité 12 ans depuis juin 2007. La diversification en devises s'est faite sur le premier semestre 2009 par 5 émissions en CHF.

S'appuyant sur le partenariat avec la Banque Cantonale de Genève, le volume total émis est de 975 millions de francs suisses, soit le double des émissions 2008 francs suisses sur la même période.

La répartition par zone géographique du placement des émissions de la SCF au 30 juin 2009 montre néanmoins encore la prédominance des investisseurs Allemands (40,2 %), suivi des Français (37 %), Suisses (13,8 %), Britanniques (4,5 %), le Benelux (1,8 %), Scandinaves (1,1 %), et autres (1,7 %).

Les assureurs sont majoritaires (45 %), suivis des gestionnaires d'actifs (33 %), banques (19 %), fonds de pension (2 %) et autres (1 %).

Les perspectives pour le deuxième semestre 2009

La reprise des émissions sur le marché primaire des « Covered Bonds » s'est confirmée au début du second semestre ; la Compagnie de Financement Foncier, filiale du Crédit Foncier, a d'ailleurs émis plus de 7 milliards d'euros sur juillet et août 2009.

Les plans de relance des pouvoirs publics et les perspectives de reprise qui se dessinent au niveau mondial pourraient offrir au Crédit Foncier des opportunités sur le second semestre 2009.

1.3.3 - Faits marquants du premier semestre 2009 pour le risque de crédit

La détérioration de l'environnement économique et financier depuis 2008 n'a pas jusqu'ici fondamentalement remis en cause la qualité générale des encours de crédit ainsi que le profil de risque du Crédit Foncier. Les encours globaux ont vu, en revanche, leur croissance très ralentie voire stabilisée sous l'effet de restrictions volontaires d'activité. Dans le même temps, le Crédit Foncier a mis à profit son positionnement commercial et l'amélioration de son dispositif interne pour continuer d'améliorer significativement son pilotage et niveau de marges.

Le ralentissement des volumes a concerné plus particulièrement le Secteur Public français (quasi gelé) et les activités internationales qu'il s'agisse de l'acquisition de créances hypothécaires

étrangères ou du secteur public international ; il a également porté sur des segments d'activité immobilière exposés au retournement de la conjoncture immobilière (Foncières, Promotion). En revanche, le dispositif de maîtrise des encours a privilégié la distribution des crédits au réseau des Particuliers dans la poursuite du dynamisme observé fin 2008, ce qui a permis de confirmer une progression significative de parts de marché dans certains secteurs.

Le ralentissement des volumes a toutefois été compensé par l'accroissement notable des marges.

Dans ce contexte de crise, le Crédit Foncier n'a pas modifié sensiblement son corps de règles à l'octroi, jugé solide et bien adapté. En revanche, une grande attention a été portée au respect strict des normes et à l'équilibre entre le rendement et les risques conformément aux orientations stratégiques.

Le resserrement du dispositif de surveillance a concerné plus spécifiquement les secteurs sensibles ou plus particulièrement exposés à la détérioration de la conjoncture (promoteurs, investisseurs immobiliers, LBO, bureaux en blanc), secteurs qui ne représentent toutefois qu'une part très minoritaire des expositions du Crédit Foncier.

La partie 4.4 – commentaires sur les engagements détaille les évolutions pour chacun des métiers du Crédit Foncier.

1.3.4 - Autre fait marquant : début du fonctionnement en environnement Bâle II

Le projet Bâle II est entré depuis novembre 2008 dans sa phase de certification :

- le processus de validation des modèles sur les Particuliers avec le département Validation de la DRG (CNCE) est en cours de finalisation;
- l'Inspection Générale CNCE a procédé à l'audit du dispositif Positions de titrisations (mission conduite entre fin mars et début mai) qui aboutit à des conclusions positives ;
- l'audit du portefeuille des Particuliers a démarré courant mai et doit se terminer à la fin septembre 2009.

Ce processus devrait permettre au nouveau Groupe BPCE de confirmer, après prise en compte des impacts liés à la fusion, la demande d'autorisation d'homologation pour le premier semestre 2010 sur ces portefeuilles, avec une perspective de visite de la Commission Bancaire d'ici à fin 2009 voire début 2010 en principe.

Le Crédit Foncier travaille par ailleurs avec le nouveau Groupe BPCE à la préparation de l'homologation des autres portefeuilles, notamment ceux du Secteur Public et des professionnels de l'immobilier.

Le projet Bâle II constitue ainsi une opportunité pour fédérer les projets d'urbanisation du système d'information et mettre à plat toutes les procédures. Ce premier semestre a été ainsi marqué par les mesures suivantes :

- la recherche d'optimisation du couple risque/rendement (suivi de la recevabilité des opérations sur base ROE),
- le suivi des notations,
- l'anticipation de la mesure des besoins en fonds propres sur la base des méthodes avancées Bâle II,
- la mise en qualité progressive des systèmes et qualités de données.

2 - CHAMP D'APPLICATION

La société Foncier Assurance est déconsolidée depuis le 1^{er} janvier 2009. Le périmètre prudentiel est identique à celui de la consolidation détaillée dans les annexes comptables.

Pour plus d'informations, se reporter au document de référence 2008.

3 – ADEQUATION DU CAPITAL INTERNE ET EXIGENCE DE FONDS PROPRES

3.1 – GESTION DU CAPITAL

Pour tout complément se reporter au document de référence 2008, page 151.

3.2 - COMPOSITION DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS

Le tableau ci-après résume la composition des fonds propres prudentiels du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2009 comparé au 31 décembre 2008.

TABLEAU DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	31/12/08	En millions d'euros	30/06/09
Fonds propres de base			
Capital	1 082		1 198
Réserves et report à nouveau	1 265		1 375
Intérêts minoritaires	240		217
Résultat	220		78
Emissions de Tier One hybride	280		280
Déductions des fonds propres de base	(72)		(89)
<i>dont écarts d'acquisitions</i>	(30)		(41)
<i>dont autres immobilisations incorporelles</i>	(42)		(48)
Autres éléments des fonds propres de base	(103)		(97)
Fonds propres de base avant déductions	2 912	(A)	2 961
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres complémentaires de premier niveau	3		1
Fonds propres complémentaires de second niveau	513		501
Déductions des fonds propres complémentaires	0		0
Fonds propres complémentaires avant déductions	516	(B)	502
Déductions des fonds propres			
Participations et créances subordonnées dans les établissements de crédit ou financiers	(2)		(1)
Autres déductions	(111)		(88)
Participations dans les entités relevant du secteur des assurances			(22)
Déductions des fonds propres	(113)	(C)	(111)
dont			
<i>déductions des fonds propres de base</i>	(56)		(44)
<i>déductions des fonds propres complémentaires</i>	(56)		(44)
Déductions complémentaires			(22)
TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	3 316	(A)+(B)+(C)	3 352
dont Fonds propres de base	2 856		2 917
dont Fonds propres complémentaires	460		458
Dont déduction participations sociétés assurances			(22)

Source Corep 31/12/2008 et 30/06/2009

3.3 - EXIGENCE DE FONDS PROPRES

Le groupe Crédit Foncier calcule les exigences en fonds propres réglementaires, aussi bien pour le risque de crédit que le risque opérationnel, selon la méthode standard Bâle II. Le groupe Crédit Foncier n'est pas soumis au risque de marché.

Les exigences en fonds propres réglementaires issues du Corep 30/06/2009 comparées au 31/12/2008 se répartissent comme suit :

EXIGENCES DE FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES (Corep)	En millions d'euro	31/12/08	30/06/09
Risque de crédit			
Administrations centrales et banques centrales		7	6
Etablissements		404	437
Entreprises		895	955
Clientèle de détail		1 055	1 140
Actions		28	39
Position de titrisation		391	406
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit		60	60
Total des exigences au titre du risque de crédit	(A)	2 840	3 043
Total des exigences au titre du risque de marché	(B)	0	0
Total des exigences au titre du risque opérationnel	(C)	131	131
EXIGENCES DE FONDS PROPRES	(A)+(B)+(C)	2 971	3 174

source Corep 31/12/2008 et 30/06/2009

Les exigences relatives aux expositions du Crédit Foncier restent relativement stables. L'évolution constatée entre décembre et juin est essentiellement due à l'application du défaut bâlois, en lieu et place du douteux comptable et à la dégradation des notes de certaines contreparties.

Le groupe Crédit Foncier est engagé dans un processus d'homologation à l'utilisation de la méthode Bâle II de notation interne, pour ses portefeuilles de prêts aux particuliers et des titrisations.

Le tableau qui suit présente les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit avec la répartition des valeurs exposées au risque, selon les pondérations réglementaires Bâle II dans l'approche standard appliquée au groupe.

EXIGENCES DE FONDS PROPRES au titre du RISQUE DE CREDIT
avec répartition des valeurs exposées au risque, selon les pondérations réglementaires Bâle II

En millions d'euros	Administrations centrales et banques centrales	Etablissements	Entreprises	Clientèle de détail (**)	Actions	Titrisations	Totaux	Actifs pondérés	Exigences risque de crédit
Exposition brute (*) (Bilan + Hors-Bilan)	10 494	40 188	20 797	47 851	327	21 535	141 192		
Valeur exposée au risque***	9 695	38 005	17 866	46 680	327	21 535	134 107		
Pondération après prise en compte de la technique de réduction du risque de crédit									
0 %	9 312	10 028	1 004	9 837			30 180	-	-
7 %				847			847	59	5
10 %		1 404					1 404	140	11
15 %				3 597			3 597	540	43
20 %	381	26 555	3 812	4 836		20 553	56 136	11 227	898
35 %			1 345	20 786			22 131	7 746	620
50 %		16	3 104	453		10	3 582	1 791	143
75 %				5 092			5 092	3 819	306
100 %		-	7 511	964		855	9 330	9 330	746
150 %	2	2	1 091	269	327		1 690	2 535	203
350 %						29	29	103	8
Déduit des fonds propres						87	87		
Totaux valeurs exposées au risque	9 695	38 005	17 866	46 680	327	21 535	134 107	37 290	2 983
Totaux valeurs exposées pondérées	80	5 462	11 932	14 254	491	5 073	37 290		
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit									60
Total exigences Risque de crédit									3 043

(*) Source : corep 30/06/2009 selon une présentation structurellement légèrement différente de celle de l'exposition globale au risque de crédit IFRS 7.

(**) La classe bâloise "Clientèle de détail" regroupe principalement le segment des Particuliers et accessoirement les segments des Professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des associations.

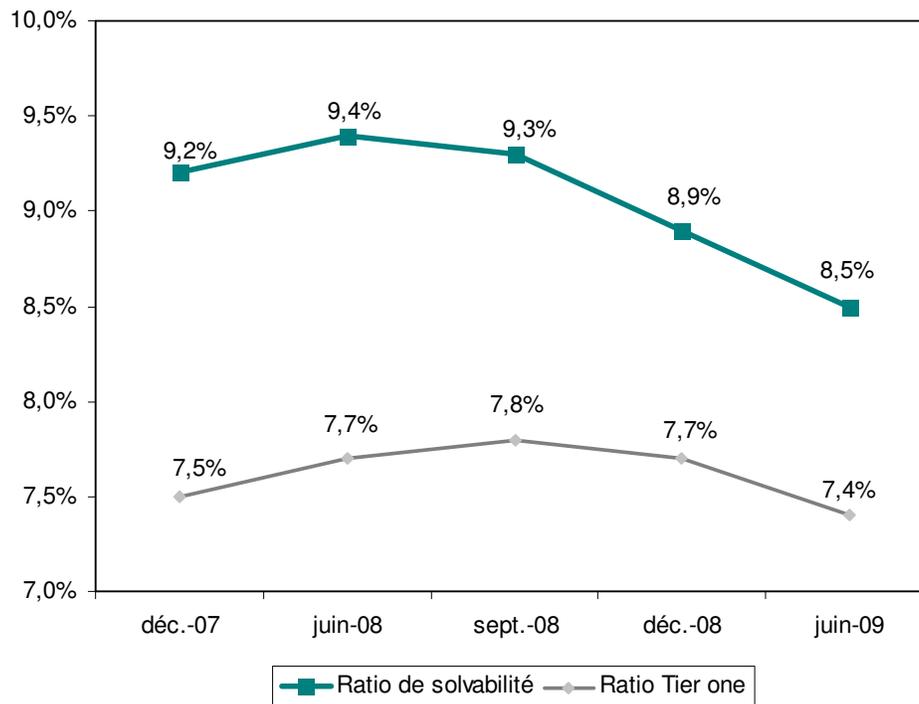
(***) La valeur exposée au risque correspond au bilan et au hors-bilan auquel est appliqué un facteur de conversion en équivalent crédit

Près de 88 % des valeurs exposées au risque sont pondérées à 50 % ou moins ce qui reflète la bonne qualité des actifs du Crédit Foncier, ce niveau de pondération correspondant aux meilleurs échelons de crédit définis par la Commission Bancaire.

3.4 - GESTION DES RATIOS REGLEMENTAIRES

Au 30 juin 2009, le ratio de solvabilité s'élève à 8,5 % contre un ratio de 8,9 % au 31 décembre 2008. Le ratio Tier One s'élève à 7,4 % contre 7,7 % au 31 décembre 2008.

La baisse des ratios s'explique essentiellement par une exigence en fonds propres supérieure consécutive à l'application du défaut bâlois au 1^{er} semestre 2009 en lieu et place d'un calcul basé sur le douteux comptable au 31/12/2008, ainsi qu'à la dégradation des notes de certaines contreparties.



Source corep 30/06/2009

4 - LA GESTION DES RISQUES DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

4.1 - ETAT DES LIEUX DES PROCEDURES ET DES METHODES

4.1.1 et 4.1.2

Se reporter au document de référence 2008 pour tout complément, notamment sur le dispositif de maîtrise des risques (partie 4.1.2) et le dispositif d'appréciation de la solvabilité à l'engagement (partie 4.1.2).

4.1.3 Attributions des limites de crédit

Après les réductions de limites opérées en 2008 sur les secteurs de la Promotion Immobilière et des Foncières, le groupe Crédit Foncier est resté très prudent dans la gestion des limites au premier semestre 2009, réservant son potentiel d'intervention aux plus belles signatures.

Dans la continuité des mesures prises en 2008, une attention particulière a été portée au premier semestre 2009 au secteur des Banques dont les limites ont été dans de nombreux cas réajustées à la baisse. En outre, l'activité du groupe Crédit Foncier avec ses contreparties bancaires en termes de produits dérivés est très largement encadrée par des accords de compensation et de collatéralisation qui permettent de limiter sensiblement son exposition.

4.1.4 La surveillance des risques

Pour la clientèle des Corporate Opérateurs Privés, le dispositif d'octroi, resserré en 2008 pour tenir compte d'une conjoncture dégradée continue à s'appliquer au premier semestre 2009 :

- sur l'activité Foncières et en application des instructions de la DRG, un renforcement du suivi de cette activité a été réalisé,
- les financements dédiés aux fonds d'investissements sont gelés depuis le second semestre 2008,
- le financement des bureaux en blanc (montant limité en tout état de cause) a également fait l'objet d'un gel et d'un reporting systématique,
- le maintien de règles rigoureuses sur les fonds propres et le taux de pré-commercialisation contribue à la sécurisation des opérations de financement à la Promotion Immobilière,
- le portefeuille LBO dont l'activité est gelée depuis 2008 a été mis sous surveillance renforcée.

Concernant les opérations internationales, les efforts ont notamment porté au cours du premier semestre 2009 sur le suivi de la qualité de crédit des sous-jacents, y compris pour le portefeuille d'opérations rehaussées et sur la modélisation de stress tests pour permettre de s'assurer de la très bonne résistance du portefeuille de créances hypothécaires de l'Etablissement à des scénarios « catastrophe » combinant une forte aggravation des taux de défaut, une chute prononcée de l'immobilier et une baisse des remboursements anticipés.

La crise financière a aussi conduit la Direction des risques à mettre en œuvre des mesures de suppression, de réduction ou de gel de limites sur certaines contreparties bancaires et de sécurisation de ses expositions (signature d'accords de collatéralisation, redéfinition des seuils d'appels de marge, limitation des contreparties éligibles aux activités de placement de trésorerie).

4.1.5 Notations

Evaluation externe de crédit

En application de la méthodologie Bâle 2 basée sur les notations externes, le CFF continue de suivre et d'utiliser dans son reporting les notations agences sur la titrisation (en retenant la moins bonne des deux meilleures notes parmi Moody's, S&P et Fitch). Le dispositif de suivi des risques propres au Crédit Foncier sur ce segment d'activité repose avant tout sur un processus de revue trimestrielle intégrant notamment une analyse détaillée des rapports de gestion et la réalisation de stress scénarios opération par opération, un suivi des limites, la mise à jour des Migration List et Watch List.

Pour tout complément, prière de se reporter au document de référence 2008 (page 161).

4.2 - REPARTITION DES ENGAGEMENTS AU 30 JUIN 2009

Pour le premier semestre 2009 comme pour l'exercice 2008, le Crédit Foncier choisit dans un souci de lisibilité et de cohérence d'unifier l'information fournie aux titres d'IFRS 7 et du Pilier 3 de Bâle II. Les informations sur la gestion des risques requises par la norme IFRS 7, par le titre IX de l'Arrêté du 20 février 2007 (Bâle II) et les informations sur le capital requises par l'amendement IAS 1 font partie des comptes certifiés par les Commissaires aux Comptes (à l'exception des informations mentionnées « non auditées »).

4.2.1 Expositions au risque de crédit et au risque de dilution de l'entité

4.2.1.1 - Exposition globale au risque de crédit (synthèse IFRS 7)

Tableau récapitulatif sur les expositions globales au risque de crédit

En millions d'euros			
Contribution consolidée aux normes IFRS	31/12/2008	30/06/2009	
EXPOSITION NETTE GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT ⁽¹⁾	140 596	140.798	Cf. annexe comptable note 5.7.1
Actifs fin. à la juste valeur par résultat (hors titres à rev. var.)	2 988	2.861	
Instrument dérivé de couverture	5 246	4.788	
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à rev. variables)	2 144	2.282	
Opérations interbancaires	7 405	9.609	
Opérations Clientèle	108 693	107.106	
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	566	781	
s/t hors Garanties fin. données et Eng.par signature	127 042	127.428	
Garanties financières données	1 251	1.314	
Engagements par signature	12 303	12.057	
			Variation 2009/2008
EXPOSITION BRUTE GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT ⁽²⁾	141 219	141.420	+0,1 %
dont hors Garanties fin. données et Eng.par signature ⁽²⁾	127 639	128.020	+0,3 %
Particuliers ^{(2) (3) (a)}	59 369	59 008	-0,6 %
dont encours de prêts en direct (France et Europe)	43 707	45 195	+3,4 %
dont titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS)	15 662	13 813	-11,8 %
Corporate Opérateurs Publics ^{(2) (3) (b)}	43 719	42 090	-3,7 %
dont prêts en direct sur secteur public France	22 641	20 729	-8,4 %
dont prêts en direct et obligations sur SPI et Souverains	13 494	13 858	-2,7 %
<i>dont Souverains France</i>	1.121	1.890	68,6 %
<i>dont International</i>	12.373	11.968	-3,3 %
dont titres adossés à des créances aux particuliers bénéficiant de garanties d'Etats ¹	7 584	7 503	-1,1 %
Corporate Opérateurs Privés ^{(2) (3) (c)}	11 214	10 667	-4,9 %
dont prêts en direct	11 034	10 383	-5,9 %
dont Titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (CMBS)	180	284	+57,8 %
Banques et Divers ^{(3) (d)}	13 337	16 255	+21,9 %

(1) Encours nets après dépréciations.

(2) Encours bruts avant dépréciations

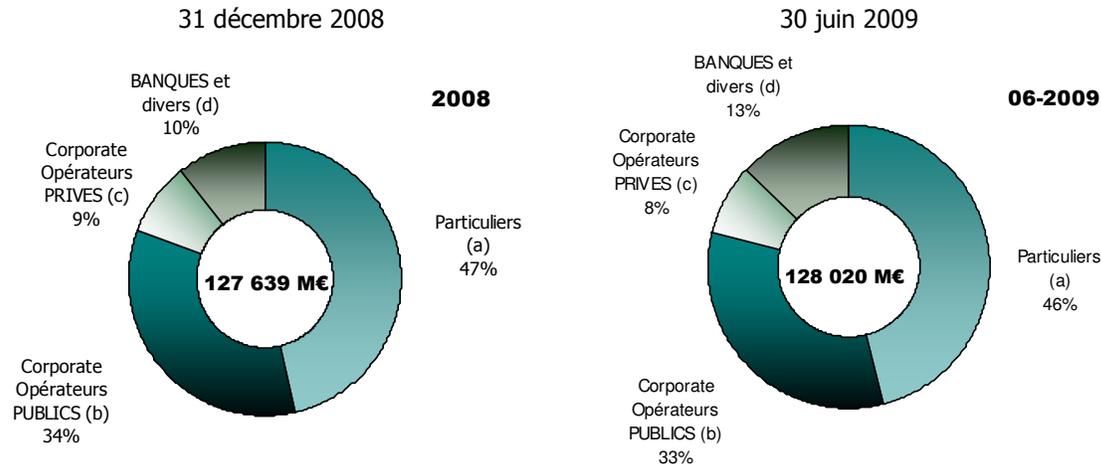
(3) Données de gestion ajustées comptablement

(a), (b), (c), (d) : illustration graphique en page suivante du poids relatif en pourcentage

Remarque : Les données de gestion de la Direction des risques sont segmentées par classe bâloise. Cette ventilation peut présenter quelques différences avec celle retenue par centre de profit dans d'autres parties du rapport annuel.

¹ Garanties d'Etats notés en catégorie "Step 1 (>AA- ou mieux encore)

Tout comme en 2008, les expositions (*) au 1^{er} semestre 2009 du groupe Crédit Foncier portent à environ 80 % sur un risque sous-jacent de Particuliers (avec un niveau élevé de garanties) et de Secteur Public.



(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(a), (b), (c), (d) : les assiettes figurent dans le tableau précédent

Il faut noter la stabilité des encours bruts bilanciels (+0,3 % ; 381 millions d'euros). Elle résulte de l'augmentation des encours sur les Banques et Etablissements de crédit (+22 % ; +2 918 millions d'euros) qui compense la légère décroissance des encours à la clientèle, notamment sur les Corporate Publics (-3,7 % ; - 1 629 millions d'euros) en raison du plafonnement volontaire mis en place et dans une moindre mesure sur le Corporate Privé (-4,9 % ; -547 millions d'euros). Le recul sur les Particuliers (-0,6 % ; -361 millions d'euros) s'explique essentiellement par la cession d'un RMBS anglais (1 182 millions d'euros). La progression sur les encours de prêts en direct aux particuliers est quant à elle de +3,4 % (1 488 millions d'euros).

Les tableaux qui suivent ventilent l'assiette brute (sain+ douteux) hors engagements par signature et garanties financières données, soit une assiette IFRS 7 de 128 020 millions d'euros à fin juin 2009.

La couverture des risques du groupe Crédit Foncier - synthèse à fin juin 2009

Tableaux de couverture des risques

Millions d'euros

Expositions au 30 juin 2009 (*)	31 DECEMBRE 2008			30 JUIN 2009		
	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé
Particuliers	59 369	1,4 %	1,3 %	59 008	1,8 %	1,7 %
Prêts en direct (France et Europe)	43 707	1,9 %	1,7 %	45 195	2,3 %	2,2 %
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS)	15 662	ns	ns	13 813	ns	ns
Secteur public	43 719	0,1 %	0,1 %	42 090	0,1 %	0,1 %
Secteur Public France	22 641	0,1 %	0,1 %	20 729	0,1 %	0,1 %
SPI et Souverains (prêts en direct et obligations)	13 494	ns	ns	13 858	ns	ns
Titres adossés à des créances aux particuliers bénéficiant de garanties d'Etats Step 1 (>AA-)	7 584	ns	ns	7 503	ns	ns
Corporate Privé	11 214	3,3 %	3,3 %	10 667	4,8 %	4,8 %
Expositions secteur bancaire et divers	13 337	0,2 %	0,2 %	16 255	0,1 %	0,1 %
Total	127 639	1,1 %	1,0 %	128 020	1,2 %	1,2 %

(*)Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

L'analyse par segments d'activité est la suivante :

Il faut noter :

- la montée des douteux du Corporate Opérateurs Privés (4,8 % au lieu de 3,3 %) qui affecte principalement les Entreprises (secteur hôtelier notamment) et les Professionnels Privés de l'immobilier (Promotion et Marchands de biens)
- un début de dégradation des taux de douteux intervenue en fin de semestre sur les particuliers (1,8 % au lieu de 1,4 %), faisant suite à une montée graduelle des impayés au cours des mois précédents, la qualité des encours clients résistant bien cependant. Cette dégradation affecte principalement les prêts à taux révisables. Le plan d'action visant à maîtriser les risques individuels permet d'en limiter la portée (cf. le passage PTR dans la partie 4.4.1 – commentaires sur le marché des Particuliers).
- Pour le segment des Opérateurs Publics Français, le ratio est inchangé et s'établit à 0,1 % ; le déclassement en douteux des emprunteurs relevant de l'Immobilier Social ou du Secteur Public Territorial reste en effet marginal.
- Enfin, il faut noter l'absence de douteux tant sur les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles que le sous-jacent soit du Particulier ou du Secteur Public International, que sur les prêts en direct et les obligations sur les Collectivités Locales Internationales et les Souverains.

4.2.1.2 - Exposition au risque de crédit par catégorie

La décomposition des données présentées ci-après reprennent uniquement les engagements bilanciaux. La répartition des expositions par type bâlois porte sur les contreparties hors garanties reçues et autres facteurs d'amélioration du risque de crédit.

La répartition par type bâlois des engagements bilanciaux (prêts, titres et opérations financières) du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2009 est peu différente de celle au 31/12/2008. Elle montre une concentration sur le segment des Particuliers (35 %) et le segment Titrisation (17 %), ainsi que sur les segments Corporate Public (dont 17 % en France et 7 % à l'International) et enfin le segment Banque (12 %).

Le segment Titrisation inclut à plus de 99 % des opérations de titrisation dont les sous-jacents sont soit constitués de créances hypothécaires européennes aux particuliers à très forte granularité, soit de créances à des Personnes Publiques très bien notées ou bénéficiant de leurs garanties. La répartition par catégorie au 30 juin 2009 reste comparable à celle de décembre 2008.

Le segment Banque (12 %) regroupe les contreparties bancaires des opérations de trésorerie du groupe Crédit Foncier et des opérations de couverture initiées par le Crédit Foncier. Il comprend également des opérations clientèle lorsqu'il s'agit d'établissements publics relevant du statut de banque.

Le segment Souverains (4 %) porte sur des titres d'état, émis par des souverains membres de l'Union Européenne dont la France.

Expositions par type bâlois en pourcentage

Au 30 juin 2009, l'exposition globale du groupe Crédit Foncier au risque de crédit s'élève à 128,0 milliards d'euros. Le poids relatif en pourcentage des types bâlois est globalement stable, à l'exception des deux cas mentionnés ci-avant.

Tableau des expositions (*) par type Bâlois en %	31/12/2008	30/06/2009
Particuliers **	34 %	35 %
Professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et associations **	2 %	1 %
PME-PMI	3 %	3 %
Organisme HLM	5 %	5 %
Secteur Public Territorial	13 %	12 %
Professionnel privé de l'immobilier	2 %	3 %
Grande Entreprise (**)	0 %	0 %
Banque	10 %	12 %
Souverain	5 %	4 %
Titrisation	18 %	17 %
Financement spécialisé	1 %	1 %
Collectivité locale étrangère (SPI)	7 %	7 %
Total	100 %	100 %
Montant (en millions d'euros)	127 639	128 020

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciaux" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) La classe bâloise « Clientèle de détail » regroupe principalement le segment des Particuliers et accessoirement les segments des Professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des associations.

Expositions par type bâlois issues du corep sur une assiette complète y compris les engagements

Les expositions au risque de crédit sur une assiette totale (*) y compris les engagements par signature et les garanties financières données sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2008		30/06/2009	
	en montants	en %	en montants	en %
Expositions au risque de crédit par catégorie				
Administrations centrales et banques centrales	10 391	7 %	10 494	7 %
Etablissements	39 090	28 %	40 188	29 %
Entreprises	19 882	14 %	20 797	15 %
Clientèle de détail **	48 404	34 %	47 851	34 %
Actions	232	0 %	327	0 %
Titrisations	23 386	17 %	21 535	15 %
Exposition au risque de crédit	141 384	100 %	141 192	100 %

(*) Source Corep, selon une présentation structurellement légèrement différente de celle de l'exposition globale au risque de crédit IFRS 7:

(**) La classe bâloise « Clientèle de détail » regroupe principalement le segment des Particuliers et accessoirement les segments des Professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des associations.

Les expositions au risque de crédit sont analysées ci-après en termes de diversification sectorielle et géographique (graphiques exprimés en pourcentage).

4.2.2 - Répartition des expositions au risque de crédit

4.2.2.1 - Répartition géographique

Tout comme en 2008, la répartition géographique du portefeuille à fin juin 2009 évolue peu et celui-ci reste concentré sur l'Espace Economique Européen (91 %), notamment sur la France (66 %).

Les engagements sur l'Espace Economique Européen concernent dans leur grande majorité des actifs éligibles aux sociétés de crédit foncier ; les autres engagements sur l'Espace Economique Européen sont en quasi-totalité les engagements sur les banques au titre de la trésorerie.

Il convient de rappeler que les engagements sur les Etats-Unis sont constitués uniquement de prêts sur les Etats ou collectivités locales très bien notées ou bénéficiant de la garantie de l'Etat Fédéral et ne comprennent aucune exposition de type immobilier, directement ou indirectement ; les engagements sur le Japon portent quant à eux sur des préfectures et des villes.

Répartition géographique des expositions	31/12/08	30/06/09
FRANCE	67 %	69 %
AUTRE PAYS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN	24 %	23 %
AUTRE PAYS D'EUROPE	2 %	2 %
AMERIQUE DU NORD (EU et CANADA)	5 %	5 %
AFRIQUE / MOYEN ORIENT	0 %	0 %
AMERIQUE LATINE ET CENTRALE (YC MEXIQUE)	0 %	0 %
ASIE HORS JAPON	0 %	0 %
JAPON	2 %	1 %
OCEANIE	0 %	0 %
AUTRES	0 %	0 %
TOTAL BILAN	100 %	100 %
ASSIETTE BILAN (*) en millions d'euros	127 639	128 020

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

4.2.2.2 - Répartition sectorielle

La répartition par secteur d'activité des encours bilanciaux est faite sur les expositions pour lesquelles la relation clientèle est de nature "Corporate". Elle intègre ainsi les expositions sur les Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS) dont le risque final concerne une clientèle de Particuliers et pour lesquelles la relation est de nature professionnelle. Seules les expositions sur les prêts en direct sur les Particuliers (45 195 millions d'euros au 30 juin 2009) ne sont pas repris dans ce tableau.

Les cinq premiers secteurs totalisent 93 % de ces expositions. Leur domaine illustre la vocation du groupe Crédit Foncier à servir le secteur immobilier et le secteur public. En effet, les secteurs les plus importants sont :

- les souverains (30 %) qui comprennent dans la nomenclature du GCE l'administration publique;
- la titrisation (26 %) dont les sous-jacents sont exclusivement immobiliers ou secteur public;
- l'immobilier en tant que tel (13 %).

Par ailleurs, les autres secteurs financés et notamment les Services Médicaux (4 %) le sont principalement à travers le financement de biens immobiliers.

Répartition sectorielle des expositions au risque de crédit (hors prêts en direct aux Particuliers)	31/12/08	30/06/09	
Souverains (**)	32 %	30 %	93 % sur les 5 premiers secteurs d'activité
Titrisation	29 %	26 %	
Banques	16 %	20 %	
Immobilier	12 %	13 %	
Services Médicaux	4 %	4 %	
Holding	1 %	1 %	Autres 7 %
Société d investissements Immobiliers	1 %	1 %	
Collectivités Territoriales	1 %	1 %	
Tourisme / Hôtels / Restaurants	1 %	1 %	
Autres	3 %	3 %	
TOTAL BILAN	100 %	100 %	
ASSIETTE BILAN (*) millions d'euros	83 932	82 825	

(*) Source: les secteurs sont déterminés en fonction du code APE lié au SIREN, selon une classification propre à la CNCE.

Données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciaux" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Selon la nomenclature CNCE, les engagements sur l'administration publique générale (8411Z) remontent sur la classe "Souverains", la classe "Collectivités territoriales" concentrant les activités annexes.

4.2.2.3 - Répartition par famille de produits

La répartition par famille de produits des engagements bilanciaux (prêts, titres et opérations financières) du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2009 montre une concentration sur les prêts (62 %) et sur la Titrisation (17 %). Elle reste comparable à celle observée à fin 2008.

Familles de produits (*) Répartition en %	31/12/08	30/06/09
Actions/Fonds	0 %	0 %
Autres produits au Bilan	0 %	0 %
Crédits de trésorerie	5 %	6 %
Dérivés	4 %	4 %
Prêts (**)	62 %	62 %
Titres Obligataires (« Banking »)	11 %	11 %
Titres Obligataires (« Trading »***)	0 %	0 %
Titrisation	18 %	17 %
TOTAL BILAN	100 %	100 %
ASSIETTE BILAN (*) millions d'euros	127 639	128 020

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciaux" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Prêts à la clientèle hors crédits de trésorerie

(***) Le groupe Crédit Foncier n'a pas de titres de « trading » ; les titres obligataires détenus le sont dans le cadre d'opérations de crédit ou de couverture du portefeuille ALM.

4.2.3 – Qualité du portefeuille exposé au risque de crédit

4.2.3.1 Répartition par échelon de crédit

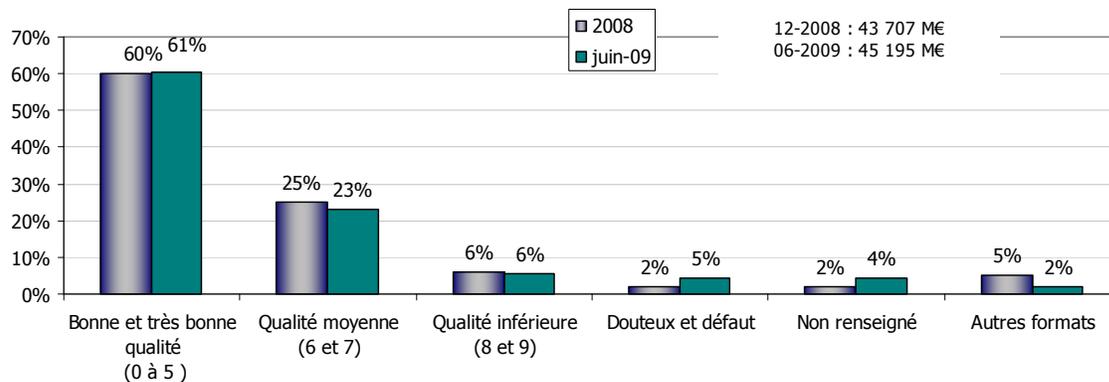
Expositions (*) sur les PARTICULIERS par note interne

Notation (interne) et qualité des encours (*) de PRÊTS EN DIRECT

Les ventilations par note des encours au 30 juin 2009 présentées dans cette actualisation sont établies selon la méthodologie présentée dans le document de référence 2008 (rapport gestion des risques, partie 4.1.5. complétée par la partie 4.1.5 du présent rapport.

La ventilation ci-après atteste de la qualité des encours de prêts en direct sur les Particuliers : 61 % sont de bonne, voire très bonne qualité (note comprise entre 0 et 5). En intégrant la qualité moyenne (notes 6 et 7), ce pourcentage s'élève à 84 %. La proportion de douteux augmente légèrement (+3 %), en liaison avec la montée graduelle des impayés au cours des mois précédents. Le profil de risque reste néanmoins comparable à celui de fin 2008, la proportion de favorable étant même légèrement supérieure à celle de l'an dernier.

Notation interne des encours de prêts en direct aux Particuliers



(*) Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Autres formats : notes provenant d'autres outils de notation : encours d'une filiale dont les notations doivent être intégrées au système d'information du groupe Crédit Foncier dans les prochains mois.

Notations internes des positions de TITRISATIONS adossées à des créances hypothécaires résidentielles de Particuliers en Europe (RMBS)

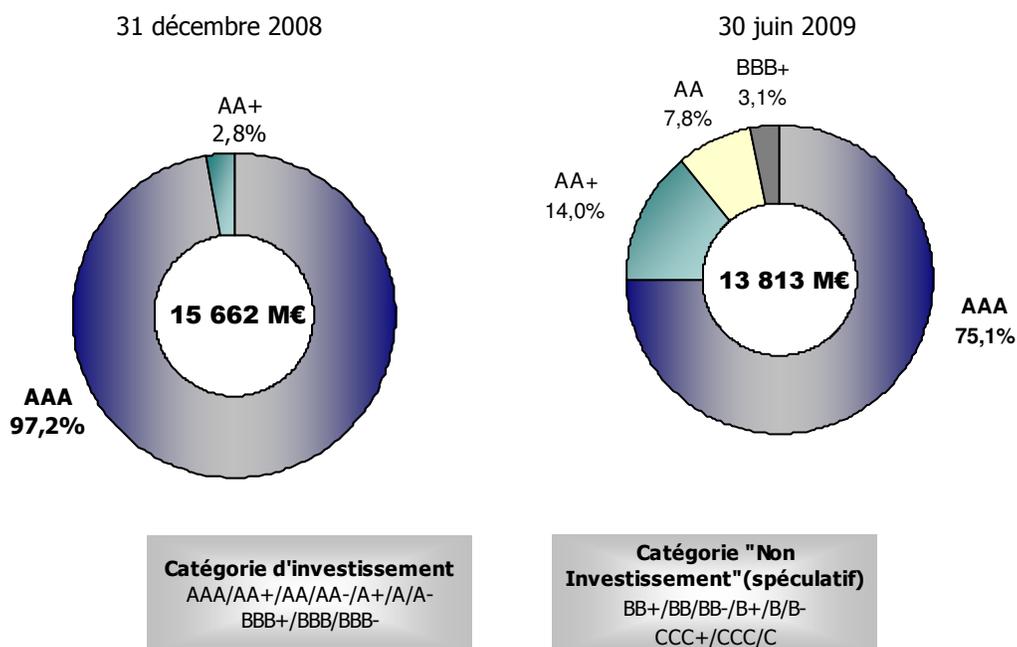
Le portefeuille RMBS du Crédit Foncier est constitué d'opérations de titrisations de prêts hypothécaires résidentiels accordés très largement à des particuliers. Il s'agit d'actifs *prime*, avec une granularité importante, situés en Europe continentale. Les parts acquises sont toutes seniors et granulaires. Toutes les lignes sont en catégorie step one (\geq AA-) sauf un RMBS allemand dégradé à BBB+ au mois de juin 2009 (434 millions d'euros soit environ 3 % du portefeuille de RMBS).

22 % de ce portefeuille est aujourd'hui publiquement noté en catégorie AA+ ou AA, suite notamment à la révision des notes Moody's sur deux opérations RMBS en Allemagne et à l'abaissement d'un ou deux crans sur quelques opérations espagnoles, notamment celles qui faisaient l'objet de procédures de suivi rapproché mises en œuvre par le groupe Crédit Foncier depuis plus d'un an.

Une partie des changements de notation observés sur la période est consécutive à des changements de méthodologie de la part des agences et non pas à une moindre performance du collatéral.

Les positions espagnoles (6 951 millions d'euros) sont des tranches "senior" de titrisations RMBS notées AAA à 56,7 % (3 938 millions d'euros), AA+ à 27,7 % (1 931 millions d'euros) et à 15,5 % (1 082 millions d'euros) sur la catégorie AA.

Titrations (sous-jacent Particuliers)



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

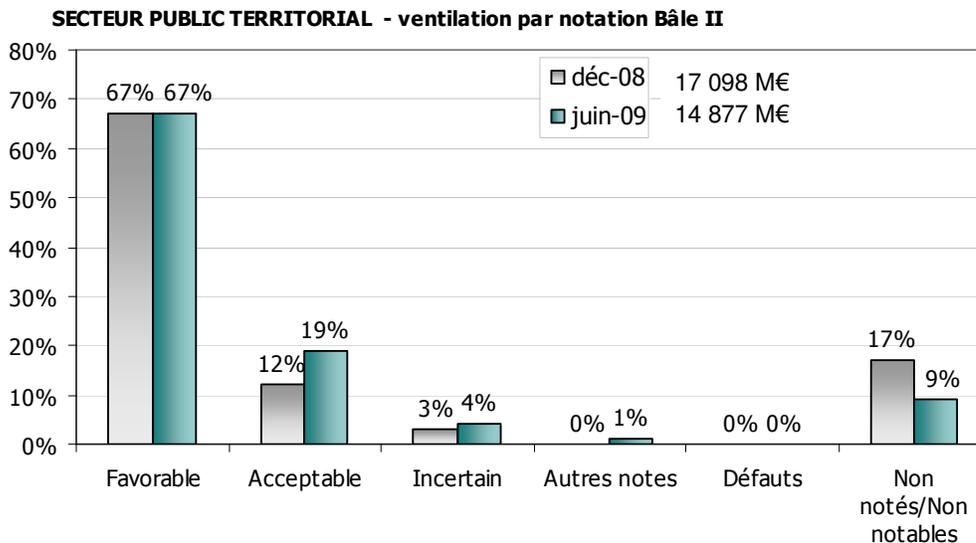
Portefeuille des opérateurs PUBLICS

Secteur Public France

Notation pour le Secteur Public Territorial

Pour l'ensemble des activités de financement du Secteur Public Français, le groupe Crédit Foncier utilise les outils de notation internes du GCE. 67 % du stock d'encours est noté dans la catégorie « favorable » (notes 0 à 5). Ce pourcentage s'élève à 86 % si l'on inclut les dossiers notés dans la catégorie « acceptable » (notes 6 et 7), ce qui atteste de l'excellente qualité de l'encours. Sur l'encours noté (hors ceux en catégorie « non notés/non notables »), 73 % des dossiers obtiennent une note « favorable » et 93 % une note « favorable » ou « acceptable ».

L'évolution depuis la fin 2008 se traduit par une augmentation significative de la part de l'encours bénéficiant d'une note acceptable et dans une moindre mesure de la part notée dans la catégorie « incertain ». Ces variations résultent de la croissance de la part notée de l'encours au détriment de la part non notée. Le taux de défaut/douteux reste minime à moins de 0,1 %.



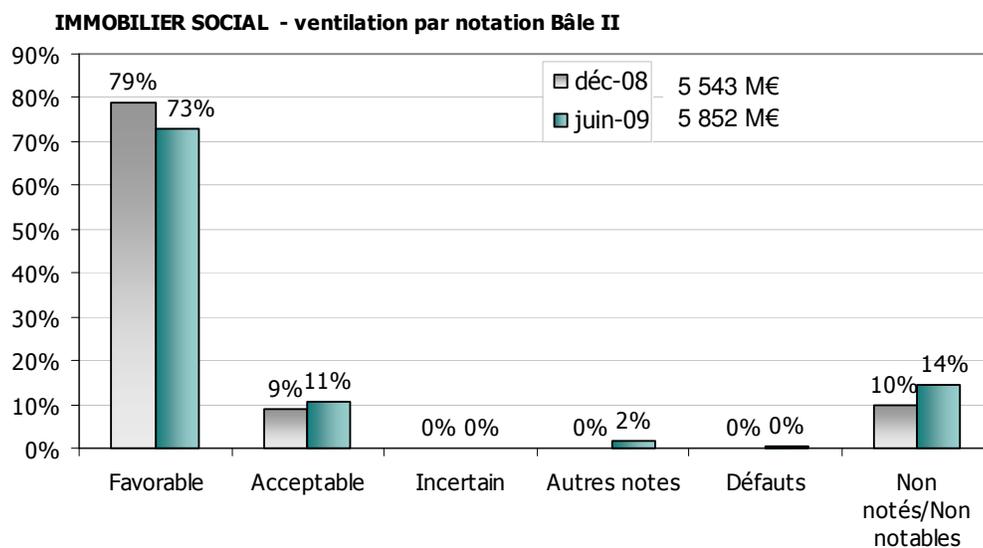
Source : données de gestion. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Notation pour l'Immobilier Social

Les opérateurs sociaux sont notés par les outils de notation du GCE. Des outils spécifiques sont utilisés pour noter les Associations, les Etablissements Publics de Santé et les maisons de retraites. Les associations gestionnaires d'établissements sanitaires et médicaux-sociaux ont été récemment intégrées à ces outils.

Comparativement à la situation au 31/12/2008, l'encours immobilier social au 30/06/2009 connaît une baisse de la proportion relative des contreparties notées dans la catégorie « favorable » (73 %) et une augmentation de celles notées dans la catégorie « acceptable » (11 %). La catégorie « notation incertaine » est quant à elle restée stable à un niveau très faible.

La part relative de l'encours non noté grimpe à 14 %. Le profil de risques est solide : il est constitué en grande partie d'organismes collecteurs de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (1 % logement) et de leurs filiales qui ne sont pas couverts par les outils de notation GCE. Lors de la décision d'engagement, ces contreparties font l'objet d'une analyse individuelle approfondie. Le secteur du 1 % logement est par ailleurs étroitement encadré et contrôlé par l'Etat.



Sources : données de gestion

(*) Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Prêts en directs et obligations sur SPI et SOUVERAINS

Notations pour le Secteur Public International (SPI)

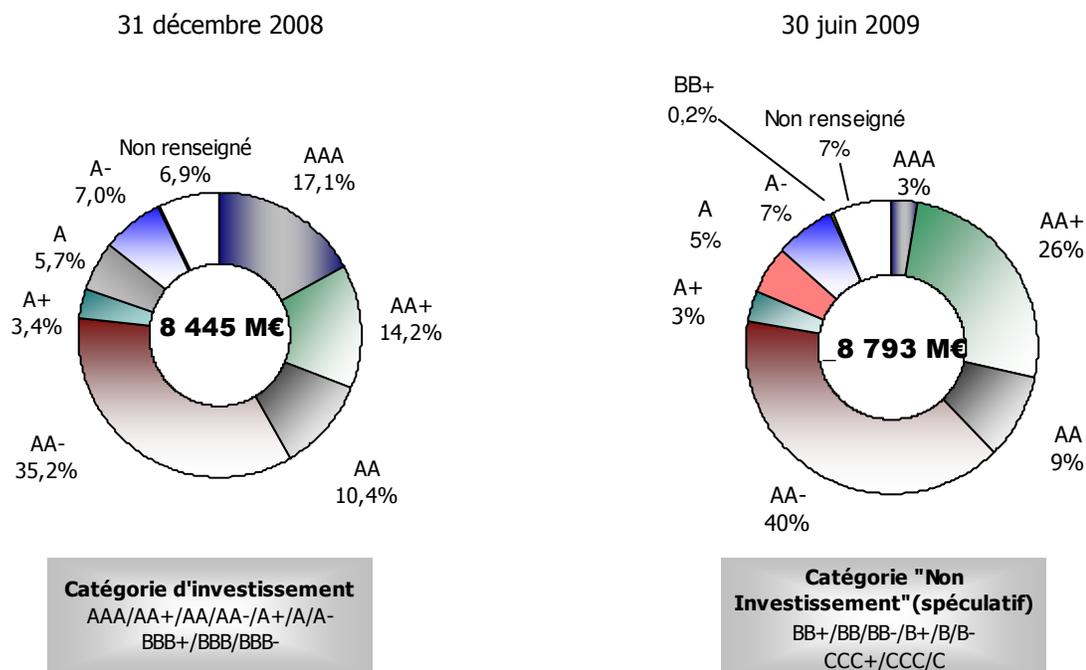
Les graphiques font ressortir la concentration du portefeuille dans les catégories supérieures de notations (78 % de ce portefeuille est en catégorie step one \geq AA-). 15 % porte sur des entités en catégorie A.

L'essentiel du reliquat (7 % de « Non renseignés ») s'explique par l'absence de notation publique ou interne sur certains actifs. Sur une échelle de notation interne, les sous-jacents correspondants sont appréciés en catégorie A ou mieux.

Par rapport à fin 2008, la diminution du pourcentage de AAA de 17 % à environ 3 % reflète la dégradation généralisée des notes rehausseurs, ces titres étant aujourd'hui revenus sur leur notation intrinsèque (en catégorie AA voire A).

Sur le segment SPI, le seul actif en catégorie spéculative détenu par le groupe Crédit Foncier porte sur un titre de 15 millions d'euros représentant un recours indirect sur l'état souverain islandais lié au secteur de l'énergie et de la production d'électricité, nullement lié à la sphère bancaire ou financière du pays.

Expositions (*) par note interne sur le SPI (**)



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Emissions obligataires de Collectivités Locales; périmètre déterminé par les segments "bâlois".

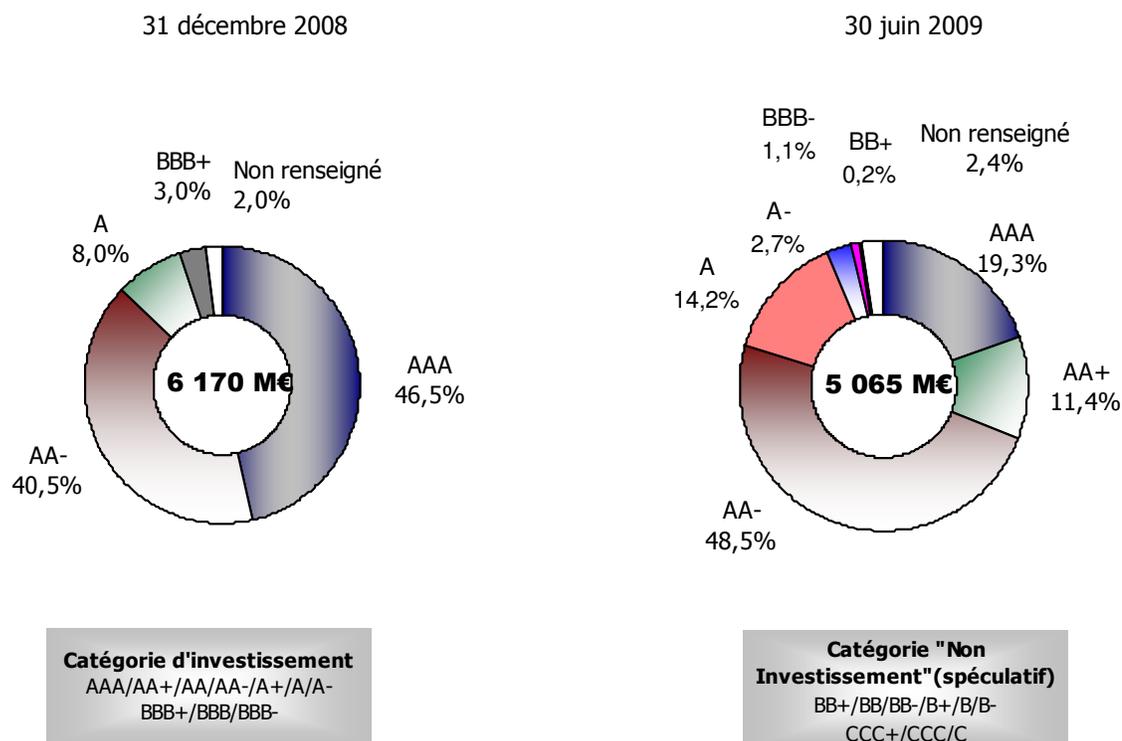
Répartition des expositions (*) sur les SOUVERAINS par note interne

Le portefeuille Souverains est dans la catégorie supérieure de la notation, avec un poids très significatif des notes Bâle 2 step 1 (AA- ou mieux) qui s'explique par des investissements portant sur des titres d'Etat émis par plusieurs des 15 états-souverains membres historiques de l'Union Européenne (EU 15) dont la France. Les expositions aux catégories A et BBB portent sur des titres d'Etat émis par des souverains membres de l'Union Européenne ayant rejoint l'Union plus récemment.

La part relative des AAA passe de 47 % fin 2008 à 19 % au 30 juin 2009 en raison :

- de la dégradation du rehausseur FSA qui garantit des titres souverains européens en portefeuille, les notes correspondantes ayant été déclassées de AAA à AA+,
- du reclassement des encours de la Caisse des Dépôts et Consignation notés AAA de la catégorie Souverains en 2008 (683 millions d'euros) vers la catégorie Banques à fin juin 2009 (645 millions d'euros).

Répartition des expositions (*) par note interne (**) sur les SOUVERAINS



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

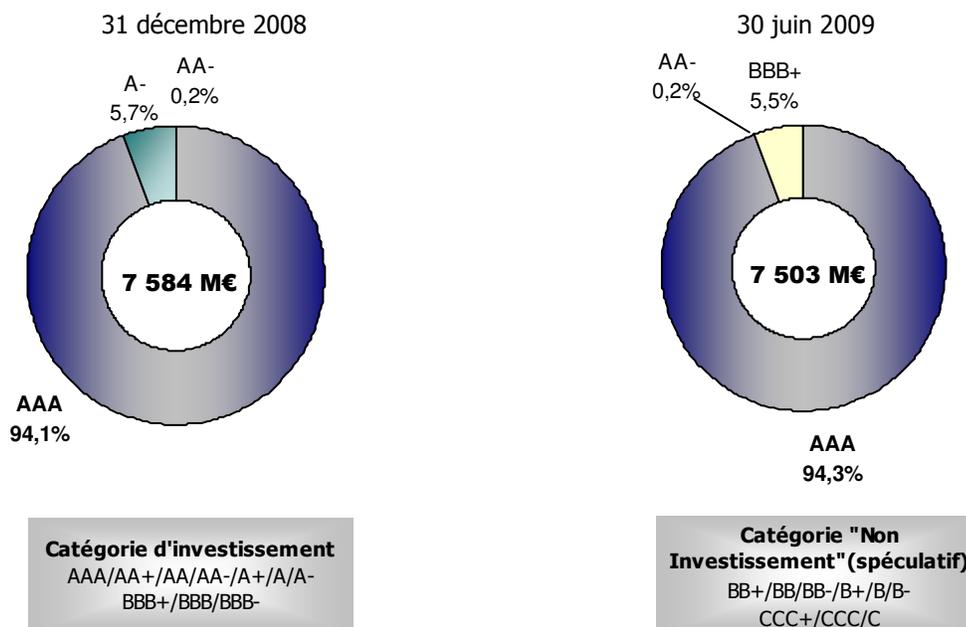
(**) Notes Bâle 2 après rehaussement.

Notes internes des positions de TITRISATIONS SECTEUR PUBLIC (titres adossés à des créances aux particuliers bénéficiant de garanties d'Etats Step1 (> AA- ou mieux))

Le portefeuille de titrisations secteur public (7 503 millions d'euros au 30/06/2009) est composé de trois types d'opérations :

- les titrisations de prêts hypothécaires (RMBS) néerlandais bénéficiant d'une garantie NHG (4 050 millions d'euros). NHG est un établissement public néerlandais jouant aux Pays-Bas un rôle tout à fait similaire à celui du FGAS en France. Ces opérations représentent donc un risque final sur l'état souverain néerlandais et sont toutes notées AAA.
- Les titrisations de prêts étudiants nord américains FFELP (2 976 millions d'euros) assortis d'une garantie de l'état souverain américain à hauteur d'au moins 97 % du capital du prêt et bénéficiant donc également d'une notation AAA,
- Trois opérations sur le secteur public italien (476 millions d'euros), l'une représentant un risque final direct sur l'état souverain italien (notée AA-). La position BBB+ correspond à une opération de titrisation healthcare en Italie, la notation BBB+ étant le reflet direct de la qualité de crédit de la collectivité locale.

Titrisations (sous-jacent SPI) (*)



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Portefeuille des opérateurs PRIVES – ventilation par notation Bâle II

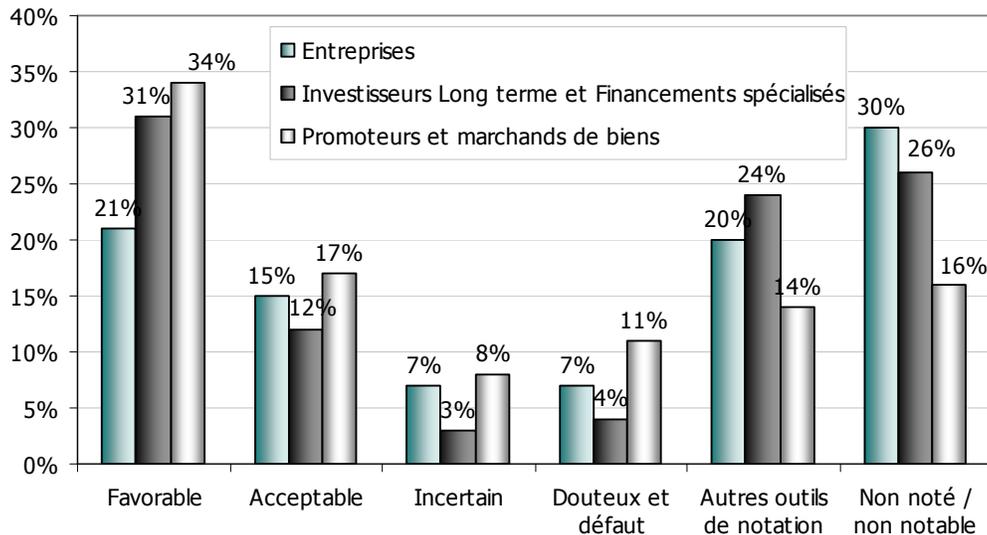
Prêts en direct

Sur l'activité Entreprises, 70 % des dossiers font l'objet d'une notation Bâle II. Plus de 36 % de l'encours affichent une note favorable ou acceptable. Moins de 7 % du portefeuille est noté incertain. Concernant l'activité Investisseurs, 74 % du portefeuille a fait l'objet d'une notation Bâle II. Plus de 43 % des encours ont une note favorable ou acceptable. Ce segment concentre la plus faible proportion de notes dites « incertaines ».

Sur l'activité promotion-marchands de bien, plus des quatre-cinquièmes du portefeuille dispose d'une notation Bâle II. Les notes sont majoritairement en catégorie « favorable ou acceptable » (51 % de l'encours).

Ces segments ont fait l'objet d'une dégradation assez marquée du taux de douteux (de 3,3 % à fin 2008 à 4,8 % à fin juin 2009), principalement dans le secteur de la promotion immobilière.

**Portefeuille des opérateurs privés
Ventilation par notation Bâle II (30-06-09)**

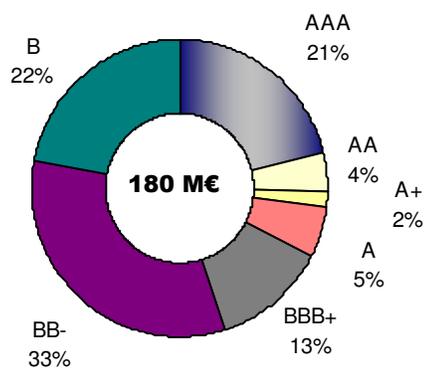


(*) Source: données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Autres TITRISATIONS

Ces titrisations concernent en sous-jacent le métier des opérateurs privés et portent essentiellement sur du CMBS avec en garantie des hypothèques de premier rang sur des actifs de nature commerciale. cf. détail en partie 6.1 - Expositions titrisées.

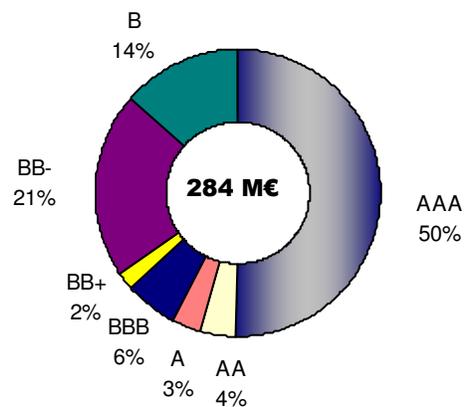
31 décembre 2008



Catégorie d'investissement

AAA/AA+/AA/AA-/A+/A/A-
BBB+/BBB/BBB-

30 juin 2009



Catégorie "Non Investissement" (spéculatif)

BB+/BB/BB-/B+/B/B-
CCC+/CCC/C

(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

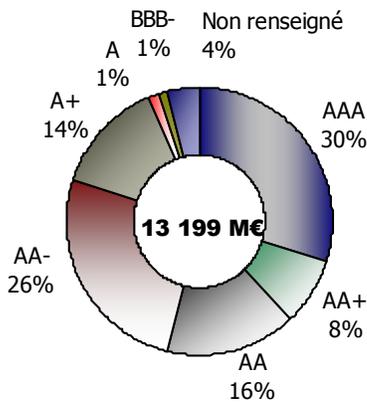
Expositions (*) sur les BANQUES par note interne

Le fort pourcentage de AAA sur le segment des Banques reflète la stratégie du Crédit Foncier en matière de gestion de trésorerie ; l'excédent de trésorerie est placé à court terme pour l'essentiel auprès d'Établissements souverains ou semi souverains (Banque de France, Caisse des Dépôts et Consignations).

La qualité de crédit globale du portefeuille bancaire se maintient malgré les difficultés du secteur avec toujours 80 % des expositions de ce segment en catégorie step one (\geq AA-). La part des encours bancaires en catégorie A est en légère augmentation à 18 % suite à la dégradation de certains établissements.

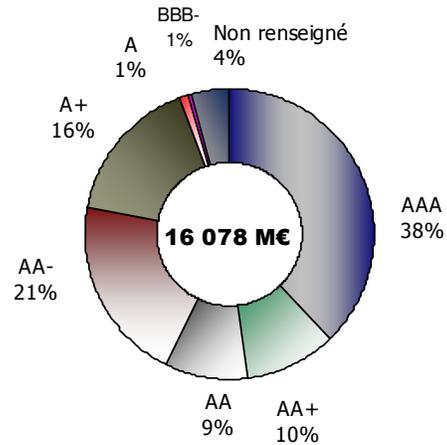
Répartition des expositions par note interne sur les banques

31 décembre 2008



Catégorie "Non Investissement" (spéculatif)
BB+/BB/BB-/B+/B/B-
CCC+/CCC/C

30 juin 2009



Catégorie d'investissement
AAA/AA+/AA/AA-/A+/A/A-
BBB+/BBB/BBB-

(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

NB : La répartition des expositions sur les Banques est basée sur les montants en chaîne de gestion.

4.2.3.2 - Coût du risque

Le retournement du cycle immobilier s'est poursuivi au premier semestre 2009 et s'est traduit par une nouvelle dégradation de la situation de certains opérateurs spécialisés et notamment des promoteurs. Ceci conforte l'optique de prudence qui avait été retenue sur le provisionnement de 2008. Les volumes concernés restent néanmoins limités.

Par ailleurs, on observe les premières difficultés significatives de quelques opérations de type investisseur et plus particulièrement sur le secteur de l'hôtellerie. Ces difficultés ne se traduisent pas à ce stade par des provisions de l'Etablissement en raison notamment de positions très "senior" dans les pools de financement. Elles font néanmoins l'objet d'une attention et d'un suivi spécifiques.

Du côté des particuliers, les crédits-relais restent les plus affectés.

Le coût du risque du premier semestre conduit à une dotation nette totale de 39 millions d'euros (contre 165,6 millions d'euros sur l'année 2008, mais il faut rappeler que l'exercice 2008 avait été impacté par la mise en place de la provision collective sur les secteurs RMBS/CMBS à hauteur de 78,7 millions d'euros). Ce coût du risque a trois composantes :

- Une charge du risque individuelle de 50 millions d'euros dont une nouvelle dotation de 14,8 millions d'euros sur l'activité promotion immobilière et 7,9 millions d'euros sur les crédits relais. Ces derniers sont provisionnés lorsqu'ils sont classés en douteux à hauteur de 75 % du CRD dans l'attente de la réalisation de la promesse hypothécaire.
- Un impact positif (+11,0 millions d'euros) des provisions collectives en raison de la révision des paramètres historiques de calcul de l'activité « investisseurs LT » et une réduction de l'assiette de calcul de l'activité « promoteurs » (réduction des encours).

Indépendamment du coût du risque, une provision pour litige de 33,0 millions d'euros a été passée en juillet 2009 sur une opération de financement de projet international, en raison notamment des retards liés aux prises de garanties. Le Crédit Foncier a prononcé l'exigibilité immédiate de la créance le 31 juillet 2009 concomitamment à l'engagement d'une procédure de recouvrement.

4.2.4 - Exposition au risque de contrepartie

Pour tout complément se reporter au document de référence (page 184)

4.3 - DIVERSIFICATION DES RISQUES ET RISQUES DE CONCENTRATION

Indicateur de concentration des portefeuilles

Pour la titrisation qui représente une part importante du portefeuille des grandes contreparties, plus de 80 % des risques sont concentrés sur les 50 premières expositions. Cette concentration s'explique par la stratégie du groupe Crédit Foncier d'acquiescer des opérations de taille significative sur le marché primaire, après une analyse approfondie. Sur le plan du risque de crédit, cette concentration n'est qu'apparente, puisque les créances sous-jacentes sont majoritairement du crédit habitat aux particuliers et bénéficient donc d'une forte granularité.

Les secteurs SPT-Habitat Social et grandes entreprises ont une concentration beaucoup moins élevée, ce qui traduit une politique de diversification des risques.

Les expositions en direct sur les souverains sont relativement concentrées (moins de 10 contreparties) puisqu'elles ne portent que sur quelques états européens.

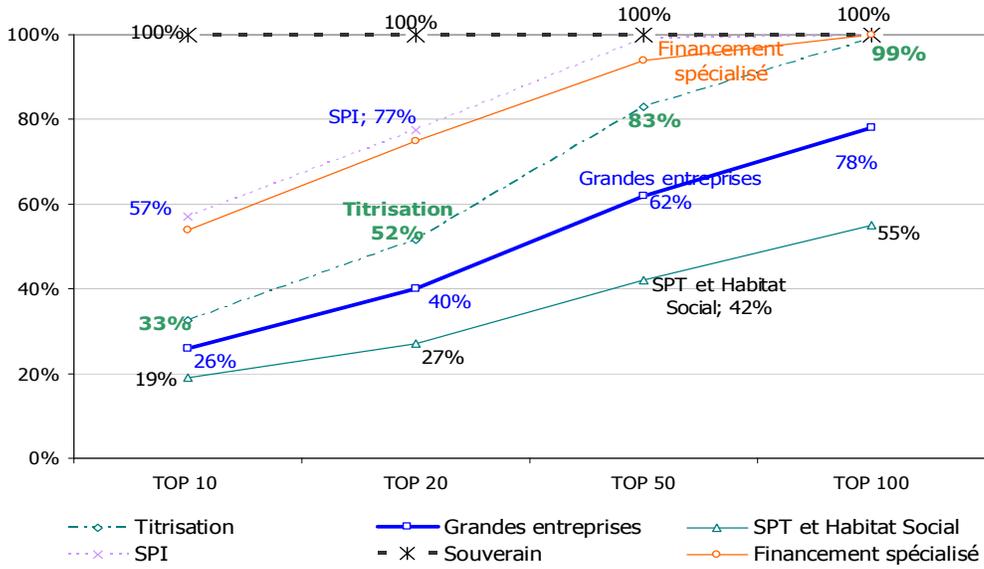
Le portefeuille SPI est largement diversifié (le top 20 représentant 77 % des expositions). La concentration des risques au sein de ce portefeuille devrait continuer à baisser étant donné la politique de développement et de diversification sur ce secteur. Les expositions portent sur des collectivités locales européennes, japonaises ou d'Amérique du Nord.

Synthèse de concentration sur les grandes contreparties					
En millions d'euros et en pourcentage au 30 juin 2009					
Expositions (*) par type Bâlois	top10	top20	top50	top100	Total
Titrisation	7 024 [33 %]	11 149 [52 %]	17 899 [83 %]	21 409 [99 %]	21 600
SPT et Habitat Social (**)	5 768 [19 %]	8 227 [27 %]	12 777 [42 %]	16 724 [55 %]	20 729
Grandes Entreprises	1 424 [26 %]	2 161 [40 %]	3 352 [62 %]	4 254 [78 %]	5 430
SPI	5 010 [57 %]	6 808 [77 %]	8 726 [99 %]	8 726 [100 %]	8 726
Souverain	5 065 [100 %]	5 065 [100 %]	5 065 [100 %]	5 065 [100 %]	5 065
Financement spécialisé	1 655 [54 %]	2 302 [75 %]	2 912 [94 %]	3 088 [100 %]	3 089

(*) Source : données de gestion. Engagements fin de période (y compris les engagements par signature et garanties financières données) en brut (sains + douteux).

(**) Le regroupement "SPT et Habitat Social" est tel que défini pour le groupe Crédit Foncier, c'est-à-dire qu'il intègre l'administration publique générale (751A).

Synthèse des concentrations sur les grandes contreparties



4.4 - COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS AU 30 JUIN 2009

4.4.1 - Commentaires sur le marché des Particuliers

La qualité globale du portefeuille de prêts aux particuliers a été maintenue, notamment pour la partie des créances hypothécaires étrangères acquises sous forme de titrisations.

Activité de prêts en direct

Production du premier semestre 2009 des prêts aux Particuliers

La diminution de la production de crédits immobiliers en France, amorcée au second semestre 2008, s'est accentuée sur le premier trimestre 2009 avec un recul de 29 %² par rapport au dernier trimestre 2008. Cette baisse est constatée sur tous les secteurs de l'immobilier, ancien et neuf, accession, locatif avec toutefois un ressaut lié au lancement du dispositif Scellier.

Dans ce contexte, la production aux Particuliers affiche une bonne résistance avec un recul limité à 8,1 %, inférieur à la tendance du marché. La structure de production du 1^{er} semestre montre la part croissante prise par l'accession (83 %), en particulier sociale. Sur un marché en repli, le CFF apparaît ainsi comme le premier distributeur de Nouveaux Prêts à Taux Zéro et de PAS, avec respectivement 25 % et 39 % de parts de marché. La part du locatif s'infléchit en revanche sensiblement, passant de 18 % en 2008 à 10 % au 1^{er} semestre 2009.

La production a été initiée à hauteur de 2 736 millions d'euros (76 %) par les réseaux physiques du Crédit Foncier (prescripteurs, clientèle diffuse traitée en agence, correspondants La Hénin) et à hauteur de 848 millions d'euros (24 %) par les réseaux Partenaires incluant les filiales CFCAL et Banco Primus.

Une production du 1^{er} semestre 2009 de crédits essentiellement à taux fixe

La production de crédit à taux constants (sur toute la durée) a atteint 96 % de la production du 1^{er} semestre 2009 contre 54 % sur la même période 2008. Le contexte financier encore incertain couplé à l'attractivité de la tarification sur longue durée en sont les principaux moteurs.

Encours de prêts en direct

L'encours des prêts en direct du secteur des particuliers en France marque une légère progression (3,4 %) par rapport au 31/12/2008, malgré la contraction du marché. Il est constitué à plus de 70 % de prêts à l'accession dont plus du tiers d'accession sociale (PAS/PTZ). L'affaiblissement de la demande en secteur résidentiel et sur le marché locatif a fortement contribué à la stabilisation des encours.

L'encours douteux de cette activité augmente d'environ 220 millions d'euros et le taux de douteux s'établit à 2,3 % au premier semestre contre un taux à 1,9 % à fin 2008. Cette évolution est la traduction de la dégradation progressive des impayés (voir ci-après). Elle affecte principalement les prêts à taux révisables. Le plan d'action visant à maîtriser les risques individuels permet d'en limiter la portée.

² Source OPCI

La quasi-totalité des prêts est assortie d'hypothèques et, pour près de plus de 40 % de l'encours, de garanties complémentaires diverses (voir partie 5.3 – effet technique de réduction du risque de crédit). L'évaluation du risque réalisée en méthode avancée Bâle II confirme la qualité du portefeuille du Crédit Foncier.

Analyse de la sinistralité – impayés

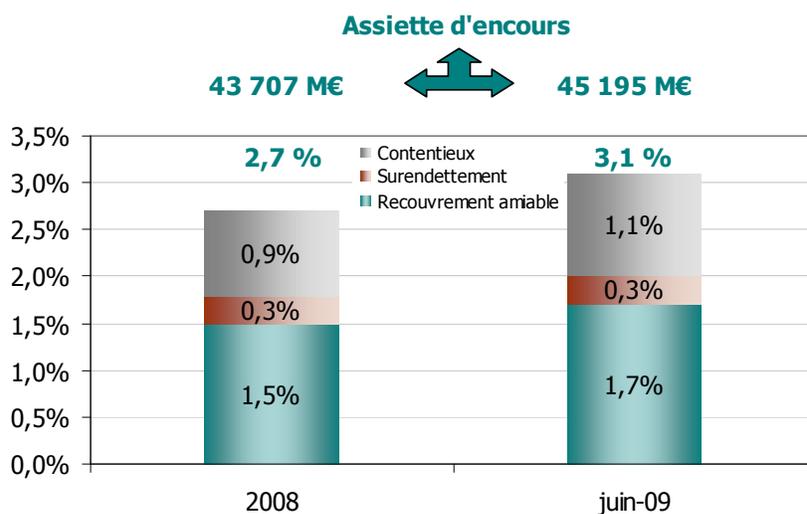
Concernant la partie des prêts immobiliers à destination de la clientèle traditionnelle française, on observe une progression faible, mais régulière depuis plusieurs trimestres, des taux d'impayés à un mois et trois mois (taux d'impayé à 3 mois de 1,6 % en juin 2008, 1,8 % en décembre 2008 et 2,1 % en juin 2009).

Cette évolution est un peu plus marquée sur les taux révisables. Depuis juin 2008, le taux d'impayés à 3 mois des prêts à l'accession à taux révisable s'élève progressivement, passant de 1,7 % de l'encours en juin 2008 à 2,1 % à fin décembre 2008, puis 2,5 % en juin 2009.

Recouvrement amiable, surendettement, contentieux pour les Particuliers

En cohérence avec l'accroissement des impayés, le taux de dossiers en recouvrement amiable est en légère hausse à fin juin 2009 (1,7 % au lieu de 1,5 % à fin 2008). Le taux de surendettement reste stable à 0,3 %. La hausse observée en 2008 du taux de contentieux s'est poursuivie au premier semestre (1,1 % contre 0,9 %).

Taux de dossiers par stade d'impayé



Source: données de gestion

Analyse de l'encours des crédits à taux révisable

La part relative des crédits à taux révisable reste toujours majoritaire (61 %) dans le total des encours des Particuliers. Elle recule néanmoins de 3 points de base par rapport à décembre 2008, en lien avec l'augmentation de la part de la production à taux fixe ces derniers mois. Près de 40 % des crédits à taux révisables sont capés. Une partie majoritaire des autres prêts non capés correspond à des prêts accédants qui incorporent un mécanisme de « lissage » des hausses d'échéances. Une autre partie constituée des prêts à taux révisable à l'accession sociale (PAS) voit la croissance de leurs échéances plafonnée au niveau de l'inflation. Le solde des encours non capés et non plafonnés concerne les Investisseurs du Locatif pour lesquels la hausse éventuelle des échéances est souvent elle-même compensée en tout ou partie par celle des loyers. La chute des indices de référence servant à la révision des prêts redonne le plein bénéfice des prêts à taux révisables aux clients ayant choisi ces formules et révisant en ces périodes. Depuis le dernier pic d'octobre 2008 et jusqu'en juillet, les indices ont pu décroître de 4 %. L'Euribor 3 mois et l'Euribor 1 an restent en dessous de la barre des 2 % depuis mars, offrant à nouveau des gains en durée et/ou en mensualité en cas de révision.

En cas de baisse des taux et en règle générale, la durée du prêt peut diminuer et le client peut alors opter ultérieurement pour une modulation à la baisse de son échéance par exercice de l'option offerte. Pour les clients concernés par les mesures dites 'PTR' annoncées début 2008 pour répondre aux effets de la hausse de taux subie par les clients du Crédit Foncier lors de la crise de liquidité, le mécanisme "omega prime" mis en place par avenant conduit à faire baisser en premier lieu l'échéance jusqu'à revenir à son niveau initial, la durée du prêt ne se réduisant qu'ensuite, si l'ampleur de la baisse des taux le permet.

Mise en œuvre des plans pour sécuriser la clientèle

Le suivi spécifique des prêts ayant fait l'objet des mesures exceptionnelles annoncées le 18 janvier 2008 (mesures dites "PTR") a été poursuivi au premier semestre 2009, avec l'envoi des dernières vagues d'avenants sécuriser la clientèle la plus exposée aux hausses de taux. Il a procédé à l'envoi des dernières vagues d'avenants sur les trois plans retenus (A, B et C, mesures annoncées le 18/01/2008). En cumul depuis l'origine, plus de 155 000 propositions ont été adressées. Le taux d'acceptation global à fin juin est d'environ 67 %.

La mise en place de ces mesures a ainsi permis de sécuriser les risques liés à cette activité en protégeant notamment la solvabilité de la clientèle ; la crise économique et le ralentissement des marchés immobiliers n'ont pas généré d'augmentation des flux de dossiers en surendettement ou en contentieux (cf. ci-dessus).

Pour tout complément, se reporter au document de référence 2008 ainsi qu'à la partie 15 -Risques juridiques de ce rapport gestion des risques et à la partie Activité de ce rapport semestriel.

Les crédits relais immobiliers aux Particuliers

La réduction de l'encours des crédits relais constatée sur le second semestre 2008 se poursuit au cours des six premiers mois de 2009. Cette diminution résulte de la baisse de la production et pour une moindre part du remboursement de crédits relais antérieurement accordés. Devant le ralentissement du marché immobilier qui a pour conséquence essentielle d'augmenter la durée moyenne des transactions, le Crédit Foncier a maintenu son engagement de prolonger pour une période de six mois à taux préférentiel (taux légal en vigueur), les crédits-relais arrivant à échéance dans les trois mois. Parallèlement, il est proposé à tous les clients concernés un avis de valeur gratuit du bien financé. Lorsque ces mesures d'accompagnement s'avèrent insuffisantes et qu'aucune solution ne peut être envisagée avec l'emprunteur, le crédit est déclassé en douteux et provisionné avec prudence (75% à 100% du CRD dans l'attente de la formalisation des hypothèques ou de la réalisation du gage.

Les crédits de restructuration

CFCAL

L'activité de restructuration des crédits, logée dans la filiale CFCAL dont il s'agit de l'activité principale, connaît toujours un ralentissement sensible de sa production (- 40 % sur un an).

L'encours au 30 juin 2009 est stable à 955 millions d'euros à fin juin contre 952 millions d'euros à fin décembre 2008. Le taux de défaut (douteux/litigieux) s'est accru à 8,7 % à fin juin 2009 contre 6,7 % à la fin 2008. Les ratios hypothécaires restent néanmoins confortables (48,6 % à fin juin 2009) soit un niveau de créances inférieur de moitié aux valeurs hypothécaires.

La charge du risque est en légère hausse à 1,6 million d'euros sur le semestre.

Les mesures engagées dès 2008 pour faire face à une détérioration conjoncturelle ont été poursuivies au premier semestre : production à taux révisable toujours gelée et maintien du durcissement des conditions d'octroi. La société a également mis en place une nouvelle organisation permettant d'accélérer la mise en place des solutions proposées aux emprunteurs rencontrant des difficultés.

Banco Primus

Filiale dont la prise de contrôle a eu lieu fin 2008 (85 %), Banco Primus (siège social au Portugal) est spécialisée dans la restructuration de crédits hypothécaires (Espagne/Portugal, 267 millions d'euros d'encours) et le crédit automobile (Portugal/Hongrie, 91 millions d'euros d'encours). En raison de la dégradation de la situation économique dans les pays où elle est présente, Banco Primus a eu à connaître sur le premier semestre une hausse significative des taux de douteux sur ses deux activités et plus particulièrement sur la restructuration de crédits. Un ensemble de chantiers de remise à niveau sur les thèmes Risques/Pilotage/Politiques commerciales a démarré au printemps 2009.

Titrisation – Acquisition de créances hypothécaires

Les activités de titrisation / acquisition de créances hypothécaires résidentielles font l'objet d'une partie spécifique dans ce rapport, en application de la transparence financière, à laquelle il convient de se reporter pour plus de détail (cf. le chapitre 6 – Titrisations).

Cette activité est pratiquement gelée depuis 2008 et l'encours se situe en-deçà de 14 milliards d'euros à fin juin 2009. Il s'est réduit de 1 849 millions d'euros en février 2009 sous l'effet de la cession d'un RMBS britannique (1 182 millions d'euros) par exercice d'un call et de l'amortissement contractuel du portefeuille.

Par ailleurs, il est rappelé que le Crédit Foncier continue à ne détenir **aucune exposition (directe ou indirecte) sur le marché hypothécaire américain**. Le portefeuille continue à résister de manière très satisfaisante à la conjoncture du premier semestre 2009 (crise financière, immobilière et bancaire).

4.4.2 - Commentaires sur le Corporate - Opérateurs publics domestiques et internationaux

Secteur Public Territorial

Le groupe Crédit Foncier intervient au sein du Groupe Caisse d'Épargne dans des activités de financeur court terme, long terme des Collectivités Locales et Institutionnels Locaux français.

Au 1^{er} semestre 2009, l'encours sur le secteur public territorial a diminué : les nouveaux engagements ont été volontairement limités tandis que l'encours existant continuait à s'amortir. Les principales opérations réalisées ont concerné la gestion dynamique de dette, afin notamment de sécuriser des produits structurés. Dans un contexte global marqué par le resserrement des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités locales, le profil de risques de l'encours SPT du CFF est demeuré très solide avec une sinistralité stable et très faible.

Le secteur hospitalier a également bénéficié de concours sur enveloppe spécifique (principalement de la Banque Européenne d'Investissement). Ce secteur affiche un profil de risques très solide malgré les tensions impactant le budget des hôpitaux. A ce titre, la mise sous tutelle du Centre Hospitalier d'Ajaccio a illustré l'étroit contrôle exercé par les autorités sur les établissements de santé, contrôle permettant de prévenir l'apparition de sinistres.

Les encours du secteur public territorial à taux structuré ont légèrement décliné pour atteindre un peu moins de 2 milliards d'euros. Ces encours sont mis sous surveillance et contrôle tant par le GCE que par le Crédit Foncier et n'ont pas fait l'objet d'alerte particulière.

Immobilier Social

L'activité porte sur la distribution de financements règlementés (Prêt locatif social – PLS, Prêt locatif intermédiaire - PLI) ou libres au profit des opérateurs sociaux en synergie avec les Caisses d'Épargne.

Dans le secteur de l'immobilier social, la majeure partie des financements a été accordée dans le cadre de l'adjudication de l'enveloppe Prêts au Logement Social (PLS) par la Caisse des Dépôts et Consignations dont le CFF est devenue le premier distributeur en 2009. Le CFF a ainsi été très actif dans le financement des opérations de logement social (notamment dans le cadre du plan de relance) et médico-sociales (maisons de retraite, foyers d'accueil médicalisés) qui répondent à une demande sociale forte et sont largement soutenus par les pouvoirs publics. Ces opérations bénéficient de garanties de collectivités locales ou hypothécaires.

La part d'encours à taux structurés dans l'activité de financement du secteur de l'immobilier social est restée modérée avec environ 178 millions d'euros, soit environ 2 % de l'encours. Celle-ci fait l'objet d'un suivi particulier au Crédit Foncier comme au niveau du GCE. Ils n'ont suscité ni alerte ni réclamation particulière.

Secteur Public International – SPI

L'activité SPI du groupe Crédit Foncier se concentre sur les pays les moins risqués : ceux de la zone Euro, la Suisse, le Japon, le Canada et les Etats-Unis.

La production du premier semestre 2009 s'est concentrée sur des contreparties notées en catégorie Step 1 (AA-a AAA) situées en Amérique du Nord (Etats-Unis mais aussi Canada) et en Europe (Suisse, Espagne, Autriche). L'exposition du Groupe Crédit Foncier en Espagne est pour l'instant gérée de manière restrictive, la production nouvelle étant limitée au niveau de l'amortissement du portefeuille existant.

Souverains

La production du premier semestre sur le secteur des souverains est restée limitée en montant et n'a concerné que des états membres de l'Union Européenne. Certains titres d'Etat en portefeuille bénéficiant de la garantie de FSA ont vu leur note passer de AAA à AA+ suite à la dégradation du rehausseur (cf. la partie 4.2.3 Qualité du portefeuille).

4.4.3 - Commentaires sur le Corporate – Opérateurs privés

Pour la clientèle des Corporate Opérateurs Privés, le resserrement du dispositif d'octroi (limites, critères de recevabilité,..) a été maintenu pour tenir compte d'une conjoncture dégradée, s'ajoutant au plafonnement de production nouvelle. Les moyens du métier ont été réorientés à titre provisoire vers un suivi précis des dossiers et indicateurs.

Promotion immobilière

Le marché immobilier du logement

Ce marché a connu une relance de la commercialisation des produits locatifs (grâce au dispositif Scellier) et des résidences destinées aux primo accédants. Les produits neufs autres que ceux du dispositif Scellier et ceux des primo-accédants ont, quant à eux, enregistré un très net ralentissement des ventes en raison notamment des difficultés de revente des biens immobiliers déjà détenus par ces acquéreurs.

Le marché immobilier des locaux tertiaires

La production sur l'activité promotion immobilière s'est nettement ralentie et l'encours (bilan plus hors bilan) a décliné de 25 %.

Politique des risques

Les expositions sont sous contrôle et en réduction dans les domaines les plus sensibles comme la promotion immobilière où de plus en plus de dossiers concernent des demandes de prorogation sans que la situation paraisse encore trop détériorée, grâce notamment au soutien des pouvoirs publics, au travers des dispositifs d'incitation fiscale ou autres.

Le maintien de règles rigoureuses sur le niveau de fonds propres exigé et le taux de pré-commercialisation a contribué à la sécurisation des opérations de financement à la promotion immobilière. Depuis 2008, les règles d'engagement du Crédit Foncier ont conduit à exclure les dossiers portant sur des financements en blanc.

Lors de l'étude des dossiers, l'analyse vérifie tout particulièrement la capacité de résistance et d'adaptation de la situation financière des opérateurs compte tenu de cette longue période de réduction d'activité.

L'activité de promotion immobilière concentre l'essentiel des entrées en Watch List et en Contentieux de l'année. Elle contribue pour près de 40 % au coût du risque du premier semestre.

C'est pourquoi le second semestre devrait voir se maintenir ce resserrement de la politique risque et notamment la réduction ou le gel des limites de contreparties décidées par le GCE et le Crédit Foncier. Il faut noter que cet encours mobilisé de promotion immobilière représente moins de 1 % de l'encours global du Crédit Foncier.

Investisseurs

Le marché des investisseurs s'est fortement ralenti en raison notamment des contraintes de liquidités du secteur financier et du ralentissement économique. De ce fait, la demande de financement s'est contractée.

Le risque sur les investisseurs à long terme fait l'objet d'un suivi particulier notamment en ce qui concerne les vacances locatives et l'évolution des loyers. Une revue de portefeuille exhaustive conduite au 1^{er} semestre permet de constater l'absence de risques locatifs significatifs, sauf exception ponctuelle. Il faut noter que le niveau des loyers de relocation enregistre la tendance baissière du marché.

Il n'a pas, en outre, été enregistré d'augmentation significative des défauts de paiement sur ce secteur. Dans ces conditions, la charge du risque individuelle est demeurée stable mais, à titre prudentiel, la provision collective a été fortement dotée en tenant compte d'anticipation d'expertises défavorables (voir ci-après).

L'examen des Loans to Value (LTV) disponibles sur ce portefeuille montre une bonne couverture du risque.

Bureaux en blanc

Les engagements portent sur 12 opérations pour des encours autorisés de 198,5 millions d'euros en prêts d'acquisition, 11,1 millions d'euros en crédits travaux, 36,1 millions d'euros en relais TVA, 65 millions d'euros en GPAD et 45,7 millions d'euros en autres garanties de paiement. Un quart des opérations en blanc sont en cours d'achèvement des travaux (livraison fin 2009-début 2010). Les trois quarts des bâtiments sont livrés : une opération est louée à hauteur de 46 %, une autre à hauteur de 40 %, trois autres entre 25 et 28 % et quatre opérations achevées ont un faible taux de location. Le portefeuille étant encore récent, il est difficile de diagnostiquer les risques de non location à terme. Une provision collective a été calculée sur la base d'un scénario de stress et conduit à une provision globale de 10,7 millions d'euros.

LBO

Il est à noter que l'exposition spécifique en risque LBO ne représente que des encours limités (233 millions d'euros) au Crédit Foncier sur un nombre limité d'opérations (14). L'activité de ce portefeuille est gelée depuis 2008.

La partie 7.5 - Opérations de dette à effet de levier ou LBO de ce rapport commente plus en détail cette activité.

Entreprises

Ce secteur est constitué au Crédit Foncier principalement par des opérations de crédit-bail immobilier (CBI) logé dans les filiales Cicobail, Cinergie et Locindus.

En outre, il convient de rappeler que le Crédit-bail Immobilier (CBI) bénéficie d'une garantie intrinsèque qui amortit potentiellement les effets d'un choc conjoncturel. Dans le montage en CBI, le prêteur étant propriétaire de l'immeuble, il bénéficie ainsi d'une garantie solide qui lui permet notamment une remise en location plus aisée des biens.

International (IREF)

Cette activité s'est développée récemment sur quelques opérations nouvelles très ciblées et rentables en 2009. Le volume de ces nouvelles acquisitions reste encore modéré (moins de 100 millions d'euros sur le semestre). Ces acquisitions sont faites sur le marché secondaire de titres CMBS (ayant pour sous-jacent des créances hypothécaires de nature commerciale). Elles concernent des tranches seniors notées AAA par une ou plusieurs agences de notation. Il s'agit d'actifs sous-jacents situés en Europe (France, Allemagne, Royaume-Uni pour l'essentiel)

L'exposition du Crédit Foncier aux titres "Corporate" adossés à des créances hypothécaires commerciales (CMBS) reste très limitée : 279 millions d'euros, soit moins de 2 % de l'ensemble du portefeuille de titrisations. Elle porte sur des actifs immobiliers situés en Europe, majoritairement en France.

La position CMBS "à risques" détenue par le groupe Crédit Foncier porte sur deux tranches mezzanine d'une même opération détenues historiquement par le groupe Crédit Foncier. Les tranches sont notées publiquement par Fitch et S&P respectivement à BB/B et BB- suite à leur dégradation en 2008. L'emprunteur a été placé sous procédure de sauvegarde en novembre 2008. Le sous-jacent est un CMBS concentré sur un immeuble de bureau. Sur la base de la dernière valorisation de Mars 2009, la LTV au niveau des tranches détenues par le Crédit Foncier s'établit à 117,9 % et 122,7 %. Cette opération est inscrite en Watch List Crédit Foncier depuis le 30/06/2008 et est éligible au provisionnement collectif, sur la base notamment des niveaux de LTV indiqués précédemment. Ces deux actifs constituent les deux seules positions de titrisation classées comme « à risques » par le Crédit Foncier.

Partenariats Publics Privés

Le risque porte essentiellement sur les phases de travaux des ouvrages, les opérateurs constructeurs pouvant être fragilisés par l'environnement économique. La majeure partie des acteurs partenaires du Crédit Foncier dans les PPP sont des grands groupes français de premier plan. La phase d'exploitation est le plus souvent et principalement portée en risque par une collectivité territoriale ou l'Etat.

5 - TECHNIQUES DE REDUCTION DES RISQUES

5.1 - VALORISATION ET GESTION DES INSTRUMENTS CONSTITUTIFS DE SURETES REELLES

Se reporter au document de référence 2008 (page 193) pour tout complément d'information.

Le tableau ci-après présente la répartition des gages, au 30 juin 2009, sur le périmètre des particuliers et celui des autres segments. Ne sont présents dans ce tableau que les montants des créances couvertes par hypothèques de premier rang dites « pures » sur des prêts ne bénéficiant d'aucune garantie d'un organisme de caution mutuelle ni de collectivité locale, qui est du reste la garantie majoritaire sur le marché des HLM.

Tableau des montants de créances couvertes par des hypothèques de 1^{er} rang (30 juin 2009)

En millions euros

Métiers dont entités	Crédit Foncier	Cie Financement Foncier (SCF)	Environnement Titrisation	Filiales (CFCAL; Banco Primus)	TOTAL
Particuliers	10 295	6 543	4 914	992	22 744
Autres segments	1 804	1 058	257	-	3 119
Total des gages	12 099	7 601	5 172	992	25 863

Source Corep 30 juin 2009

5.2 - FOURNISSEURS DE PROTECTION

Se reporter au document de référence 2008 (page 194) pour tout complément d'information.

5.3 - EFFET TECHNIQUE DE REDUCTION DU RISQUE DE CREDIT

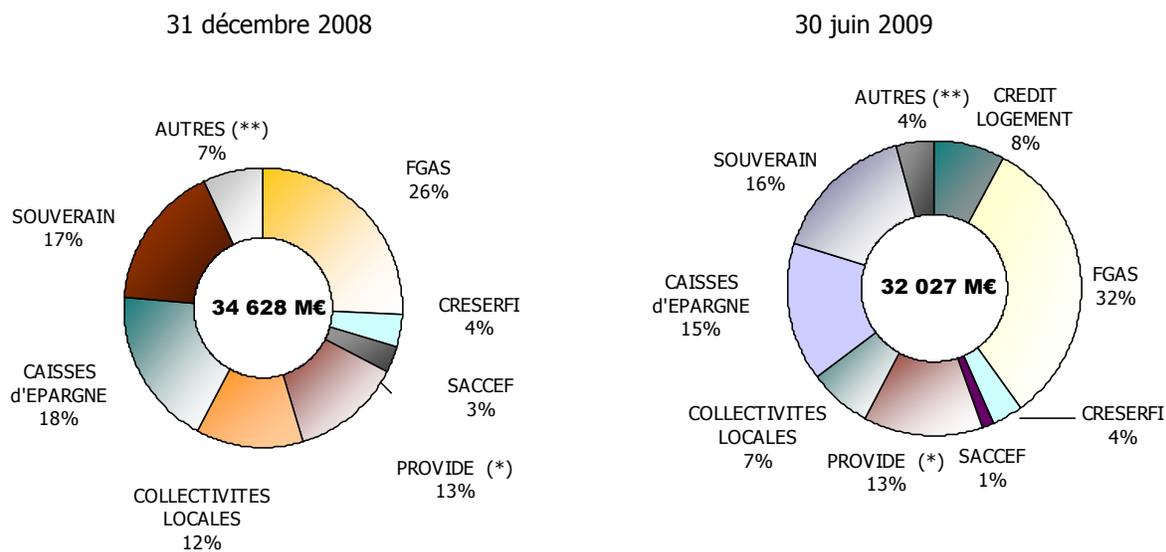
Au 30 juin 2009, la prise en compte des collatéraux reçus au titre des garanties et sûretés obtenues par le Groupe dans le cadre de son activité de crédit, ou la prise en compte des achats de protection permettent de réduire l'exposition du groupe au risque de crédit de 32 027 millions d'euros.

Le tableau suivant reprend en synthèse la répartition des sûretés personnelles, éligibles au dispositif de réduction des exigences en capital réglementaire, par type Bâlois.

FOURNISSEURS DE PROTECTION DE CREDIT							
SÛRETÉS PERSONNELLES	En millions d'euros	Administrations centrales ou banques centrales	Etablissements	Entreprises/ Entités relevant du secteur des assurances	Entreprises/ Autres entreprises	Autres fournisseurs de protection	Total
	Classes bâloises						
	Administrations centrales et banques centrales	54					54
	Etablissements	1 535	7 320				8 855
	Entreprises	536	2 867				3 403
	Clientèle de détail	11 231	4 308			4 176	19 715
	Actions						
	Positions de titrisation						
	TOTAL	13 356	14 495			4 176	32 027

Source Corep 30 juin 2009

Les graphiques ci-dessous présentent en pourcentage, la répartition, par fournisseur de caution des montants de créances garanties au 31/12/2008 et au 30 juin 2009.



Source : corep 31/12/2008 et 30/06/2009

(*) Provide : dérivé de crédit éligible Bâle II – cf. développement ci-après dans cette même partie

Information sur les garanties reçues pour les prêts à la clientèle de détail

En termes d'encours, la **quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle de détail (*****) est assortie d'hypothèques.**

Près de 90 % des encours sont couverts soit par des hypothèques de premier rang soit par des sûretés personnelles éligibles Bâle II (organismes de caution mutuelle, garanties bancaires).

Le tableau ci-après présente la répartition des différentes couvertures associées au portefeuille des Clientèle de détail dans le cadre du reporting Corep.

Tableau récapitulatif des montants de créances bénéficiant de GARANTIES éligibles Bâle 2 pour la CLIENTELE DE DETAIL (*****)			
		31-12-2008 (*)	30-06-2009 (*)
DISPOSITIFS		En millions d'euros	
(1) Dispositifs réglementés	FGAS (100 % - Garantie Etat) Secteur Aidé (Garantie de l'Etat)	8 965 1 210	10 297 1 231
(2) Sociétés de cautions mutuelles	CREDIT LOGEMENT (**) SACCEF (***) CRESERFI (****)	2 348 1 425 1 242	2 461 385 1 150
(3) Organismes financiers internationaux	PROVIDE (MLF2004) (garantie KFW) & PROVIDE 2 (MLF2007) (garantie KFW) (*****) DIVERS (GMAC ; ...)	4 486 255	4 176 204
Sous-total (1)+(2)+(3) (A)		19 931	19 908
Hypothèques 1 ^{er} rang (B)		24 311	22 744
Total des garanties (éligibles Bâle II) (A)+(B)		44 242	42 652
Encours total Clientèle de détail (*****) (C)		48 404	47 851
Pourcentage de garanties rapportées au total des encours (A)+(B)/ (C)		91 %	89 %

(*) Source Corep

(**) Crédit Logement: établissement noté Aa2/AA selon Moody's et AA selon Standard & Poors.

(***) Compagnie européenne de garanties et de cautions (ex. SACCEF avant fusion avec CEGI) établissement noté A+ par Standard & Poors ; pour le 30 juin 2009, les 385 millions d'euros correspondent à la contre-garantie des Caisses d'Epargne sur les prêts couverts par la Saccef.

(****) CRESERFI: organisme de caution mutuelle des fonctionnaires.

(*****) Provide et Provide 2 : hors tranches de premières pertes détenues par le Crédit Foncier qui s'élèvent à 56 millions d'euros au 30 juin 2009 (cf. la partie suivante sur les Titrisations synthétiques et 57 millions d'euros au 31/12/2008

(*****) Clientèle de détail : classe bâloise regroupant les Particuliers, les Professionnels (Artisans, commerçants, professions libérales) et Associations)

Source COREP 31/12/2008 et 30/06/2009

Titrisations synthétiques – opérations Provide

Les opérations Provide (MLF2004 et MLF2007), opérées en 2004 et 2007 sont des titrisations synthétiques originées par le Crédit Foncier permettant d'acquérir de la protection sur des portefeuilles de prêts hypothécaires au bilan du Crédit Foncier et ainsi d'optimiser les fonds propres. La plateforme Provide est une structure synthétique partiellement financée, dans laquelle le risque associé au portefeuille de prêts hypothécaires, au dessus du seuil de premières pertes conservées par le Crédit Foncier, est transféré pour l'essentiel, par le biais d'un contrat de dérivé de crédit (CDS), à Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), établissement public qui bénéficie de la garantie explicite de l'Etat Allemand (segment souverain) et de la pondération 0 % en tant que contrepartie d'instruments de crédit dérivés.

KfW est publiquement noté Aaa Moody's / AAA S&P / AAA Fitch.

L'encours de ces deux opérations au 30/06/2009 totalisait 4 233 millions d'euros et se répartissait comme suit.

TITRISATION SYNTHETIQUE			
30 JUIN 2009	Titrisation synthétique PROVIDE 1 (MLF 2004)		
En millions d'euros	Tranche	Acquéreur	Encours
Protection KfW - SCF	Super senior	KfW	1.199
Protection KfW - CFF	Super senior	KfW	195
Seuil de premières pertes	Equity	Crédit Foncier	22
	Total		1.416
	Titrisation synthétique PROVIDE 2 (MLF 2007)		
	Tranche	Acquéreur	Encours
Protection CFF	Super senior	Crédit Foncier	869
Protection KfW	Super senior	KfW	1.567
Tranches Mezzanine A à D	AAA à BBB	PMI	322
Tranche D conservée	BBB	Crédit Foncier	25
Seuil de premières pertes	Equity	Crédit Foncier	34
	Total		2.817
	TOTAL		4.233

5.4 - COMPENSATION DES ELEMENTS DE BILAN ET HORS-BILAN

Pour tout complément, se reporter au document de référence 2008 (page 197).

6 - TITRISATIONS

Pour tout complément de nature méthodologique notamment, se reporter au document de référence 2008, notamment pour les parties 6.1 et 6.2.

6.1 – OBJECTIFS POURSUIVIS, ACTIVITE ET DEGRE D'IMPLICATION

6.2 – APPROCHES ET EVALUATIONS EXTERNES DE CREDIT

6.3 - EXPOSITIONS DU GROUPE CREDIT FONCIER SUR LES OPERATIONS DE TITRISATIONS

6.3.1- Expositions titrisées

Le groupe Crédit Foncier n'a pas procédé à la titrisation d'actifs dépréciés ou d'expositions faisant l'objet d'arriérés de paiement.

Le groupe utilise la titrisation à but interne mais uniquement pour identifier les créances hypothécaires faisant l'objet de financement spécifiques. Les titres émis dans le cadre de ces opérations internes demeurent intégralement portés par le groupe et ne sont nullement cédés vers l'extérieur.

En matière de titrisations, le groupe détient à fin juin 2009 un portefeuille de 21 600 millions d'euros portés au bilan du groupe. Il s'agit uniquement de titrisations classiques (titres cash). Le groupe ne détient pas d'expositions synthétiques en dehors de celles mises en œuvre sur le segment de ses propres clients particuliers (cf. les commentaires sur Provide MLF 2004 et MLF 2007 données aux sections 5.2 et 5.3).

Sur le premier semestre 2009, le portefeuille de titrisations s'est réduit de 1 826 millions d'euros sous l'effet de la cession d'un RMBS britannique (1 182 millions d'euros) par exercice d'un call et de l'amortissement contractuel du portefeuille.

Les nouveaux investissements du Crédit Foncier restent particulièrement limités dans un marché de la titrisation toujours fermé (absence quasi-totale de marché primaire et marché secondaire particulièrement atone). Les quelques transactions réalisées par le Groupe Crédit Foncier sur le marché secondaire portent sur des tranches senior AAA et pour des montants très limités, qui ne compensent pas l'amortissement du portefeuille.

Positions de titrisations « classiques »

POSITIONS DE TITRISATIONS « CLASSIQUES »				
(millions d'euros)				
		31/12/2008	30/06/2009	Ecart
Hypothécaire résidentiel	MIX	247	436	189
	RMBS	15 414	13 377	- 2 037
Total Hypothécaire résidentiel (Particuliers)		15 662	13 813	- 1 849
Secteur Public	Healthcare	483	463	- 20
	RMBS NHG	4 122	4 050	- 72
	Souverain	17	13	- 4
	Student Loans FFELP	2 962	2 976	14
Total Secteur Public		7 584	7 503	- 81
Autres	CMBS	171	279	108
	Corporate	9	5	- 4
Total Autres		180	284	104
TOTAL		23 426	21 600	- 1 826

MIX : Titrisations de créances hypothécaires résidentielles et commerciales (majoritairement résidentielles)

RMBS : Titrisations de créances hypothécaires résidentielles (marché des Particuliers)

Healthcare : Titrisations de créances de santé garanties par des collectivités locales

Student Loans FFELP : Titrisations de prêts aux étudiants américains bénéficiant de la garantie de l'Etat Fédéral à hauteur d'au moins 97 % du capital (programme FFELP)

RMBS NHG : Titrisations de créances hypothécaires résidentielles bénéficiant de la garantie NHG aux Pays-Bas

CMBS : Titrisations de créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (immeubles de bureaux, centres commerciaux, actifs de logistique et d'entreposage, etc...)

Corporate : Titrisations sur le secteur aéronautique

(*) Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Le portefeuille de titrisations du groupe Crédit Foncier reste constitué :

- à hauteur de 83 % de positions senior de titres résidentiels adossés à des créances hypothécaires « prime » sur des pays de l'Union Européenne des quinze (y compris 19 % bénéficiant d'une garantie supplémentaire fournie par une entité d'état : NHG aux Pays-Bas),
- de prêts-étudiants aux Etats-Unis avec un recours sur l'Etat souverain, à hauteur de 14 %,
- de titrisations sur le secteur public Santé (Healthcare), italien pour l'essentiel (2 %)
- et pour le solde (moins de 1,5 %) de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (CMBS).

La légère augmentation de la catégorie MIX s'explique par le reclassement de certaines opérations entre MIX et RMBS au cours du 1^{er} semestre.

L'exposition aux titres "CMBS" adossés à des créances hypothécaires de nature commerciale est très limitée (moins de 1,5 % de l'ensemble du portefeuille de titrisations) et porte sur des actifs immobiliers situés en Europe et majoritairement en France. Deux actifs (98 millions d'euros) notés publiquement en catégorie spéculative et situés en France sont formellement inscrits en Watch List depuis mi 2008 en raison d'une valorisation revue à la baisse pour l'immeuble sous-jacent, d'une augmentation de son taux de vacance et d'un risque accru de non-renouvellement de certains baux, ainsi que de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde touchant la société emprunteur dans cette opération. Ces deux actifs) constituent les deux seules positions classées comme « à risques » par le Crédit Foncier. Elles sont portées au bilan du Crédit Foncier.

L'ensemble du portefeuille des titres résidentiels adossés à des créances hypothécaires et des titres "CMBS" adossés à des créances hypothécaires du groupe Crédit Foncier a été soumis à une batterie de stress tests qui montre la résistance toute particulière des actifs détenus à des scénarios extrêmes conjuguant explosion des taux de défaut, baisse des remboursements anticipés et chute brutale des prix de l'immobilier.

Opérations de titrisation ayant fait l'objet d'un rehaussement

Seules trois opérations, totalisant 480 millions d'euros, ont fait l'objet de rehaussement auprès d'une société monoline sous forme de garanties financières. A ce jour et suite à l'abaissement massif des notations de la majorité de ces monolines, un seul titre (50 millions d'euros) est encore rehaussé au niveau AAA. Il s'agit d'une titrisation de type secteur public avec un recours final sur une collectivité locale publiquement notée en catégorie A. En cas d'abaissement de note de ce rehausseur, ce titre verrait donc sa notation revue en catégorie A. Ce même processus a déjà été observé sur les deux autres titres historiquement rehaussés (totalisant 430 millions d'euros) ; ceux-ci sont aujourd'hui notés respectivement BBB et BBB+ sur la base uniquement de leur qualité de crédit intrinsèque.

Actifs dépréciés / Titrisations

Aucun arriéré ou perte n'a été constaté au premier semestre 2009 sur le portefeuille de titrisations du groupe Crédit Foncier.

Aucun actif n'a fait l'objet de dépréciation de juste valeur à fin juin 2009.

Stress scénario sur le portefeuille de RMBS

A l'exception d'une seule opération allemande, l'ensemble des positions RMBS détenues par le groupe en Europe restent notées en catégorie step one (\geq AA-) et résistent particulièrement bien à la modélisation de scénarios de stress tests combinant forte aggravation des taux de défaut, chute brutale des prix de l'immobilier et diminution drastique des taux de remboursement anticipé.

Seuls les scénarios les plus fortement pénalisants sont susceptibles de générer des déficits de cash flow ultimes sur les positions RMBS du groupe Crédit Foncier. Ceux-ci supposent la conjonction d'évènements d'une magnitude telle qu'elle paraît hautement improbable : explosion des taux de défaut sur les différents marchés européens dès 2009 culminant à 6 % par an soit plus de 20 % en cumulé sur la durée de vie de ces opérations, chute brutale [entre 50 % et 60 % selon les pays (45 % sur l'Allemagne)] et durable des prix de l'immobilier par rapport aux derniers indices publiés et diminution drastique des taux de remboursements anticipés (division par 2).

Dans l'hypothèse d'un tel scénario "catastrophe", un déficit de cash flow ultime pourrait être constaté à l'échéance des opérations, représentant 2,40 % du CRD des opérations stressées. Ce déficit de cash flow se produisant à un horizon lointain, il ne représente plus que 0,90 % actualisé à aujourd'hui. Il faut noter que le rendement après ce scénario catastrophe resterait encore supérieur à l'euribor et au coût des ressources qui le refinacent.

6.3.2 - Positions de titrisation conservées ou acquises

Les positions de titrisation répondant aux critères fixés par le *Financial Stability Forum* sont détaillées dans le cadre du chapitre 7 (reporting G7).

Les encours sont analysés ci-après en termes, de répartition géographique et de qualité de crédit (répartition par note ou par catégorie de pondération) :

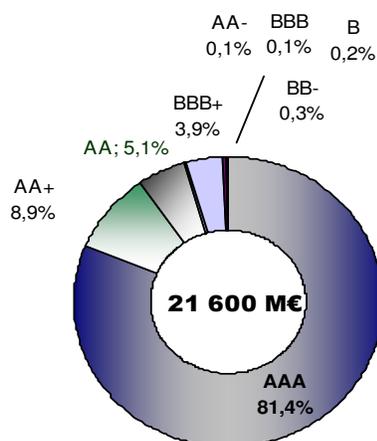
Répartition par note des positions (*) de titrisation au 30/06/2009

Expositions des positions de titrisation par note				
En millions d'euros	31/12/2008		30/06/2009	
Notes Bâle 2	Montants	%	Montants	%
AAA	22 397	95,6 %	17.586	81,4 %
AA+	438	1,9 %	1.931	8,9 %
AA	7	0,0 %	1.093	5,1 %
AA-	17	0,1 %	13	0,1 %
A+	3	0,0 %	-	
A	10	0,0 %	10	0,0 %
A-	432	1,8 %	-	
BBB+	23	0,1 %	847	3,9 %
BBB		0,0 %	17	0,1 %
BBB-	-	-	-	-
BB+		0,0 %	5	0,0 %
BB				
BB-	60	0,3 %	59	0,3 %
B+				
B	39	0,2 %	39	0,2 %
B-	-	-	-	-
Total	23 426	100 %	21 600	100 %

(*) Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Expositions des positions de titrisation par note

30 juin 2009



Environ 81 % des positions de titrisation détenues par le Groupe Crédit Foncier sont notées AAA, contre 96 % en 2008. En effet, le premier semestre a été marqué par une migration des notations agences sur certains titres espagnols de la catégorie AAA vers la catégorie AA. Les positions espagnoles sont des tranches senior de titrisations RMBS notées AAA à 56,7 % (3 938 millions d'euros), AA+ à 27,8 % (1 931 millions d'euros) et à 15,6 % (1 082 millions d'euros) sur la catégorie AA. Une partie des changements de notation observés sur la période est consécutive à des changements de méthodologie de la part des agences et non pas à une moindre performance du collatéral.

Plus de 95 % du portefeuille demeure en catégorie step one (\geq AA-).

La position A porte sur un titre CMBS paneuropéen.

La catégorie BBB est quand à elle constituée :

- d'un RMBS allemand qui a été dégradé durant le semestre écoulé (434 millions d'euros) en raison des difficultés financières de l'originateur/"serviceur", de la hausse des impayés sévères pour une opération présentant des niveaux de LTV élevés,
- d'une titrisation de créances de santé italienne (413 millions d'euros) la notation reflétant la qualité de crédit de la collectivité locale, et d'un CMBS italien (17 millions d'euros).

Les positions en catégorie spéculative correspondent à deux tranches de CMBS (98 millions d'euros) formellement inscrites en Watch List depuis mi 2008 et classés comme « à risques » par le Crédit Foncier ainsi qu'une ligne corporate (5 millions d'euros)

Répartition géographique des positions de titrisations au 30/06/2009

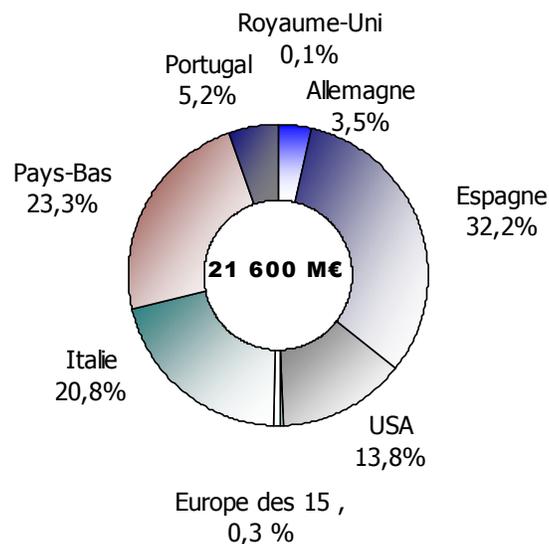
Le portefeuille de titrisations est majoritairement exposé sur les pays européens (Union Européenne des Quinze avec 32 % sur l'Espagne (RMBS), 21 % sur l'Italie (RMBS ou Secteur Public) et 23 % sur les Pays-Bas (RMBS et RMBS NHG). Un peu moins de 14 % du portefeuille porte sur les Etats-Unis, il s'agit presque exclusivement de titrisations senior notées AAA de prêts aux étudiants américains bénéficiant de la garantie de l'Etat Fédéral. Le reste du portefeuille de titrisation est réparti sur d'autres pays européens. Cette ventilation respecte les limites pays et les critères de diversification fixés par la politique des risques du Crédit Foncier et du Groupe.

Exposition des positions de titrisation par pays				
En millions euros	31/12/2008		30/06/2009	
	Montants	%	Montants	%
ALLEMAGNE	752	3,2 %	759	3,5 %
ESPAGNE	7 211	30,8 %	6 950	32,2 %
ETATS-UNIS	2 967	12,7 %	2 981	13,8 %
EUROPE	27	0,1 %	74	0,3 %
FRANCE	117	0,5 %	153	0,7 %
GRECE	13	0,1 %	11	0,1 %
ITALIE	4 888	20,9 %	4 487	20,8 %
PAYS-BAS	5 095	21,7 %	5 042	23,3 %
PORTUGAL	1 171	5,0 %	1 128	5,2 %
ROYAUME UNI	1 184	5,1 %	14	0,1 %
Total	23 426	100 %	21 600	100 %

(*) La catégorie Europe correspond à un portefeuille diversifié sur plusieurs pays européens membres de l'Union Européenne des quinze.

(**) Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Répartition géographique au 30/06/2009 des positions de titrisation (*)



Répartition par PONDERATION

La très forte proportion de titres de bonne qualité, notés entre AAA et AA- dans le portefeuille de titrisations permet de classer au 30/06/2009 95,5 % du portefeuille en catégorie de pondération à 20 % (en approche standard), ce chiffre est néanmoins en diminution par rapport au 31/12/2008 en raison des quelques dégradations intervenues sur le portefeuille. Ainsi les 4 % du portefeuille actuellement en catégorie BBB se voient attribuer une pondération de 100 %.

Pondération Bâle II en approche Standard	31/12/2008		30/06/2009	
	Encours (millions d'euros)	% du portefeuille	Encours (millions d'euros)	% du portefeuille
20 %	22 859	97,6 %	20 623	95.5 %
50 %	444	1,9 %	10	0.0 %
100 %	23	0,1 %	870	4.0 %
350 %	60	0,3 %	59	0.3 %
1250 %	39	0,2 %	39	0.2 %
Total	23 426	100,0 %	21 600	100,0 %

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

A noter qu'une provision collective sur le portefeuille de titrisation couvre une partie des positions pondérées à 350 % et 1 250 %. Cette provision vient en déduction des expositions détaillées ci-dessus.

6.3.3 - Expositions renouvelables titrisées, en distinguant les intérêts de l'établissement originateur des intérêts des investisseurs

Le groupe utilise la titrisation à but interne mais uniquement pour identifier les créances hypothécaires faisant l'objet de financements spécifiques, notamment par la Compagnie de Financement Foncier ou par VMG. Les titres émis dans le cadre de ces opérations internes demeurent intégralement portés par le groupe et ne sont nullement cédés vers l'extérieur. Ces opérations intragroupes ne donnent donc pas lieu à constatation d'un quelconque intérêt investisseur en dehors du périmètre propre au Crédit Foncier. Ces opérations n'entraînent aucune prise de risque supplémentaire vis-à-vis de l'extérieur pour le Crédit Foncier et ne diminuent aucunement le risque porté par l'établissement au titre de son portefeuille en propre de prêts aux particuliers.

6.3.4 - Exposé sommaire de l'activité de titrisation sur le premier semestre 2009

Tout comme en 2008, l'activité d'acquisition de parts de titrisations externes a été particulièrement ralentie au cours du premier semestre 2009 (fermeture quasi-totale du marché primaire et marché secondaire particulièrement atone). Les équipes ont d'ailleurs été affectées à la surveillance et à la gestion du portefeuille existant.

Néanmoins quelques acquisitions ponctuelles et pour des montants très limités ont pu être réalisées sur le marché secondaire uniquement sur des tranches senior notées AAA de RMBS ou CMBS européens et des student loans FFELP aux Etats-Unis. Ces nouvelles acquisitions ont ainsi représenté environ 250 millions d'euros sur le premier semestre 2009 alors que le portefeuille s'est amorti d'un peu moins de deux milliards d'euros sur la même période (amortissement contractuel s'ajoutant à la cession d'un RMBS anglais pour plus d'un milliard d'euros).

7 - REPORTING G7

Dans son rapport du 7 avril 2008, le *Financial Stability Forum* (G7) a émis une série de recommandations en réponse à la crise, notamment en matière de transparence financière, valorisation, gestion des risques, agence de notation.

En reprenant les conclusions du rapport *du Senior Supervisors Group*, le FSF a demandé que la communication financière soit renforcée sur les cinq thèmes suivants :

- CDO et expositions « monolines » et autres garants,
- Expositions CMBS (Commercial mortgage-backed securities),
- Autres expositions subprime et Alt-A (RMBS, prêts, etc ...),
- Véhicules ad hoc,
- Opérations de dette à effet de levier ou LBO.

Ces thèmes ont été repris par un groupe de travail associant la FBF, le SGCB et l'AMF afin de décliner au niveau français les recommandations du FSF. Des grilles indicatives d'informations financières ont ainsi été élaborées sur ces cinq thèmes.

7.1 - CDO ET EXPOSITIONS "MONOLINES" ET AUTRES GARANTS

7.1.1 CDO

Le groupe Crédit Foncier n'a aucune exposition sur la classe d'actif CDO.

7.1.2 Rehausseurs

La valeur comptable des actifs rehaussés figurant dans le tableau ci-après ne correspond pas à des expositions directes sur des *monolines* mais à des rehaussements acquis auprès de ces derniers par le Crédit Foncier sur des actifs en portefeuille. Le Crédit Foncier bénéficie donc dans tous les cas d'un recours premier sur une contrepartie autre que la société *monoline*. L'ensemble de ces rehaussements porte sur des actifs sous-jacents (prêts ou titres) de nature secteur public : accordés soit directement à un état souverain, soit à une collectivité locale ou un établissement public.

Ces engagements de rehaussement prennent la forme de garanties financières (et non de CDS) et constituent une sûreté annexe à l'actif rehaussé. Ces garanties ne sont ni valorisées ni comptabilisées au bilan du Crédit Foncier (seule la prime de rehaussement est comptabilisée comme une charge quand le rehaussement est conclu en-dehors du titre ou du prêt).

La ventilation de ce portefeuille rehaussé est effectuée sur la base de la valeur nette comptable IFRS au 30/06/2009.

ACTIFS REHAUSES								
En millions d'euros 30/06/2009	Montant notionnel brut de la protection acquise	Montant notionnel brut des instruments couverts	Juste valeur des instruments couverts	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	Juste valeur des couvertures achetées	Juste de valeur de la protection nette de couvertures et avant ajustements de valeur	Ajustements de valeur au titre du risque de crédit sur monolines (comptabilisés sur la protection)	Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur monolines
Protections acquises auprès de monolines								
<i>Sur des CDO (marché résidentiel US) avec sous- jacents subprime</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Sur des CDO (marché résidentiel US) avec sous- jacents non subprime</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Risque de contrepartie sur autres opérations</i>	4 984	4 984	5 517	-	-	-	-	-
TOTAL 30/06/09 Expositions au risque de contrepartie sur les monolines	4 984	4 984	5 517	-	-	-	-	-
Total 31/12/2008	5 103	5 103	5 857					

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

La répartition par note des sous-jacents figure ci-après.

Expositions brutes par note des sous-jacents (valeur nette comptable IFRS)

30/06/09 En millions d'euros		Notation intrinsèque (avant rehaussement)				Total	%
Rehausseur	Note du rehausseur	AA+ à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	Non Dispo		
AMBAC	BB-	16	229	430	0	675	12,2 %
CIFG	CC	1 114	1 324	126	66	2 630	47,7 %
FGIC	Non Dispo	0	0	0	103	103	1,9 %
FSA	AA+	779	1 005	0	50	1 834	33,2 %
MBIA	BBB+	95	0	0	179	275	5,0 %
Total		2 005	2 558	556	398	5 517	100 %
%		36,3 %	46,4 %	10,1 %	7,2 %	100,0 %	

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

La note du rehausseur correspond à la moins bonne des deux meilleures notes agences parmi S&P, Moody's et Fitch à la date du 30/06/2009. La notation intrinsèque de l'actif sous-jacent correspond à sa note Bâle II avant rehaussement à la même date.

Les titres rehaussés présentent une bonne qualité intrinsèque : hors rehaussement, 36,3 % de ce portefeuille est noté step 1 (\geq AA-) et 82,7 % est noté step 2 (\geq A-). La note retenue pour MBIA est celle de National Public Finance Guarantee Corporation, l'entité garantissant désormais les collectivités locales Nord-Américaines.

Les expositions en catégorie BBB correspondent à des engagements sur le souverain Hongrois, à deux positions de titrisations en Italie (un titre CMBS et un titre adossé à des créances de santé) et une opération sur le secteur public français.

Les 7,2 % "Non Disponible" ne sont pas publiquement notés mais sont appréciés par le Crédit Foncier comme appartenant à la catégorie Investissement (Investment Grade soit \geq BBB-). La notation Ecolocale 6 est assimilée ici à une notation BBB. Les expositions recensées comme non notées intrinsèquement (hors rehaussement) correspondent pour l'essentiel à des engagements sur des entités du secteur public international à hauteur de 348 millions d'euros n'ayant pas fait l'objet de notation publique et/ou interne (le risque correspondant est apprécié par le Crédit Foncier comme étant Investment Grade). Il convient d'ajouter à cela 50 millions d'euros d'expositions sur des ABS titrisés du Secteur Public International dans le domaine de la Santé (le risque final portant sur une région italienne).

7.2 - EXPOSITIONS CMBS (COMMERCIAL MORTGAGE-BACKED SECURITIES)

Les positions CMBS "à risques" détenues par le groupe Crédit Foncier portent sur deux tranches mezzanine d'une même opération. Les tranches sont notées publiquement par Fitch et S&P respectivement à BB/B et BB- suite aux dégradations intervenues au second semestre 2008. Le montant cumulé de ces deux tranches au 30/06/2009 s'élève à 98 millions d'euros. L'emprunteur a été placé sous procédure de sauvegarde en novembre 2008. Un plan de sauvegarde doit être adopté par les porteurs de parts durant l'été 2009. Le sous-jacent est un CMBS concentré sur un immeuble de bureau. Sur la base de la valorisation de mars 2009, la LTV au niveau des tranches détenues par le Crédit Foncier s'établit à 117,9 % et 122,7 %. Cette opération est inscrite en Watch List Crédit Foncier depuis le 30/06/2008 et est éligible au provisionnement collectif. A ce jour aucun défaut de paiement des intérêts n'a pu être constaté sur les tranches détenues par le Crédit Foncier.

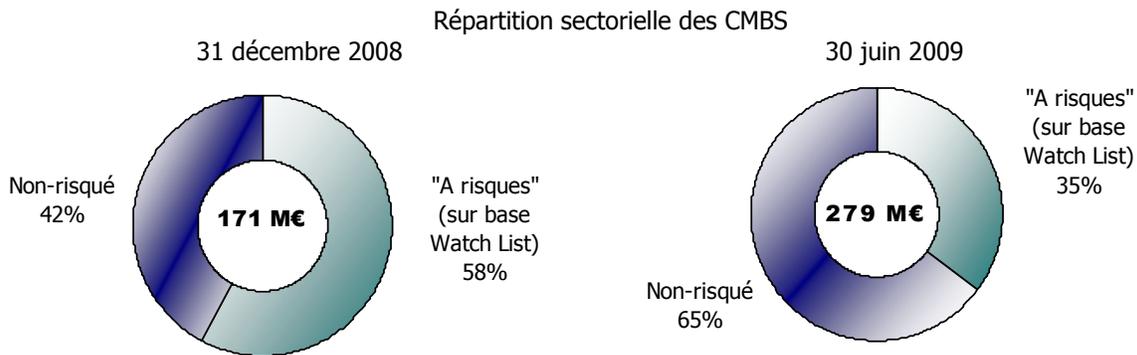
Tableau des expositions à risque sur CMBS

30/06/09	TABLEAU DES EXPOSITIONS A RISQUES SUR CMBS			
Millions d'euros	Typologie du portefeuille	Etats-Unis	Autres marchés à risque	
(a)	Exposition brute * (valeur brute au bilan avant pertes de valeur/dépréciations)	Valeur bilan résiduelle	-	98
(b)	Cumul des pertes de valeur et dépréciations enregistrées au compte de résultat (depuis origine)	Décotes enregistrées au résultat	-	-
<i>dont pertes de valeur et dépréciations sur année à isoler</i>				
(c)	Cumul des variations de valeur enregistrées en capitaux propres (depuis origine)	Décotes enregistrées en capitaux propres (OCI)	-	-
<i>dont variations de valeur à isoler</i>				
(b + c) / a	% total de décotes des CMBS	(cumul des pertes de valeur et dépréciations comptabilisées au P&L / Exposition brute	-	-
(d)	Juste valeur des couvertures	couvertures externes non prises en compte dans le calcul des pertes de valeur et dépréciation	-	-
(a - b - c - d)	Exposition nette (valeur nette des pertes de valeur et dépréciations)		-	98

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Répartition sectorielle des CMBS

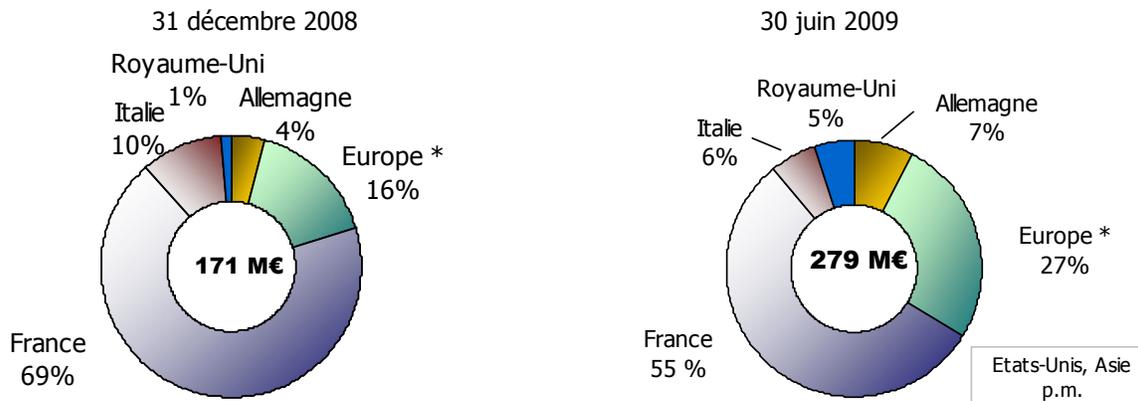
Les deux tranches considérées comme « à risque » ne représentent plus qu'un tiers du portefeuille de CMBS suite au rachat de quelques CMBS AAA sur le marché secondaire au cours du premier semestre. Les CMBS restent toutefois marginaux au sein du portefeuille de titrisation global du Crédit Foncier essentiellement positionné sur l'hypothécaire résidentiel et le secteur public. Les CMBS représentent autour de 1,3 % du portefeuille total de titrisations du Groupe Crédit Foncier mais constituent la majorité des quelques opérations qui ont pu être réalisées au premier semestre 2009.



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Répartition géographique des CMBS

Un peu plus de la moitié de ce portefeuille de CMBS est situé en France, le reste étant réparti sur plusieurs pays européens. Aucune exposition de CMBS aux Etats-Unis ou en Asie n'est recensée. La catégorie Europe correspond à des CMBS paneuropéens (dont les actifs sous-jacents sont répartis sur plusieurs pays d'Europe – Union Européenne des 15 essentiellement).

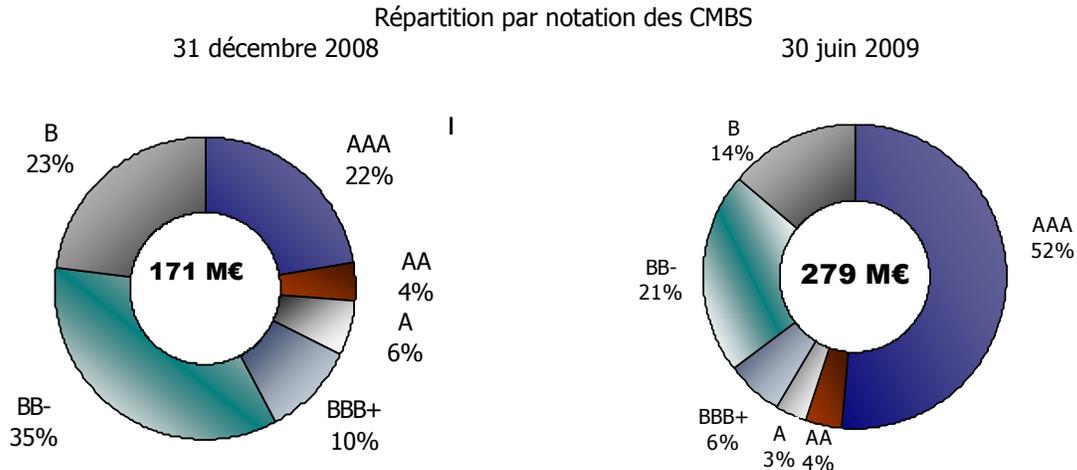


Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

* Portefeuille immobilier sous-jacent réparti sur Union Européenne des 15

Répartition par notation des CMBS

100 % du portefeuille est noté par une ou plusieurs agences de notation. Les tranches notées en catégorie spéculative correspondent aux expositions « à risques » mentionnées plus haut. Plus de la moitié du portefeuille est noté AAA au 30/06/2009. La qualité de crédit moyenne de ce portefeuille a tendance à s'améliorer sous l'effet des quelques opérations nouvelles (senior et notées AAA).



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

7.3 - AUTRES EXPOSITIONS SUBPRIME ET ALT-A (RMBS, PRETS, ETC...)

Le groupe Crédit Foncier n'a ni exposition subprime, ni Alt-A directement ou indirectement. Plus largement le Crédit Foncier n'a aucune exposition sur le marché hypothécaire américain.

En-dehors des actifs « à risques » recensés en partie 7.2, le groupe Crédit Foncier n'a pas d'autre exposition de titrisation inscrite en Watch List.

Les expositions hypothécaires (RMBS ou prêts) ne sont localisées que sur l'Espace Economique Européen et sur des pays notés « step 1 » hors USA.

Au sein du portefeuille total de titrisation (qui représente 21 600 millions d'euros au 30/06/2009), un encours de l'ordre de 2 352 millions d'euros fait l'objet d'un suivi particulier et sert de base au calcul de la provision collective sur ce portefeuille. Cet encours sous surveillance n'est pas classé en Watch List et n'entre pas dans la classification « à risques » au 30/06/2009. Il est constitué de trois RMBS allemands, de quatre RMBS espagnols, d'un RMBS hollandais ainsi que d'un CMBS paneuropéen. Cet encours sous surveillance reste d'ailleurs noté step one (\geq AA-) à plus de 80 % (seules deux opérations sont notées respectivement A et BBB+).

7.4 - VEHICULES AD HOC

Information générale relative aux expositions sur les entités *ad hoc*

Au 30/06/2009 Le groupe Crédit Foncier ne recense aucune exposition sur des entités *ad hoc* (type ABCP ou autre) autre que celle mentionnée ci-dessous au titre du conduit sponsorisé SIRP qui a été intégré au périmètre de consolidation du groupe Crédit Foncier depuis le deuxième semestre 2008.

Conduits sponsorisés

Depuis le 25/09/2008, le Crédit Foncier détient 100 % des 457 millions d'euros de billets de trésorerie émis par le conduit SIRP noté publiquement A-1 (S&P) / P-1 (Moody's). Le portefeuille à l'actif de SIRP est constitué d'un TSDI émis par une filiale à 100 % du Crédit Foncier et d'un zéro coupon AIG. Du fait de l'amortissement du TSDI et de la capitalisation du zéro coupon, l'exposition recensée est celle à maturité du programme en 2012 et correspond bien à un risque final sur AIG. Les notations agences de SIRP sont d'ailleurs alignées sur celles d'AIG.

Les notes publiques Moody's et S&P du programme SIRP ont toutes deux été placées sous surveillance avec implication négative respectivement en septembre et octobre 2008. Elles ont ensuite été confirmées et retirées de la surveillance début mars 2009 du fait du soutien spécifique de l'Etat américain.

La notion de sponsor vise un établissement assujetti, autre qu'un établissement assujetti originaire, qui établit et gère un programme de papier commercial adossé à des actifs (*assets backed commercial paper*) ou toute autre opération ou montage de titrisation dans le cadre duquel il achète des expositions de tiers.

En millions d'euros

En millions d'euros

CONDUIT SPONSORISE – SIRP (véhicule consolidé)	31/12/2008	30/06/2009
Montants des actifs financés	457	457
Lignes de liquidité accordées	457	457
Maturité des actifs (moyenne pondérée) - (en %)		
0-6 mois	100 %	100 %
6-12 mois		
Supérieur à 12 mois		
Répartition des actifs par origine géographique (en %)		
Etats-Unis		
Royaume-Uni		
France	100 %	100 %
Autres (<i>à préciser si significatif</i>)		

Source: données de gestion

CONDUIT SPONSORISE – SIRP (véhicule consolidé)						
30/06/2009	Répartition des actifs (en %)	Répartition des actifs par notation externe (en %)				
		AAA	AA	A	BBB	Non Investment Grade
Prêts automobiles	-					
Créances commerciales	-					
Prêts immobiliers commerciaux	-					
Prêts immobiliers résidentiels	-					
<i>dont subprime américains</i>	-					
Crédits à la consommation	-					
Prêts d'équipement	-					
Residential Mortgage Backed Securities - <i>Etats-Unis</i>	-					
Residential Mortgage Backed Securities - <i>hors Etats-Unis</i>	-					
Commercial Mortgage Backed Securities	-					
Collateralized Debt Obligations	-					
CLOs et CBOs (1)	-					
<i>Autres (Titres émis ou garantis par des entités notées catégorie A)</i>	100 %	-	-	100 %	-	-

(1) Collateralized Loan Securitisation et Collateralized Bonds Securitisation
Source: données de gestion

7.5 - OPERATIONS DE DETTES A EFFET DE LEVIER OU LBO

Expositions relatives aux opérations à effet de levier (Leverage Buy Out - LBO)

Au 30/06/2009, le groupe Crédit Foncier recense 14 opérations à effet de levier pour un montant de 233 millions d'euros. Ce portefeuille LBO est gelé depuis 2008.

(millions d'euros)	31 décembre 2008	30 juin 2009
Partes finales		
Nombre de dossiers	14	14
Engagements	266	233
Partes à vendre		
Nombre de dossiers		
Engagements		
Total	266	233

Source: données de gestion

Définition des opérations à effet de levier :

- opération de crédit structurée, avec un effet de levier, i.e. un endettement bancaire, mise en place au profit du repreneur d'une société cible,
- avec ou sans participation du management de la cible,
- donnant lieu à la mise en place d'une société holding de reprise dont le capital est en tout ou partie détenu par un plusieurs sponsors financiers.

La présence d'un sponsor financier et d'une société holding est ici retenue comme un élément discriminant pour qualifier l'opération d'opération à effet de levier / LBO.

Evolution des expositions relatives aux opérations à effet de levier (Leverage Buy out -LBO)

LBO	Expositions nettes de dépréciations/ pertes de valeur	
	31/12/08	30/06/2009
Millions d'euros		
Partes finales	266	233
Partes à vendre		
Total	266	233

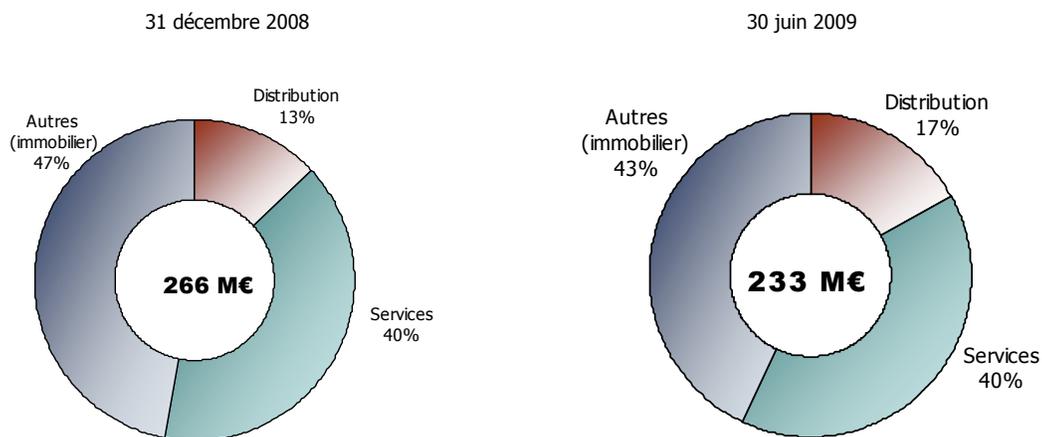
Source: données de gestion

Le 1er semestre 2009 a été marqué par la sortie d'un LBO pour 25,2 millions d'euros sur une foncière de logements sociaux en Allemagne et le tirage d'un LBO accordé en 2008 (avant la décision de geler la production) pour 4 millions d'euros (emprunteur situé au Luxembourg, l'entreprise achetée étant française).

La baisse de l'encours global des encours LBO au sein du CFF est également la résultante d'amortissements contractuels et, dans le cadre d'un dossier, d'une baisse des encours CFF à la suite de l'entrée dans le pool d'un nouveau prêteur. Cette baisse est légèrement compensée par des tirages effectués sur les autres lignes existantes.

Il faut noter l'existence d'une exposition de 21,7 millions d'euros présentant un risque de défaut élevé sur le LBO d'un constructeur immobilier en France; ce risque est provisionné à hauteur de 67 %.

Répartition sectorielle (*) des parts finales des opérations à effet de levier (Leverage Buy Out - LBO)

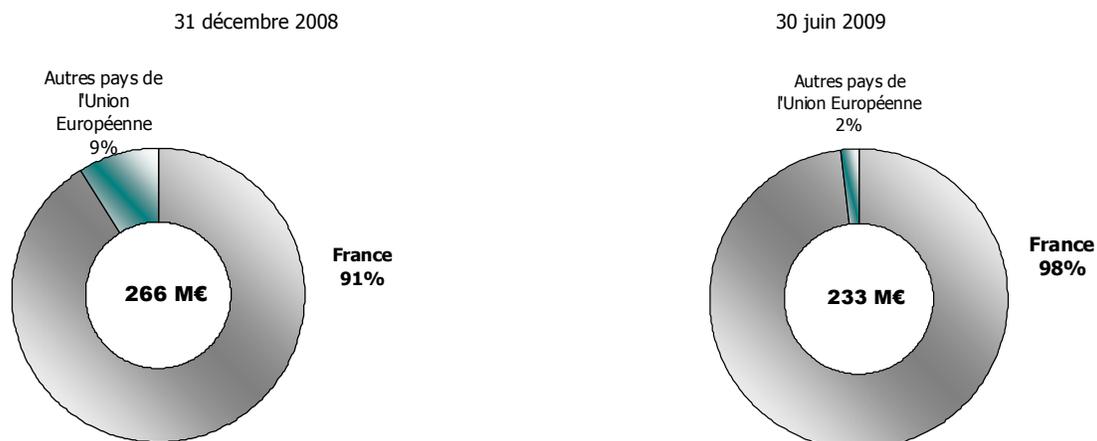


Source: données de gestion

(*) Répartition sectorielle des sociétés cibles

Le pourcentage est calculé sur l'engagement.

Répartition géographique (*) des parts finales des opérations à effet de levier (Leverage Buy Out - LBO)



(*) localisation géographique des sociétés cibles

Le pourcentage est calculé sur l'engagement.

7.6 - AUTRES EXPOSITIONS SENSIBLES (LEHMAN, MADOFF)

Madoff

Le Crédit Foncier ne détient aucune exposition directe ou indirecte sur le groupe Madoff. A ce jour et dans la limite des informations publiquement disponibles, aucune opération de titrisation ou de collectivité locale sur lequel le Crédit Foncier est exposé n'a eu à pâtir de cette défaillance.

Lehman

L'exposition du groupe Crédit Foncier sur Lehman Brothers était constituée uniquement d'opérations de dérivés de couverture, principalement de taux. Le groupe n'avait aucune opération de prêt ou de trésorerie avec Lehman Brothers en cours lors de sa défaillance (15 septembre 2008).

Ces opérations de dérivés étaient encadrées par un accord de collatéralisation, comprenant un dispositif de compensation et d'appel de marge qui a permis de limiter sensiblement l'impact de cette défaillance.

Lors de la défaillance de Lehman Brothers, l'exposition du Crédit Foncier était uniquement constituée de soultes de résiliation de dérivés contractés avec l'entité britannique du groupe, Lehman Brothers UK. L'ensemble de ces opérations a fait l'objet d'une résiliation formelle notifiée à Lehman Brothers UK au lendemain de la défaillance.

Le montant net compensé de ces soultes de résiliation était de 50,9 millions euros. Le *netting* est une pratique de marché communément acceptée, prévue dans le contrat de collatéralisation liant Lehman Brothers UK au groupe Crédit Foncier.

En application de ce même accord de collatéralisation, le Crédit Foncier a pu déduire les appels de marge déjà encaissés, soit une créance effectivement notifiée de 36,7 millions d'euros.

Cette créance de 36,7 millions euros est provisionnée à hauteur de 90 %, d'où une exposition nette résiduelle pour le Crédit Foncier de 3,7 millions d'euros.

7.7 - GLOSSAIRE DE TITRISATION

Titrisation

Une opération ou un montage par lesquels le risque de crédit associé à une exposition ou à un ensemble d'expositions est subdivisé en tranches avec les caractéristiques suivantes :

- les paiements dans le cadre de l'opération ou du montage dépendent des flux collectés de l'exposition ou de l'ensemble des expositions,
- la subordination des tranches détermine l'allocation des pertes pendant la durée de l'opération ou du montage.

Position de titrisation

Une exposition sur une opération ou un montage de titrisation. Les positions de titrisation comprennent les expositions sur une titrisation résultant de contrats dérivés sur taux d'intérêt ou sur taux de change.

Autres termes

CMBS : Titrisations de créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (immeubles de bureaux, centres commerciaux, actifs de logistique et d'entreposage, etc...).

RMBS : Titrisations de créances hypothécaires résidentielles.

Student Loans FFELP: Titrisations de prêts étudiants américains bénéficiant de la garantie de l'Etat Fédéral à hauteur d'au moins 97 % du capital.

Notation : appréciation de la qualité de crédit d'une opération ou d'une contrepartie. Elle mesure la probabilité de défaut du sous-jacent et éventuellement la sévérité de la perte qui en résulterait. Il existe des notations externes (agences de notations) ou interne (modèles de notations internes).

Notations en catégorie step 1 : sur l'échelle des notations agences, il s'agit des notations supérieures ou égales à AA- .

Notations en catégorie step 2 : sur l'échelle des notations agences, il s'agit des notations supérieures ou égales à A- .

Notations en catégorie d'investissement : sur l'échelle des notations agences, il s'agit des notations supérieures ou égales à BBB- .

Notations en catégorie spéculative : sur l'échelle des notations agences, il s'agit des notations inférieures ou égales à BB+.

Rehausseurs : société d'assurance "monoline" procurant des garanties financières sur certaines opérations du groupe Crédit Foncier.

8 - LES RISQUES DE MARCHÉ

8.1 - EXIGENCES EN FONDS PROPRES POUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Pour tout complément se reporter au document de référence 2008 (page 219)

8.2 - SYSTEME DE MESURE ET DE LIMITES DES RISQUES DE TAUX, DE LIQUIDITE ET DE CHANGE

Le dispositif de limites appliqué au 30 juin demeure celui validé au titre de l'année 2009 par le Comité de gestion de bilan du Crédit Foncier, statuant sur les impasses observées au 31/12/2008.

Ce dernier a fait l'objet d'une description détaillée dans le document de référence du Groupe pour 2008.

8.3 - CAS SPECIFIQUE DU PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION

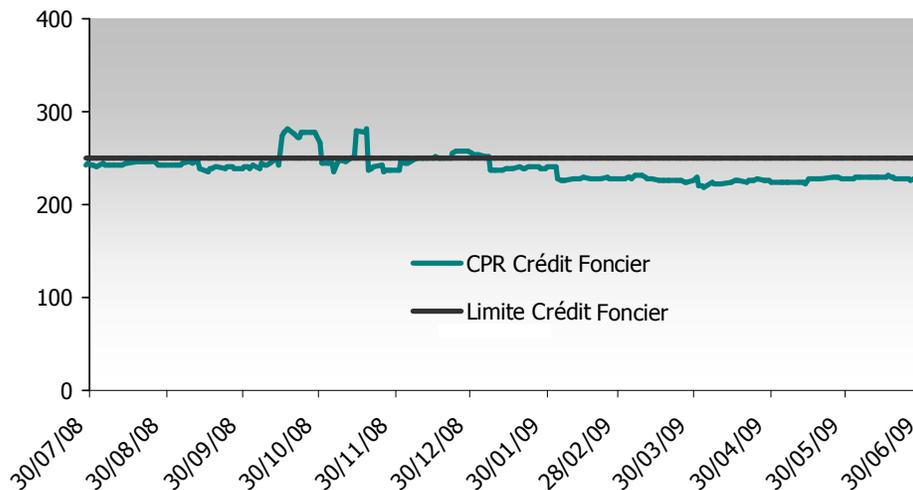
Ce portefeuille regroupe toutes les opérations conduites dans l'intention de profiter à court terme d'une évolution des prix. Même si le groupe Crédit Foncier ne gère pas de réelles positions dans ce domaine, les contraintes strictes qui régissent les autres portefeuilles font que quelques opérations marginales peuvent être rattachées à ce portefeuille et donc exposées au risque de prix de marché.

La position correspondante est suivie à l'aide du logiciel Scenarisk et selon la méthodologie décrite dans le document de référence du Groupe pour 2008.

Le graphe ci-dessous retrace l'évolution de la VaR de la position Compte Propre du Groupe sur un an glissant.

Evolution de la VaR du Crédit Foncier en 2009 (compte propre)

en milliers d'euros



9 - LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN

L'organisation et la méthodologie utilisées dans le cadre du suivi des risques ALM ont fait l'objet d'une description détaillée dans le document de référence 2008 du Groupe CFF. Ces dernières n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2009.

9.3 - SUIVI DU RISQUE DE LIQUIDITE

Organisation du refinancement du groupe Crédit Foncier

L'essentiel des ressources du groupe Crédit Foncier provient des émissions à moyen et long terme réalisées par la société de crédit foncier, filiale du groupe émettrice de titres fonciers sécurisés, dont la notation AAA a été confirmée au cours du 1^{er} semestre 2009.

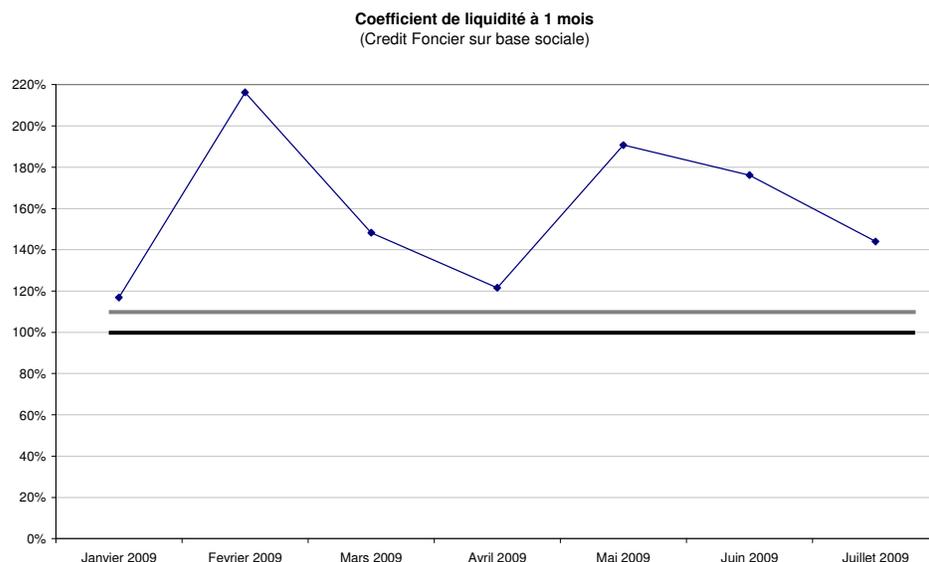
Les six premiers mois de l'année 2009 ont été marqués par la reprise à rythme soutenu d'émissions d'obligations foncières gagées sur des actifs éligibles constitués de prêts assortis d'une hypothèque de premier rang, de prêts à des personnes publiques ou garantis totalement par celles-ci et de titres de créances émis par des FCC (Art L515-13 et suivants du CMF). Elle a ainsi pu lever près de 5,1 milliards d'euros au 30 juin 2009.

La réouverture du marché primaire a également permis au Groupe de se constituer un stock de Certificats de Dépôts de 9,9 milliards d'euros.

Le Groupe dispose en outre de 63,8 milliards d'euros de réserves de liquidité sous forme de titres et créances mobilisables auprès de la BCE instantanément ou à court terme ; le Groupe a ainsi mobilisé au cours du 1^{er} semestre 11,9 milliards d'euros en BCE et 1,7 milliards d'euros sous forme de repo long.

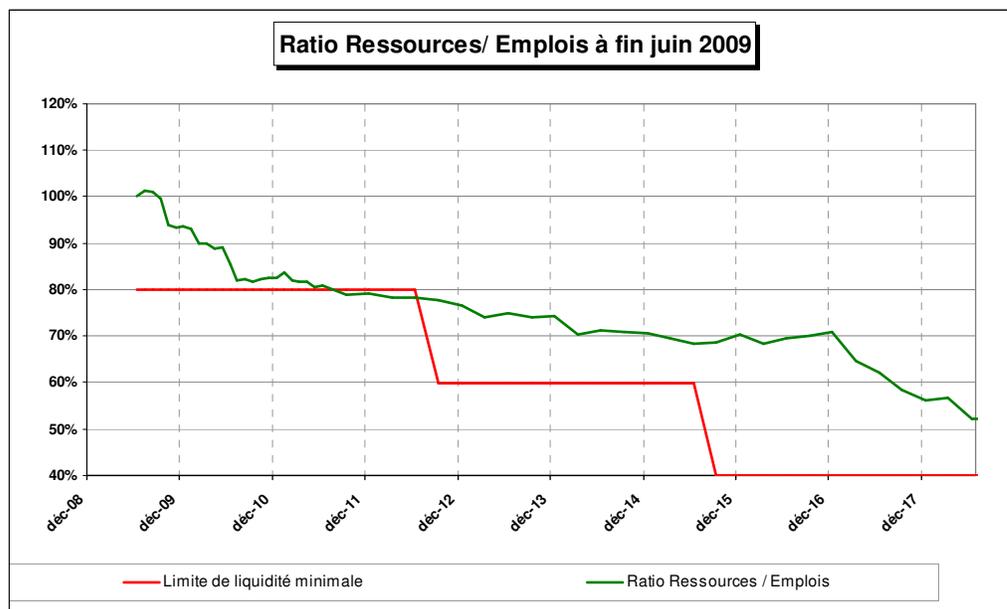
Respect des limites

Au plan réglementaire, le coefficient de liquidité du Crédit Foncier (sur base sociale) s'élevait à 176 % au 30 juin 2009. La norme interne de 110 % a été respectée à chaque situation mensuelle du 1^{er} semestre 2009.



Au cours du 1^{er} semestre 2009, le Crédit Foncier a respecté la limite de Groupe du ratio de couverture des emplois par les ressources à horizon des huit prochaines années.

Depuis le 30 juin la CNCE met en place pour le groupe Crédit Foncier de nouvelles modalités d'application de la limite liée au ratio Emplois/Ressources; les pourcentages à observer sont désormais dégressifs : 80 % de 0 à 3 ans, 60 % de 3 à 6 ans et 40 % de 6 à 10 ans. La tangence observée sur la limite à 3 ans sera réduite à court terme compte tenu de la reprise du rythme soutenu d'émission d'obligations foncières amorcée lors du premier semestre.



Les faits marquants du 1^{er} semestre 2009

- Tenue d'un Comité de Gestion de Bilan mensuel depuis février 2009 où sont examinées les impasses de liquidité statique et dynamique (incluant 1 an de production glissante et d'émissions d'Obligations Foncières) ; ces impasses sont établies à partir des reportings mensuels de liquidité produits pour la Commission Bancaire
- Compte tenu des évolutions des marchés financiers depuis le début de l'année 2009 et de la situation de trésorerie du Groupe, le Comité de Gestion de Bilan (CGB) du 19 mai dernier a décidé de mettre fin au Comité de crise de liquidité. Le suivi de la liquidité du Groupe sera de nouveau assuré mensuellement dans le cadre du Comité Financier. Il est rappelé pour mémoire que le Comité de crise de liquidité avait été activé à compter du troisième trimestre 2008, dans le cadre du dispositif prévu par le Groupe pour faire face aux tensions constatées à cette époque.
- Suivi trimestriel dans le cadre du CGB du plan de financement du Groupe jusqu'à fin 2010.
- Discussions au cours du 1^{er} semestre avec la CNCE pour modifier les modalités d'application de la limite Groupe liée au ratio Emplois/ressources pour application 30 juin 2009.
- Communication début février aux différentes filiales du Groupe du dispositif de limites qu'elles doivent observer dans le cadre du suivi de leur liquidité.
- Le respect de ces limites fait l'objet d'un contrôle par la Direction ALM qui en cas de dépassement en informe le CGB.

Perspectives pour le second semestre

- Mise en place au niveau de Banco Primus d'un suivi du risque de liquidité selon la maquette normalisée en vigueur au sein des autres filiales du Groupe,
- Participation aux travaux de simulation du nouveau coefficient de liquidité pour le Groupe et ses filiales, dont la mise en place est prévue pour juin 2010,
- Réaliser les reportings présentés en CGB mensuel à partir des données issues du Système d'information ALM (Bancware).

9.4 - SUIVI DU RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL

Respect des limites

Au 30/06/2009, la consommation de fonds propres réglementaires (en intégrant le fonds de roulement dans les encours à taux fixe) à un choc de la courbe de 200 bp (indicateur Bâle II standard) s'établit à 1,95 %. Ce très faible niveau traduit l'absence d'assiette en risque.

Les sensibilités "pire cas" du RBE étaient les suivantes :

	2010	2011	2012
Limites de sensibilité du RBE	(8 %)	(12 %)	(15 %)
Sensibilité «pire cas»	(5,8 %)	(1,9 %)	(3,2 %)

La sensibilité observée en 2010 résulte des différences d'index entre les emplois et les ressources qui sensibilisent le RBE lors des premiers mois qui suivent le choc de taux. En 2011, la sensibilité est limitée car les index des emplois et des ressources incorporent le choc sur les taux. En 2012 et au-delà, la position longue à taux fixe accroît légèrement la sensibilité.

Les faits marquants du 1^{er} semestre 2009

- Renforcement du rôle du Comité de Taux comme instance opérationnelle hebdomadaire de suivi des décisions prises en CGB afférentes à la gestion du risque de taux ; à cet effet, le support diffusé dans le cadre de ce dernier a été refondu au cours du 1^{er} semestre.
- Gestion dynamique de l'impasse court-terme du Crédit Foncier : l'analyse par canton de taux de l'impasse à taux fixe du CFF menée au cours du 1^{er} semestre 2009 a amené à constater :
 - un excédent d'emplois à Eur 3M, lié à la production nouvelle et non compensé par des ressources de même index,
 - un excédent de ressources à Eonia lié aux mobilisations en BCE.

Ces deux positions ont fait l'objet d'un suivi rapproché au cours du second trimestre ; fin avril, le Comité de taux en a décidé la fermeture (par l'arrêt des opérations de swaps contre Eonia des ressources mobilisées), décision confirmée par le CGB du 19 mai dernier.

Au 30 juin, les effets de ces mesures étaient visibles dans les impasses.

- Ouverture d'une position de transformation à taux fixe : compte tenu des évolutions actuelles des marchés, le CGB a décidé d'ouvrir une position de transformation à taux fixe, assortie de stop loss et win permettant de garantir le respect des limites Groupe.

- Maintien du suivi spécifique des prêts à taux révisables ayant fait l'objet des mesures exceptionnelles le 18 janvier 2008 (« mesures dites PTR ») : ce dossier fait régulièrement l'objet d'une présentation complète en CGB.
- Communication début février aux différentes filiales du Groupe du dispositif de limites qu'elles doivent observer dans le cadre du suivi de leur impasse de taux.
Le respect de ces limites fait l'objet d'un contrôle par la Direction ALM qui en cas de dépassement en informe le CGB.
La Direction ALM a de plus diffusé au niveau de l'ensemble des filiales une méthodologie pour suivre la limite associée à la sensibilité de la « VAN des Fonds Propres », méthodologie tenant compte des préconisations de la CNCE en la matière et d'ores et déjà appliquée par le Groupe.
- La Direction ALM a établi pour 2009 un nouveau stress scenario pour le Groupe ; ce dernier a été présenté en CGB fin juin, qui l'a validé.

Perspectives pour le second semestre

- Mise en place d'un suivi comparatif des taux de RA simulés par l'ALM avec ceux observés par la Direction de la Gestion des Clients (DGC),
- Mise en place d'un Groupe de travail comprenant la comptabilité, l'ALM et le Contrôle de Gestion en vue de mettre en place un suivi de la MNI mensuelle (et plus particulièrement de sa composante marge de transformation).
- Mise en place au niveau de Banco Primus d'un suivi du risque de taux selon la maquette normalisée en vigueur au sein des autres filiales du Groupe.

10 - LE RISQUE ACTIONS

10.1 - DISPOSITIFS ET PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Pour tout complément d'information se reporter au document de référence 2008.

10.2 - OBJECTIFS POURSUIVIS

Le groupe Crédit Foncier a mis en place en 2007 une politique d'investissement sur des véhicules d'investissement immobilier (SIIC, OPCI et fonds fermés) pour une enveloppe indicative totale de 100 millions d'euros, utilisées au 30/06/2009 à hauteur de 30,8 millions d'euros, afin de développer notamment des relais de croissance en matière de financement et d'activités connexes du Crédit Foncier. Il est prévu de réactualiser la politique d'investissement au second semestre 2009.

S'agissant des règles d'investissements, celles-ci sont adaptées a minima semestriellement après validation par le comité d'investissement fonds propres, afin de tenir compte de l'évolution conjoncturelle. Tout nouvel investissement est soumis au processus mentionné supra.

Par ailleurs, le Crédit Foncier est en phase de désengagement d'un certain nombre de participations estimées non stratégiques en termes de relais de croissance.

CFCAL, filiale du Crédit Foncier, détient ainsi un portefeuille diversifié d'actions et d'obligations européennes cotées, géré dans un objectif de préservation de la liquidité ainsi que quelques lignes mutualisées (SICAV). Ce portefeuille s'élevait à moins de 7 millions d'euros au 30 juin 2009 et est exposé au risque de marché; il est totalement intégré par le Crédit Foncier dans ses calculs quotidiens de *Value at Risk* (VaR). cf. partie 8-3 – cas spécifique du portefeuille de négociation.

Enfin, le groupe Crédit Foncier peut être amené, suivant les opportunités et en support des besoins de développement ou réorientation des métiers du Crédit Foncier à réaliser des investissements s'inscrivant également dans le même processus mentionné supra.

Le Crédit Foncier a confié début janvier 2009 à Natixis Securities des mandats d'acquisition de titres sur Locindus et CFAL-Banque pour des enveloppes limitées en montant et dans le temps. Ces acquisitions au fil de l'eau dont les déclarations ont été faites auprès de l'AMF n'ont pas vocation à lui faire franchir des seuils réglementaires dans la mesure où il détient déjà deux tiers du capital de ces deux sociétés. Ainsi sur la période courant du 12 janvier 2009 au 31 mars 2009, le Crédit Foncier a acquis 82 618 actions de Locindus et 47 473 actions du CFCAL portant respectivement sa participation à 68,81 % et 68,38 % du capital de ces sociétés.

S'y ajoute à la date du 3 avril 2009, l'acquisition d'un bloc d'actions de Locindus représentant 1,62 % du capital portant la participation du Crédit Foncier à 70,43 %.

La partie 2 – Développement du Crédit Foncier de ce rapport annuel commente par ailleurs les opérations capitalistiques en 2008.

10.3 - TECHNIQUES COMPTABLES ET METHODE DE VALORISATION

Les expositions sur actions du portefeuille bancaire sont enregistrées dans les catégories comptables suivantes conformément aux dispositions de la norme IAS 39 :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

Les techniques comptables et méthodes de valorisation applicables sont communiquées dans le cadre des règles et principes comptables sur la détermination de la juste valeur (cf. les passages sur la détermination de la juste valeur donnés en annexe des comptes consolidés, note 4 – information sur les règles et principes comptables).

10.4 - EXPOSITION DE L'ENTITE

Pour tout complément, se reporter au document de référence 2008 (page 231)

11 - LES RISQUES OPERATIONNELS

Pour tout complément sur cette partie, se reporter au document de référence 2008 (page 233).

48 nouvelles personnes ont été formées au cours du premier semestre 2009. Au 30/06/09 le dispositif global de surveillance et de maîtrise des risques opérationnels est composé de 298 personnes.

Durant ce premier semestre 2009, le dispositif de gestion des risques opérationnels a recentré son périmètre de couverture, les différentes unités opérationnelles ont renforcé leur sensibilité sur le sujet avec pour objectif d'arriver à une homogénéité des pratiques entre les différents métiers. Depuis le début de l'année 2009, 916 incidents ont été collectés pour un montant cumulé de 9 millions d'euros de risque potentiel.

Enfin, dans le cadre du calcul des exigences de fonds propres, le groupe Crédit Foncier applique, pour le moment, la méthode standard Bâle II. Au 30/06/2009 l'exigence en fonds propres à allouer au titre de la couverture du risque opérationnel est de 131 millions d'euros.

12 - LE RISQUE D'INTERMEDIATION

Se reporter au document de référence 2008 (page 235).

13 - LE RISQUE DE REGLEMENT

Se reporter au document de référence 2008 (page 236).

14 - LE RISQUE DE NON-CONFORMITE

Les risques de non-conformité sont suivis par la Direction de la conformité et des contrôles permanents, organisée en quatre unités distinctes : la Conformité, les Contrôles Permanents et la déontologie financière, la Médiation et la Sécurité Financière.

DISPOSITIFS DE SUIVI ET DE MESURE DES RISQUES DE NON-CONFORMITE

La méthodologie de suivi et contrôle des risques de non-conformité s'appuie sur celle mise en place par l'organe central du groupe Caisse d'Épargne dans le cadre du projet (SIDEKO : Système d'Information Déontologie et Conformité). Elle couvre l'essentiel des activités du Crédit Foncier. Elle est complétée par le Dispositif de Maîtrise des Risques, portant sur l'ensemble des métiers en fonction des risques majeurs. La Direction de la conformité et des contrôles permanents est pilote d'un projet d'évolution de ce Dispositif de Maîtrise des Risques, qui verra l'informatisation progressive des contrôles à partir de 2009 sous un outil Groupe. La refonte du Dispositif de Maîtrise des Risques doit arriver à son terme au cours du second semestre 2009, pour entrer en suite dans un cycle de maintenance supervisé par la Direction de la conformité et des contrôles permanents et suivi par le comité de contrôle interne.

IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES DE NON-CONFORMITE

L'identification des risques de non-conformité résulte d'une double approche :

- L'analyse des résultats des contrôles de premier niveau ciblés sur les thématiques de non-conformité répertoriées dans les normes de conformité Groupe ou résultant d'approches thématiques.
- Les déclarations de risques opérationnels effectués dans l'outil Groupe ORIS qui s'appuie sur une cartographie de ces risques. Les risques y sont identifiés suivant leur nature (conformité ou non) et font l'objet d'une valorisation de l'exposition par type d'évènements de risque.

CONTROLE DES RISQUES DE NON-CONFORMITE

Au premier semestre, les contrôles des risques de non-conformité ont porté principalement sur le respect des dispositions du code de la consommation en matière de crédit immobilier aux particuliers, sur la connaissance du client et le suivi des garanties sur le marché des entreprises.

CONFORMITE DES SERVICES D'INVESTISSEMENT

L'activité des services d'investissements du Crédit Foncier est une activité très marginale avec un volume d'opérations relativement faible. Les contrôles portent principalement sur l'analyse des ordres atypiques conformément à la réglementation Abus de marché.

La Direction de la conformité et des contrôles permanents a notamment participé, au cours du premier semestre 2009, à la mise en place d'une offre nouvelle de produits relevant des services d'investissement afin d'assurer la prise en compte de la réglementation applicable, notamment pour ce qui relève de la Directive MIF.

SUIVI DES DYSFONCTIONNEMENTS

Les dysfonctionnements identifiés au cours des contrôles ou par des incidents risques opérationnels déclarés dans ORIS de façon récurrente, font l'objet de plans d'actions spécifiques au sein des unités opérationnelles. Ces plans d'action sont suivis par les correspondants Conformité dans les unités opérationnelles. Le suivi de ces dysfonctionnements et l'évolution des plans d'action correspondants est opéré par la Direction de la conformité et des contrôles permanents aux fins de reporting au Comité de contrôle interne.

FORMATION ET SENSIBILISATION

La Direction de la Conformité et des contrôles permanents a poursuivi au premier semestre 2009 des actions de sensibilisation et formation des nouveaux entrants et des collaborateurs en poste. La formation s'inscrit dans le cadre de l'animation fonctionnelle de la ligne métier contrôle conformité, assurée par la Direction de la conformité et des contrôles permanents ; elle est relayée au cours des réunions du Comité conformité.

AGREMENT DES NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES

Le processus d'étude, de fabrication et de validation concerne tout nouveau produit ou service ainsi que la modification d'un produit existant. Il s'applique au Marché des particuliers et des entreprises. Ce processus, dont les modalités ont été révisées en 2008, est sanctionné par une décision prise en Comité d'Agrément des produits et services, instance réunie mensuellement au cours du premier semestre sous la présidence du Directeur général.

La finalité de ce processus est de contribuer à la mise en place d'un nouveau produit ou service dans les délais compatibles avec les exigences commerciales tout en s'assurant que l'ensemble des impacts ont été analysés et intégrés par les métiers ; et de garantir que le comité d'agrément des nouveaux produits et services dispose de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour se prononcer sur la commercialisation du nouveau produit ou service.

En parallèle, le processus d'autorisation de l'utilisation de nouveaux produits financiers, de nouveaux indices financiers et le lancement de nouvelles activités financières fonctionne selon des modalités semblables.

DEONTOLOGIE – ABUS DE MARCHÉ – CONFLITS D'INTERETS

Le dispositif de déontologie financière avait été actualisé en 2008 en intégrant notamment les dispositions réglementaires issues de la Directive Abus de marché. Il fait l'objet d'une maintenance régulière, notamment par l'actualisation des listes de personnes relevant de son champ d'application en lien avec les normes Groupe.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITES TERRORISTES

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme sont deux volets couverts par un dispositif de vigilance et de contrôle associant l'ensemble des acteurs du groupe, tout au long de la chaîne des opérations bancaires et de crédit. Il procède à la fois des objectifs de sécurité des engagements et de qualité de la relation client. La coordination en est assurée par le département de Sécurité financière, au sein de la Direction de la conformité et des contrôles permanents, qui met en œuvre les orientations, normes et outils informatiques adoptés par le Groupe Caisses d'Epargne.

La sensibilisation et la vigilance des collaborateurs sont assurées par des procédures et par des actions de formation. Un programme de formation systématique de tous les salariés par e-Learning complète le dispositif et vise à maintenir en permanence une mobilisation optimale. A mi-2009, environ un tiers des collaborateurs du Crédit Foncier avait suivi cette formation, correspondant à la moitié de l'objectif visé sur l'année.

Le filtrage d'éventuels terroristes est systématique. Entièrement automatisé, il permet de refuser toute entrée en relation en présence d'un simple doute sur l'identité d'un client. La surveillance des activités bancaires, cédées fin 2008, s'appuyaient sur le socle des contrôles réglementaires et l'analyse des situations les plus atypiques (réveil des comptes dormants, mouvements espèces et échanges à l'international).

La surveillance des activités de crédit, l'essentiel du fonds de commerce du Groupe, s'exerce à toutes les étapes de la vie d'un prêt, de l'autorisation à son remboursement. Ce faisant, la lutte anti blanchiment développe une méthodologie d'analyse multicritères permettant d'identifier les situations à risque et d'adapter toutes les procédures, tant commerciales que de contrôle a posteriori.

Le second semestre 2009 verra aboutir la mise à jour du dispositif de prévention des risques de blanchiment, faisant suite à la transposition de la troisième Directive européenne, initiée par l'ordonnance du 30 janvier 2009 et complétée par décrets au premier semestre.

15 - AUTRES RISQUES

LES ASSURANCES

Le Crédit Foncier est assuré pour les risques relatifs à sa responsabilité d'employeur. Il a aussi souscrit plusieurs types de contrats portant sur les dommages aux tiers et aux biens susceptibles d'être causés par ses collaborateurs dans le cadre de leur activité.

Il est couvert contre les risques résultant du vol, de la malveillance et de la fraude. Il a souscrit également une garantie « protection de l'activité bancaire » bien qu'il dispose de "back up" informatique, de la répartition sur plusieurs sites de ses unités de gestion et d'un plan de continuité d'activité opérationnel.

Par ailleurs le Crédit Foncier a souscrit un contrat global de Responsabilité Civile Professionnelle garantissant l'ensemble de ses activités, y compris celles exercées par ses filiales. Les caractéristiques des principaux contrats sont les suivantes :

Assurance	Garanties et montants
« Multirisques Entreprise » mobilière et immobilière	- Garantie multirisques : dommages, incendie, vol, dégât des eaux,... - Conséquences des dommages atteignant les biens, - Conséquences pécuniaires des responsabilités de la Société La limite contractuelle d'indemnité est fixée à 16 000 000 € pour les sinistres immobiliers les plus importants.
Tous risques informatiques	L'ensemble des matériels informatiques, bureautiques ou installations téléphoniques est assuré pour leur valeur de remplacement, déclarée avec l'inventaire des matériels.
Globale de banque	Garantie de pertes pécuniaires subies par la Société par suite de vol ou de détérioration ou de destruction de valeurs. Selon la nature des risques les capitaux garantis s'élèvent de 500 000 € à 4 600 000 € .
Protection de l'activité bancaire	Garantie et indemnisation des préjudices financiers (perte d'activités bancaires, frais supplémentaires d'exploitation, frais de reconstitution des données, frais de sauvegarde,...) subis par le Crédit Foncier consécutivement à la survenance de faits générateurs, tels que : carence des fournisseurs et des prestataires de services, fermeture ou interdiction d'accès d'un établissement garanti, dommage immatériel consécutif à une erreur humaine, une panne ou un dérangement d'ordre technique. La limite contractuelle d'indemnité est fixée à 10 000 000 € par an avec des sous-limites par nature de fait générateur.
Fraude et malveillance	Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société lorsqu'elle est victime de fraude ou de malveillance, y compris les fraudes informatiques définies par le Code Pénal. Le montant de la garantie s'élève à 10 000 000 € par sinistre et par an.
Prévoyance des salariés	Garantie collective des risques de décès, incapacité de travail et invalidité couverte par un régime collectif de prévoyance complémentaire à adhésion obligatoire pour l'ensemble des salariés de la Société. Montant de la garantie (capital ou rente) en pourcentage du salaire annuel brut.

Assurance	Garanties et montants
Responsabilité d'exploitation civile	Garantie des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à la Société ou à son personnel en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers. Le montant des garanties s'élève à 8 000 000 € (dommages corporels) .
Responsabilité professionnelle civile	Garantie des conséquences pécuniaires de toute réclamation introduite par un tiers à son encontre et mettant en jeu sa responsabilité civile pour toute faute professionnelle réelle ou présumée commise dans l'exercice des activités assurées. Cette garantie couvre, en particulier, les risques liés : – à l'activité de distribution de crédits immobiliers, d'opérateurs bancaire (particuliers et corporate) et de démarchage financier – aux opérations financières – aux activités internationales à l'exception des opérations réalisées en Amérique du Nord – à l'activité de présentation des opérations d'assurance et plus généralement les autres activités règlementées et de services ou de conseil immobilier – à la gestion pour compte de tiers. Une 1 ^{ère} ligne fixe la limite de garantie à 25 000 000 € par sinistre et par an, reconstituable une fois, à laquelle s'ajoute 15 000 000 € in excess.
Responsabilité civile des Dirigeants et Mandataires Sociaux	Garantie des conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile ou solidaire imputable à une faute professionnelle commise en leur qualité d'assuré au sein du CFF, de toute filiale ou entité extérieure. Le montant de la garantie s'élève à 20 000 000 € par sinistre et par période de garantie.

LES ACTIVITES EXTERNALISEES

Le recensement des prestations essentielles externalisées au sens de l'article 37 du Règlement du Comité de Réglementation Bancaire et Financière n° 97-02 a été actualisé au cours du premier semestre 2009. La mise à niveau des contrats se poursuit activement, soit par des actions spécifiques, soit à l'occasion de la conclusion de nouveaux contrats.

LE RISQUE INFORMATIQUE

Après les nombreuses et importantes opérations de migrations menées ces dernières années, il était nécessaire de définir de nouvelles perspectives de développement des systèmes d'information du Crédit Foncier. A cette fin un plan de développement pour les trois prochaines années a été élaboré en étroite collaboration avec l'ensemble des directions.

En ce qui concerne la maîtrise des risques ce plan s'articule autour de deux axes majeurs :

- une stabilisation de la plateforme qui vise à éradiquer les procédures de contournement mises en place lors des migrations successives et à réaliser une revue des applications les plus anciennes qui pourraient présenter un risque d'obsolescence à moyen terme,
- une poursuite de l'effort de développement de nouvelles fonctionnalités mises au service des opérationnels avec notamment un maintien très significatif des investissements nécessaires à l'obtention de l'homologation Bale II et de la maîtrise des risque en général.

Par ailleurs dans le prolongement de la réorganisation des systèmes d'information en 2008, la gouvernance des projets informatiques a été revue et adaptée. Le processus de gestion des projets a également fait l'objet d'aménagements dans l'objectif de mieux maîtriser le triptyque périmètre / coûts / délais. Il a été renforcé s'agissant de la phase de recettes fonctionnelles début 2009. Adapté à ces nouvelles procédures un dispositif de maîtrise des risques des projets est en cours d'élaboration pour être opérationnel d'ici fin d'année 2009.

ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Pour tout complément d'information, se référer au document de référence 2008.

L'année 2008 a permis au CFF de valider l'aspect opérationnel de son dispositif PCA. Quatre tests ont été menés afin de vérifier l'organisation du repli, la gestion de crise et l'ensemble du périmètre applicatif des activités critiques.

L'activité du premier semestre 2009 a été concentrée sur :

- la réalisation des tests programmés :
 - Le test du Plan de Reprise Applicatifs de notre principal fournisseur informatique
 - Les tests applicatifs des activités Gestion clients et Comptabilité
- les contrôles de conformité inhérents au passage en Maintien en Conditions Opérationnelles,
- l'audit des principaux contrats de Prestations Essentielles Externalisées,
- la mise à jour du manuel de crise,
- la déclinaison et la mise en œuvre des réponses au scénario de Pandémie grippale.

En réaction à la montée des niveaux d'alertes de l'OMS concernant le risque de pandémie, le CFF s'est adapté aux priorités et a déclenché la cellule de crise dès le passage en phase 4. Nous avons mobilisé l'ensemble des acteurs PCA pendant 4 semaines et décliné l'ensemble des mesures organisationnelles, techniques et métiers pour faire face à une pandémie. L'intégralité du dispositif est à présent opérationnelle. La cellule de crise est en veille afin de suivre avec vigilance l'évolution de la grippe A.

La déclinaison de la démarche PCA vers les filiales ou les prestataires a été renforcée. L'exhaustivité des filiales est en ordre de marche, sur la base d'un plan d'action défini avec chacune d'entre elles, pour disposer d'un PCA opérationnel d'ici la fin de l'année et nos prestataires essentiels ont été destinataires d'un questionnaire visant à évaluer leur dispositif.

Le maintien en condition opérationnelle (MCO) est actif depuis le 1er janvier avec une démultiplication des fonctions de contrôle dans les métiers afin de suivre au plus près les mouvements organisationnels, techniques et humains.

Le 2ème semestre 2009 reste orienté vers la désensibilisation technique des activités du siège pour permettre d'adapter au plus juste notre niveau de réponse. Un test impromptu est programmé sur le 2ème semestre (sous réserve du passage en pandémie grippale sur le territoire Français) et nous participerons également au test de Place dans le courant du mois d'octobre.

LES RISQUES JURIDIQUES

Pour de plus amples informations, il conviendra de se référer au document de référence 2008 (page 242). En complément de celles-ci, on peut néanmoins noter au 30 juin 2009 les évolutions ci-après.

A ce jour, le Crédit Foncier a reçu 49 assignations d'emprunteurs, agissant soit individuellement soit au sein du Collectif Action afin d'obtenir une révision des termes de leur prêt. Ceux-ci reprochent au Crédit Foncier d'avoir à tort présenté les prêts litigieux avec un taux d'intérêt capé et d'avoir en conséquence fait signer des prêts sur la base d'arguments mensongers, en profitant de la rédaction obscure ou lacunaire des contrats.

A la suite de l'enquête menée par la DGCCRF et ses directions départementales au cours de l'année 2008, sur les fondements supposés de tromperie et publicité mensongère, le dossier d'enquête a été transmis au Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Créteil.

Suite à la mise en cause du Crédit Foncier dans la commercialisation de prêts à taux révisibles sur la période 2003-2007, le Crédit Foncier a souhaité poursuivre et étendre les discussions ouvertes depuis plusieurs mois avec ses clients avec les associations UFC Que Choisir et l'AFUB (l'Association française des usagers de banque) et le Collectif Action dans le cadre d'une procédure de médiation sous l'égide du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP). Le processus de médiation est en cours depuis le 27 mai et se poursuit avec les représentants d'UFC Que Choisir, de l'AFUB et du Collectif Action.

CAISSE DE RETRAITE DU CRÉDIT FONCIER POUR LES SALAIRES ENTRES AVANT LE 1ER MARS 2000

Se reporter au document de référence 2008 (page 243) pour tout complément.

COMPTES CONSOLIDES RESUMES

AU 30 JUIN 2009

En normes IFRS

Sommaire

Bilan actif consolidé	114
Bilan passif consolidé	115
Compte de résultat consolidé	116
Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	117
Tableau de variation des capitaux propres	118
Tableau des flux de trésorerie	119
ANNEXE NARRATIVE	
1 Cadre juridique et financier - Faits caractéristiques du semestre et événements postérieurs à la clôture	120
2 Cadre réglementaire et principes d'élaboration des états financiers consolidés semestriels	122
INFORMATIONS SECTORIELLES	
3 Informations sectorielles	123
NOTES RELATIVES AU BILAN	
4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	124
4.2 Actifs financiers disponibles à la vente	125
4.3 Juste valeur des actifs et passifs financiers	126
4.4. Prêts et créances	127
4.5 Reclassements d'actifs financiers	128
4.6 Dettes envers les établissements de crédit	129
4.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	130
4.8 Ecart d'acquisition	131
4.9 Provisions	132
NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	
5.1 Intérêts, produits et charges assimilés	133
5.2 Commissions	134
5.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	135
5.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	136
5.5 Produits et charges des autres activités	137
5.6 Charges générales d'exploitation	138
5.7 Risque de crédit	139
5.8 Impôts	141
PERIMETRE DE CONSOLIDATION	
6.1 Evolution du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2009	142
6.2 Périmètre de consolidation au 30 juin 2009	143

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Bilan Actif consolidé

		<i>(en millions d'euros)</i>	
	NOTES	Juin 2009	Déc. 2008
CAISSE ET BANQUES CENTRALES		5	22
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	<u>4.1.1</u>	2 861	2 987
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		4 788	5 246
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	<u>4.2</u>	2 617	2 450
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	<u>4.4.1</u>	9 609	7 405
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	<u>4.4.2</u>	107 106	108 693
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLE COUVERTS EN TAUX		1 898	1 767
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE		781	566
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS		2	185
ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES		247	217
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		3 184	3 107
PARTS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		48	70
IMMEUBLES DE PLACEMENT		114	117
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		141	141
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		26	26
ECARTS D'ACQUISITION	<u>4.8</u>	41	30
TOTAL		133 468	133 029

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Bilan Passif consolidé

	NOTES	<i>(en millions d'euros)</i>	
		Juin 2009	Déc. 2008
BANQUES CENTRALES			
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	<u>4.1.2</u>	6 674	6 751
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		5 264	5 972
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<u>4.6</u>	23 162	18 817
DETTES ENVERS LA CLIENTELE		329	487
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	<u>4.7.1</u>	90 004	93 062
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLE COUVERTS EN TAUX		292	284
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS		5	3
PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES		186	149
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		3 807	3 879
PROVISIONS	<u>4.9</u>	225	211
DETTES SUBORDONNEES	<u>4.7.2</u>	872	855
CAPITAUX PROPRES		2 648	2 559
<i>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</i>		<i>2 429</i>	<i>2 322</i>
CAPITAL ET RESERVES LIEES		1 198	1 082
RESERVES CONSOLIDEES		1 375	1 265
RESULTAT DE L'EXERCICE		102	220
<i>Sous total</i>		<i>2 675</i>	<i>2 567</i>
GAINS / PERTES LATENTS OU DIFFERES		-246	-245
<i>INTERETS MINORITAIRES</i>		<i>219</i>	<i>237</i>
TOTAL		133 468	133 029

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	Juin 2009	Juin 2008
PRODUITS D'INTERETS ET ASSIMILES	<u>5.1</u>	4 760	5 718
CHARGES D'INTERETS ET ASSIMILEES	<u>5.1</u>	-4 395	-5 430
COMMISSIONS (PRODUITS)	<u>5.2</u>	90	103
COMMISSIONS (CHARGES)	<u>5.2</u>	-15	-22
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	<u>5.3</u>	48	106
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	<u>5.4</u>	3	11
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	<u>5.5</u>	58	104
CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	<u>5.5</u>	-77	-34
PRODUIT NET BANCAIRE		472	556
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	<u>5.6</u>	-274	-282
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		-10	-12
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		188	262
COÛT DU RISQUE	<u>5.7.2</u>	-39	-48
RESULTAT D'EXPLOITATION		149	214
QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		0	3
GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS		0	0
VARIATION DE VALEURS DES ECARTS D'ACQUISITION		3	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		152	217
IMPOTS SUR LE RESULTAT	<u>5.8</u>	-37	-72
IMPOTS DIFFERES	<u>5.8</u>	-9	3
RESULTAT NET		106	148
INTERETS MINORITAIRES		-4	-8
RESULTAT NET part du Groupe		102	140

Juin 2009

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)

	Jun 2009	Jun 2008
--	-----------------	-----------------

Résultat net	107	147
Ecarts de conversion	0	0
Variation de juste valeur de la période affectant les capitaux propres		
Reclassements des gains et pertes latents ou différés vers le compte de résultat		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	-121
Variation de juste valeur de la période affectant les capitaux propres		-121
Reclassements des gains et pertes latents ou différés vers le compte de résultat		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	-2	6
Variation de juste valeur de la période affectant les capitaux propres	-2	6
Reclassements des gains et pertes latents ou différés vers le compte de résultat		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux nets d'investissement	0	0
Variation de juste valeur de la période affectant les capitaux propres		
Reclassements des gains et pertes latents ou différés vers le compte de résultat		
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entités mises en équivalence	-1	0
Variation de juste valeur affectant les capitaux propres et des écarts de conversion de la période	-1	
Reclassements des gains et pertes latents ou différés vers le compte de résultat		
Impôts	2	40
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôts)	-1	-75
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôts)	106	72
Part du groupe	101	64
Intérêts minoritaires	5	8

Tableau de variation des capitaux propres

(en millions d'euros)

	Capital et primes liées		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture			
Capitaux propres au 1er janvier 2008 après affectation du résultat	638	293	1 466	-10	0	2 387	252	2 639
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires								
Augmentation de capital	44	106				150		150
Distribution 2008 au titre du résultat 2007			-199			-199		-212
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires						0		10
Sous-total	44	106	-199	0	0	-49	-3	-52
Gains ou pertes latents ou différés								
Variations des gains et pertes latents ou différés rapportés au résultat				-84		-84		-83
Autres variations								
Sous-total	0	0	0	-84	0	-84	1	-83
Autres variations								
Résultat du premier semestre 2008					140	140		147
Autres variations								
Sous-total	0	0	-8	8	0	140	7	147
Capitaux propres au 30 juin 2008	682	399	1 259	-86	0	2 394	257	2 651
Capitaux propres au 1er janvier 2009 après affectation du résultat	682	296	1 589	-242	-3	2 322	237	2 559
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires								
Augmentation de capital	124	96				220		220
Distribution 2009 au titre du résultat 2008			-220			-220		-233
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires						6		6
Sous-total	124	96	-220	0	0	6	-13	-7
Gains ou pertes latents ou différés								
Variations des gains et pertes latents ou différés rapportés au résultat				1	-2	0		0
Autres variations				1	-2	-1		-1
Sous-total	0	0	0	1	-2	-1	0	-1
Autres variations								
Résultat du premier semestre 2009					102	102		106
Autres variations								
Sous-total	0	0	6	0	0	102	-5	97
Capitaux propres au 30 juin 2009	806	392	1 375	-241	-5	2 429	219	2 648

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées, d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories. Sont en particulier affectés aux activités opérationnelles, les titres relatifs à des participations stratégiques inscrits dans le portefeuille "Actifs financiers disponibles à la vente".

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit.

(en millions d'euros)

	Jun 2009	Déc. 2008
Résultat avant impôts (*)	152	294
+/- Dotations nettes aux amortissements des Immobilisations corporelles et incorporelles	12	30
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition		46
+/- Dotations nettes aux provisions	10	150
+/- Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	-1	-1
+/- Pertes nettes / gains nets des activités d'investissement	-30	-74
+/- Charges et produits des activités de financement	20	43
+/- Autres mouvements	418	-739
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	429	-545
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	3 774	8 350
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 849	-135
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs financiers	-4 854	-3 102
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs non financiers	-636	-1 426
- Impôts versés	143	5
= Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	1 276	3 692
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	1 857	3 441
+/- Flux liés aux actifs financiers et participations	-192	-2 317
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1	82
+/- Flux liés aux Immobilisations corporelles et incorporelles	-9	-18
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-200	-2 253
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1	-50
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-7	-45
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-8	-95
Effet net de la variation des taux de change (D)		
Augmentation / diminution nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	1 649	1 093
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 049	-45
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	22	2
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	1 027	-48
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 698	1 049
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	5	22
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	2 693	1 027
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 649	1 094

(*) dont part du résultat avant impôt revenant aux minoritaires

Note 1 - Cadre juridique et financier - Faits caractéristiques du semestre et événements postérieurs à la clôture

1.1 Cadre juridique

Filiale du groupe Caisse d'Épargne (GCE), le Crédit Foncier est spécialisé dans le financement de l'immobilier et du secteur public.

Il intervient sur le marché des particuliers (financements immobiliers, sous forme de crédits directs ou d'acquisition de créances hypothécaires titrisées, expertise et services) et des corporates (opérateurs privés, secteur public en France, secteur public international).

1.2 Système de garantie

En application des dispositions de l'article L. 511-31 du Code monétaire et financier complétées par celles de l'article L. 512-96 du Code monétaire et financier, la CNCE, en tant qu'organe central, a organisé le système de garantie et de solidarité au sein du Groupe Caisse d'Épargne pour garantir la liquidité et la solvabilité de chacune de ses composantes. Le champ de couverture de ce système de garantie recouvre non seulement les Caisses d'Épargne qui sont affiliées de droit à la CNCE en vertu de l'article L. 512-95 du Code monétaire et financier, mais également les établissements de crédit de droit français qui sont affiliés à la CNCE sur décision de celle-ci conformément aux articles R. 512-57 et R. 512-58 du Code monétaire et financier. Plus globalement, le système de garantie couvre toutes les entités du Groupe en vertu du principe de responsabilité fondé sur les liens d'actionariat.

Le Crédit Foncier est affilié à la CNCE.

1.3 Faits caractéristiques du semestre

1.3.1 Evolution du capital du Crédit Foncier

Conformément à l'annonce faite en décembre 2008, Nexity et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) ont signé le 29 janvier 2009, le contrat concrétisant l'acquisition par la CNCE de la participation de 23,4% détenue par Nexity dans le Crédit Foncier de France.

Depuis le 19 février 2009, suite à l'acquisition de 23,4 % que détenait Nexity dans le capital du Crédit Foncier, la CNCE détient 100 % du capital et des droits de vote de la Société à l'exception des actions de fonction des membres du Conseil d'administration.

A la suite de l'exercice de l'option du paiement du dividende en actions par la CNCE, le capital a été porté à 806 M€.

1.3.2 Opérations de croissance externe

Acquisitions de titres du CFCAL Banque et de Locindus

Au cours du premier semestre, le Crédit Foncier a acquis 47 473 actions du CFCAL Banque portant son pourcentage d'intérêts à 68,49% et faisant apparaître un écart d'acquisition complémentaire de 1 M€.

Sur la même période, le Crédit Foncier a acquis 214 618 actions de LOCINDUS portant sa participation à 70,43 % du capital faisant ressortir un écart d'acquisition négatif de 3 M€, constaté en résultat.

Augmentation de capital de Banco Primus

Le 29 mai 2009, le Crédit Foncier, détenteur de 85 % du capital de Banco Primus, a souscrit en totalité à l'augmentation de capital de 8 M€ décidée par la société, afin de répondre à ses besoins en fonds propres. A l'issue de cette augmentation de capital, la participation du Crédit Foncier est portée à 88,16 %.

Concernant Banco Primus, l'analyse détaillée des conditions de la transaction intervenue en novembre 2008 conduit à anticiper l'acquisition potentielle résultant de l'option de vente consentie à l'actionnaire minoritaire de Banco Primus. En conséquence, l'écart entre la juste valeur de la dette potentielle et la valeur des intérêts minoritaires a été comptabilisé en écart d'acquisition complémentaire pour un montant de 5 M€.

Réinvestissement des dividendes en actions

Le Crédit Foncier a opté pour le paiement en actions des dividendes quand la possibilité lui a été offerte.

S'agissant de filiales non détenues à 100%, il lui a été attribué à ce titre :

- 26 794 actions Banque Palatine, figurant dans le poste « Actifs financiers disponibles à la vente » pour une valeur de 1 M€.

- 291 393 actions Cicobail pour une valeur de 14 M€. Ce réinvestissement en actions porte le pourcentage d'intérêts du Crédit Foncier dans Cicobail de 65,85% à 68,33% et génère un écart d'acquisition complémentaire de 5 M€.

1.3.3 Restructurations et opérations internes

Transmission Universelle de Patrimoine de la société Compagnie Foncière de Crédit en faveur du Crédit Foncier

Le Crédit Foncier actionnaire unique de la Compagnie Foncière de Crédit (CFCR) a procédé en avril 2009 à la dissolution par transmission universelle de patrimoine de la société. Cette opération n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés.

1.3.4 Valorisation du spread émetteur

La prise en compte de la variation semestrielle du spread de crédit sur les émissions structurées comptabilisées en juste valeur sur option, a un impact positif de 37 M€ en résultat.

Le spread de crédit de ces émissions a été évalué sur une base prudente.

1.3.5 Rapprochement entre le Groupe Caisse d'Épargne et le Groupe Banque Populaire

Le 31 juillet 2009, les assemblées générales de la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP) et de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) entérineront la constitution de BPCE, nouvel organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne issu du rapprochement de la BFBP et de la CNCE.

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 1 - Cadre juridique et financier - Faits caractéristiques du semestre et événements postérieurs à la clôture

La constitution de BPCE est l'aboutissement du projet de rapprochement initié en octobre 2008 par le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Epargne et dont les principes sont les suivants :

- Le nouveau groupe s'appuie sur deux réseaux autonomes complémentaires, dans le respect des deux marques ;
- Le nouveau groupe est centré sur les métiers de la banque de détail ;
- Le projet de rapprochement repose sur la création d'un nouvel organe central, commun aux réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne, et détenu à parité ;
- L'Etat soutient la constitution du nouveau groupe en proposant d'effectuer un apport de fonds propres en cohérence avec sa politique de soutien des principaux groupes bancaires français ;
- La réalisation du rapprochement permet d'unifier la structure de détention de Natixis, dont la gouvernance sera simplifiée.

BPCE sera détenue à parité par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne après apport des activités de leurs organes centraux et des principaux actifs de la BFBP et de la CNCE.

Le nouvel organe central détiendra notamment des filiales des deux groupes dans le domaine de la banque de détail et leurs structures de production (notamment Natixis, la Société Marseillaise de Crédit, Financière Océor, GCE Assurances et une participation indirecte dans CNP Assurances).

Les filiales du pôle immobilier des deux Groupes (notamment le Crédit Foncier de France, Nexity, Foncia, MeilleurTaux) ainsi que les autres participations (Banca Carige, Banque Palatine, MaBanque) seront conservées par la BFBP (renommé Banques Populaires Participations) et la CNCE (renommée Caisses d'Epargne Participations).

1.4 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes au 30 juin 2009 n'est intervenu entre la date de clôture et le 29 juillet 2009, date du Conseil examinant les comptes semestriels.

Juin 2009

Note 2 - Cadre réglementaire et principes d'élaboration des états financiers consolidés semestriels

2.1 - Cadre réglementaire

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le groupe Crédit Foncier a établi ses comptes consolidés au titre du premier semestre 2009 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture.

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles utilisées et décrites dans les états financiers annuels du Groupe au 31 décembre 2008. Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2009 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du groupe Crédit Foncier au 31 décembre 2008.

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2008 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, et plus particulièrement la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » (voir paragraphe 2.2.1) et la norme IFRS 8 « Segments opérationnels » (voir note 3) qui n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire en 2009 n'ont pas non plus d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Enfin, le Groupe n'anticipe pas l'application de normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsqu'elle est optionnelle, sauf mention spécifique.

Au cas particulier de l'arrêté du 30 juin 2009, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Les tests de dépréciations des écarts d'acquisition ;
- Les évaluations opérées au titre du risque de crédit dont notamment la détermination des dépréciations sur base individuelle et des dépréciations calculées sur la base de portefeuilles ;
- La valorisation des instruments financiers sur la base de modèles ;
- Les provisions pour risques et charges ;
- Les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs.

2.2 – Présentation des états financiers et date de clôture

2.2.1 Présentation des états financiers semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n°2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

2.2.2 Date de clôture

Les comptes consolidés semestriels sont établis à partir des comptes au 30 juin 2009 des sociétés incluses dans le périmètre du Groupe Crédit Foncier. Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration du Crédit Foncier du 29 juillet 2009.

2.3 – Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 3 - Informations Sectorielles

Adossé à la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, le Groupe Crédit Foncier est le premier établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier en France, proposant aux particuliers et aux entreprises des solutions de financement et des services immobiliers sur mesure dans le cadre d'une approche patrimoniale globale. Il assure également le financement du secteur public tant en France qu'à l'étranger.

En application de l'IAS 14 et compte tenu de la matérialité des métiers du Groupe Crédit Foncier, les structures d'organisation interne et de gestion du Groupe sont axées sur cinq activités principales dans le cadre du pilotage du Groupe par les organes de gestion et de décision.

Secteur des particuliers

Ce secteur des particuliers comprend trois éléments :

- le financement par l'intermédiaire de crédits immobiliers des primo-accédants ou de l'investissement locatif, sous forme de prêts réglementés ou non complétés par une offre de service bancaire,
- des services complémentaires à l'offre de crédit, avec deux types de prestations : la réalisation d'expertises immobilières et le conseil en investissement immobilier (proposition de packages pour investisseurs),
- la valorisation du patrimoine immobilier du Crédit Foncier, via des revenus locatifs ou des cessions d'immeubles.

Secteur Corporate Privés

Ce secteur regroupe les produits et solutions de financement destinés aux professionnels de l'immobilier en France et à l'international (promoteurs, investisseurs, entreprises, partenariats publics privés) via une offre complète de produits :

- Financement long terme ou court terme sous forme de crédits classiques ou structurés,
- Crédit bail immobilier,
- Cautionnement et engagement hors bilan et services bancaires associés (activité de dépôts et placements).

Les financements sont réalisés sous la forme de prêts en direct ou d'acquisition de titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale et garanties par des opérateurs privés.

Secteur Corporate Publics

Ce secteur regroupe les produits des opérations de financement des collectivités territoriales françaises et des logements sociaux (HLM, SEM).

Secteur Corporate Internationaux

Ce secteur regroupe les produits issus de l'activité de financement à l'international sous forme :

- de financement des collectivités territoriales internationales (par le biais d'acquisitions de titres obligataires émis par des entités publiques ou assimilées et de financements consentis à des collectivités locales étrangères sous forme d'octroi de prêts ou de souscription à des émissions obligataires),
- d'acquisition et de conservation de créances hypothécaires résidentielles.

Pôle Holding

Ce pôle comprend les activités de support, hormis celles directement affectables aux métiers (animation des métiers), la gestion des participations non consolidées et le placement normatif des excédents de fonds propres du Groupe.

L'impact des événements jugés non récurrents est intégré au sein de ce pôle.

(en millions d'euros)

	Particuliers		Corporate Opérateurs privés		Corporate Opérateurs publics		Corporate Opérateurs internationaux		Holding		Total	
	JUIN 2008	JUIN 2009	JUIN 2008	JUIN 2009	JUIN 2008	JUIN 2009	JUIN 2008	JUIN 2009	JUIN 2008	JUIN 2009	JUIN 2008	JUIN 2009
Produit Net bancaire	302	301	112	88	19	23	44	43	78	17	556	472
Frais de Gestion	-214	-217	-49	-37	-11	-12	-9	-9	-10	-9	-293	-284
Résultat Brut d'exploitation	88	84	63	51	8	11	35	34	68	8	262	188
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>71,0%</i>	<i>72,3%</i>	<i>43,8%</i>	<i>41,8%</i>	<i>57,7%</i>	<i>50,8%</i>	<i>19,7%</i>	<i>21,3%</i>	-	-	<i>52,7%</i>	<i>60,2%</i>
Coût du risque	-2	-17	-4	-4					-42	-18	-48	-39
Résultat net des entreprises mises en équivalence									3		3	
Gains et pertes sur autres actifs												
Variation de valeurs des écarts d'acquisition										3		3
Résultat courant avant impôts	86	67	59	47	8	11	35	34	29	-7	217	152
Impôt sur le résultat et impôts différés	-29	-23	-20	-16	-3	-4	-12	-12	-6	9	-69	-46
Intérêts des minoritaires									-7	-4	-8	-4
Résultat net part du Groupe	57	44	39	31	5	7	23	22	16	-2	140	102

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 4 - Notes relatives au bilan

Note 4.1 - Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ces actifs et passifs sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction, y compris les instruments financiers dérivés, et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de valoriser en option juste valeur, dès la date de leur acquisition ou de leur émission.

Les actifs financiers du portefeuille comportent notamment les prêts structurés octroyés à la clientèle.

Les passifs financiers sont composés principalement des émissions structurées de la Compagnie de Financement Foncier.

Les dérivés de transaction à l'actif et au passif représentent les instruments dérivés négociés en couverture économique des opérations structurées, décrites ci-dessus.

Note 4.1.1 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)

	Juin 2009			Déc. 2008		
	TRANSACTION	SUR OPTION	TOTAL	TRANSACTION	SUR OPTION	TOTAL
Titres à revenu fixe		32	32		37	37
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations		32	32		37	37
Titres subordonnés						
FCC						
TCN et titres du marché interbancaire						
Titres à revenu variable						
Actions et autres titres à revenu variable						
Portefeuille Prêts		2 442	2 442		2 529	2 529
Prêts aux établissements de crédit						
Prêts à la clientèle		2 442	2 442		2 529	2 529
Opérations de pension						
Dérivés de transaction		387	387		421	421
TOTAL		387	2 474		2 566	2 987

Les actifs financiers valorisés en juste valeur sur option concernent en particulier des actifs comprenant des dérivés incorporés comme certains contrats de prêts structurés aux collectivités locales ainsi que des obligations couvertes par un instrument structuré non désigné comme instrument de couverture. Les dérivés incorporés inclus dans ces actifs, valorisés en juste valeur, ne sont pas dissociables du contrat-hôte.

Note 4.1.2 - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)

Juin 2009 Déc. 2008

Passifs financiers détenus à des fins de transaction					
Titres vendus à découvert					
Opérations de pension					
Autres passifs financiers					
Dérivés de transaction				533	724
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat				6 141	6 027
Comptes à terme et Emprunts interbancaires					
Comptes à terme et Emprunts à la clientèle				33	37
Dettes représentées par un titre				6 108	5 990
Dettes subordonnées					
Opérations de pension					
TOTAL				6 674	6 751

Les passifs financiers valorisés en juste valeur sur option comprennent en particulier les émissions structurées de la Compagnie de Financement Foncier. Les dérivés incorporés inclus dans ces actifs, valorisés en juste valeur, ne sont pas dissociables du contrat-hôte.

Juin 2009

Note 4.2 - Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit des actifs financiers non dérivés qui n'ont pas été classés dans l'une des autres catégories (actifs financiers à la juste valeur, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, et prêts et créances).

(en millions d'euros)

Juin 2009 **Déc. 2008**

Titres à revenu fixe	2 249	2 113
Effets publics et valeurs assimilées	3	3
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 246	2 110
Prêts	33	31
Prêts aux établissements de crédit		
Prêts à la clientèle	33	31
Actions et autres titres à revenu variable	370	337
Créances douteuses	1	6
Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente	2 653	2 487
Dépréciation des créances douteuses	-1	-6
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	-35	-31
Total des actifs financiers disponibles à la vente	2 617	2 450
<i>Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (avant impôts) (inclus dans les rubriques ci-dessus)</i>	<i>-193</i>	<i>-189</i>

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 4.3 - Juste valeur des actifs et passifs financiers

Au 30 Juin 2009, la répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)

	Cotation sur un marché actif	Techniques de valorisation utilisant des données observables	Techniques de valorisation utilisant des données non observables	Valeur comptable au 30 Juin 2009
ACTIF				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction		387		387
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option		32	2 442	2 474
Actifs financiers disponibles à la vente	2 502	16	99	2 617
PASSIF				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction		523	10	533
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option		6 037	104	6 141

Au 31 Décembre 2008, la répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)

	Cotation sur un marché actif	Techniques de valorisation utilisant des données observables	Techniques de valorisation utilisant des données non observables	Valeur comptable au 31 Décembre 2008
ACTIF				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction		421		421
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option		37	2 529	2 566
Actifs financiers disponibles à la vente	2 340	13	97	2 450
PASSIF				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction		724		724
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option		6 027		6 027

La juste valeur déterminée à partir de cotations est la juste valeur obtenue à la date d'évaluation, par référence directe à des prix publiés sur un marché actif auquel l'entité a accès.

Lorsque la juste valeur est déterminée à partir d'une technique de valorisation, le montant des justes valeurs déterminées à partir de données non observables est mis en évidence.

La mesure de l'observabilité concerne les modèles de valorisation utilisés par le Groupe et les paramètres utilisés dans les modèles de valorisation.

Observabilité des modèles de valorisation utilisés :

Un certain nombre de produits, en particulier les produits dérivés, sont valorisés à partir de modèles de valorisation. Les valorisations obtenues peuvent s'appuyer sur des paramètres observables et sur des modèles reconnus comme des standards de place (i.e. pour lesquels les techniques de valorisation sont largement répandues) pour l'instrument financier concerné. Lorsque l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, la valorisation obtenue sera considérée comme non observable.

Observabilité des paramètres utilisés dans les modèles de valorisation :

Les marchés liquides permettent d'obtenir les données de marché utilisées pour les valorisations mark to model. Au sens de la norme, un paramètre est défini comme observable s'il est non propriétaire (les données doivent provenir d'une source extérieure à l'établissement), facilement accessible (l'accès aux données doit pouvoir se faire facilement, par exemple via des services de fournisseurs de données ou de contributions), régulièrement disponible, basé sur un consensus ou sur des transactions de marché (observées ou par le biais de cotations constituant un engagement de la contrepartie à traiter).

L'analyse du caractère observable s'appuie sur chacune de ces sources individuellement ou sur une combinaison de celles-ci.

Les instruments dont la juste valeur est déterminée à partir d'un modèle alimenté avec des données non observables sont principalement des prêts structurés accordés au secteur public, pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. Au 31 décembre 2008, ces prêts avaient été classés en catégorie observable.

Les dérivés simples (swaps de taux standard, CMS ou TEC, swap et option de change standard, cap / floor, FRA, dérivés de crédit sur indice) ainsi que les dérivés structurés sont déterminés à partir de modèles reconnus comme des standards de place et de paramètres observables.

Juin 2009

Note 4.4 - Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables et qui ne sont pas traités sur un marché actif. La grande majorité des crédits accordés par le Groupe est classée dans cette catégorie. Y figurent également les titres qui ne sont pas traités sur un marché actif.

Note 4.4.1 - Prêts et créances sur les établissements de crédit*(en millions d'euros)*

	Jun 2009	Déc. 2008
Créances à vue sur les établissements de crédit	3 403	2 414
Comptes ordinaires débiteurs	1 062	1 291
Comptes et prêts au jour le jour	2 341	1 123
Opérations de pension		
Créances à terme sur les établissements de crédit	3 537	2 168
Comptes et prêts à terme	3 483	2 113
Opérations de pension	15	15
Prêts subordonnés et prêts participatifs	39	40
Autres Créances	2 668	2 822
Opérations de location financement	44	61
Titres assimilés à des prêts et créances	2 624	2 761
Créances douteuses	1	2
MONTANT BRUT DES PRETS ET CREANCES	9 609	7 406
Dépréciations		-1
MONTANT NET	9 609	7 405

La ligne « Dépréciation » comprend les dépréciations individuelles et les dépréciations sur base de portefeuille.

Note 4.4.2 - Prêts et créances sur la clientèle*(en millions d'euros)*

	Jun 2009	Déc. 2008
Comptes ordinaires débiteurs	14	2
Autres concours à la clientèle	72 389	72 609
Prêts à la clientèle financière	4	8
Crédits de trésorerie	3 202	5 151
Crédits à l'équipement	14 672	14 362
Crédits au logement	52 107	50 649
Autres crédits	2 404	2 439
Opérations de pension		
Prêts subordonnés		
Autres Créances	33 705	35 432
Opérations de location financement	2 927	2 977
Créances sur activités d'assurance		
Affacturage		
Titres assimilés à des prêts et créances	30 778	32 455
Créances douteuses	1 588	1 240
MONTANT BRUT DES PRETS ET CREANCES	107 696	109 283
Dépréciations individuelles	-322	-311
Dépréciations sur base de portefeuille	-268	-279
MONTANT NET	107 106	108 693

Juin 2009

Note 4.5 - Reclassements d'actifs financiers

En application des amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers », le Crédit Foncier a reclassé en 2008 certains actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie « Prêts et créances ».

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur de ces actifs :

(en millions d'euros)	Au 31.12.08	Au 30.06.09	Variation	Dont remboursement s de capital de la période	Dont variation de valeur due à la composante "change"	Dont variation de valeur due à la composante "taux"	Dont amortissement de la composante crédit à la date de reclassement
Coût amorti (nominal +/- surcote/décote)	11 571	11 003	-568	-398	-170	n/a	n/a
Intérêts courus et non échus	140	130	-10	n/a	ns	ns	n/a
Valorisation de la composante taux (couverte)	1 463	918	-545	n/a	-21	-524	n/a
Valorisation de la composante crédit (non couverte)	-137	-134	3	n/a	n/a	n/a	3
Dépréciations	0	0	0	n/a	n/a	n/a	n/a
Valeur nette comptable	13 037	11 917	-1 120	-398	-191	-524	3
Juste valeur	12 550	11 238					

Les actifs reclassés présentant un risque de taux et/ou de change font tous l'objet d'une couverture de juste valeur de ces composantes de risque. La variation de la valorisation de ces composantes couvertes entre la date de reclassement et la date de clôture a été constatée en résultat, mais est par ailleurs compensée par la variation de valeur des instruments de couverture associés (swaps de taux et/ou de change), à l'inefficacité près. L'amortissement de la composante crédit à la date de reclassement est également constatée en résultat, et est compensée par l'amortissement du montant des moins-values latentes constatées en réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente au moment du reclassement, les deux amortissements étant effectués au même rythme.

Au premier semestre, l'impact (hors coupons perçus et sans tenir compte de la variation de valeur des instruments de couverture) des actifs financiers reclassés sur le compte de résultat du Groupe est le suivant:

(en millions d'euros)

"Actifs financiers disponibles à la vente" reclassés vers la catégorie "Prêts et créances"

Au 30.06.09

Produit net bancaire	-715
Coût du risque	
Résultat avant impôt des actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances	-715

Si ces actifs financiers n'avaient pas été reclassés, les capitaux propres recyclables du groupe auraient présenté une moins-value complémentaire de 131 millions d'euros net d'impôts au titre de la composante risque de crédit.

Juin 2009

Note 4.6 - Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes, qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, font l'objet d'une comptabilisation selon la méthode du coût amorti et sont enregistrées au bilan en "Dettes envers les établissements de crédit".

Elles sont présentées selon leur nature, en prenant en compte les critères à vue ou à terme.

	<i>(en millions d'euros)</i>	
	Juin 2009	Déc. 2008
Dettes à vue sur les établissements de crédit	701	1 385
Comptes à vue des établissements de crédit	698	1 375
Opérations de pension		
Dettes rattachées	3	10
Dettes à terme sur les établissements de crédit	22 461	17 432
Emprunts et comptes à terme	20 670	15 587
Opérations de pension	1 698	1 713
Dettes rattachées	93	132
TOTAL	23 162	18 817

Les principales variations proviennent essentiellement d'une augmentation de 5 050 M€ des emprunts auprès de la BCE (Pool/3G).

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 4.7 - Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Note 4.7.1 - Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon la nature de leur support à l'exclusion des titres subordonnés et supersubordonnés classés au poste "Dettes subordonnées".

	Jun 2009	(en millions d'euros) Déc. 2008
Bons de caisse		
TMI, TCN et certificats de dépôts	10 347	8 206
Emprunts obligataires	78 277	82 814
Autres dettes représentées par un titre		
Total des dettes représentées par un titre (hors dettes rattachées)	88 624	91 020
Dettes rattachées	1 380	2 042
Total des dettes représentées par un titre	90 004	93 062

Note 4.7.2 - Dettes subordonnées

Ce poste contient des dettes subordonnées et des titres supersubordonnés.

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts et titres participatifs et des dettes super subordonnées. Ces dettes super subordonnées (TSS) émises par le Groupe Crédit Foncier présentent les principales caractéristiques suivantes :

- les titres nouvellement émis présentent un rang de créance *pari passu* entre eux et *pari passu* avec tous les autres titres super subordonnés de l'émetteur;
- le paiement des intérêts est obligatoire en cas de constatation d'un bénéfice en fin d'exercice (que ce bénéfice soit distribué ou non). De ce fait, le paiement du coupon est dénué de caractère discrétionnaire pour l'émetteur et l'obligation contractuelle de remise de trésorerie est bien une dette financière au regard des critères IFRS.

	Jun 2009	(en millions d'euros) Déc. 2008
Dettes subordonnées à durée déterminée	564	558
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dettes supersubordonnées à durée indéterminée	280	280
Dépôts à caractère mutuel		
Total des dettes subordonnées (hors dettes rattachées)	844	838
Dettes rattachées sur dettes subordonnées	28	17
Total des dettes subordonnées	872	855

Les dettes supersubordonnées à durée indéterminée correspondent à un emprunt de 280 M€ émis par le Crédit Foncier à 5,48% le 4 février 2004. Cet emprunt a été intégralement souscrit par la CNCE.

Juin 2009

Note 4.8 - Ecart d'acquisition

Ce poste reprend les écarts d'acquisition non affectés. Ceux liés aux opérations de l'exercice sont analysés en Note 6 – Périmètre de consolidation.

*(en millions d'euros)***Juin 2009 Déc. 2008**

Valeur Brute à l'ouverture	76	48
Cumul des pertes de valeur à l'ouverture	-46	
Valeur Nette à l'ouverture	30	48
Acquisitions	6	23
Cessions		
Ecart de conversion		
Autres variations	5	5
Valeur Brute à la clôture	87	76
Cumul des pertes à la clôture	-46	-46
Valeur Nette à la clôture	41	30

Les 5 M€ inscrits en "autres variations" en juin 2009 correspondent à la finalisation de l'enregistrement de la transaction sur Banco Primus intervenue en novembre 2008. Ils représentent l'écart entre la juste valeur de la dette potentielle estimée au jour de la transaction et la valeur des intérêts minoritaires, comptabilisé en écart d'acquisition complémentaire.

*(en millions d'euros)***Ventilation des principaux écarts d'acquisition (valeur nette comptable)****Juin 2009 Déc. 2008**

Cicobail (cf note 6.1)	5	
Crédit Foncier Alsace Lorraine	3	2
Banco Primus	33	28
TOTAL	41	30

Au 30 juin 2009, conformément à la norme IAS 36, le Groupe a apprécié s'il existait des indices de dépréciation pour chacun des écarts d'acquisition inscrits au bilan.

Ces tests n'ont pas conduit le groupe à identifier de dépréciation au 30 juin 2009.

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 4.9 - Provisions

Les provisions concernent principalement les engagements sociaux, les dépréciations afférentes au risque de crédit et de contrepartie.

(en millions d'euros)

	Déc. 2008	VARIATIONS DE L'EXERCICE				Juin 2009
		DOTATIONS	REPRISES	UTILISATIONS	AUTRES MOUVEMENTS (*)	
Provisions Epargne Logement						
Provisions pour indemnités fin de carrière	9		1			10
Provisions autres avantages à long terme	24					24
Provisions pour médaille du travail	3					3
Provisions pour avantages post emploi	1					1
Provisions pour distribution actions gratuites Natixis	2		1			3
Sous-total engagements sociaux	39		2			41
Engagement par signature	27		2	-2		29
Provision pour litiges, amendes et pénalités d'exploitation	22		1	-1		22
Provision pour litiges, amendes et pénalités sur opérations bancaires	26		39	-7	-3	55
Sous-total provisions pour litiges	48		40	-8	-3	77
Autres provisions pour risques et charges d'exploitation	78		4	-5	-11	64
Provision pour risques et charges sur opérations bancaires					-2	
Sous-total provisions Autres	78		4	-5	-11	64
Provision pour restructuration	19				-5	14
TOTAL	211		48	-15	-19	225

(*) Dont variations de périmètre et variations de parités monétaires

Juin 2009

Note 5 - Notes relatives au compte de résultat

Note 5.1 - Intérêts, produits et charges assimilés

Ce poste enregistre les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, à savoir les prêts et emprunts sur les opérations interbancaires et sur les opérations clientèle, les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Il enregistre également les coupons courus et échus des titres à revenu fixe comptabilisés dans le portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente et des dérivés de couverture. La réévaluation des dérivés de couverture et la réévaluation symétrique de l'élément couvert et la contrepartie de la réévaluation en juste valeur du portefeuille macro couvert est également comprise dans ce poste.

	Jun 2009			Jun 2008		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
	<i>(en millions d'euros)</i>					
Portefeuille des actifs disponibles à la vente	59		59	333		333
- Titres à revenu fixe	59		59	332		332
- Prêts				1		1
Opérations interbancaires	137	-324	-187	194	-290	-96
Opérations avec la clientèle	2 042	-4	2 038	2 077	-40	2 037
- Comptes à vue, à terme, prêts et emprunts (hors régime spécial) et opérations de pension et engagements	2 042	-4	2 038	2 076	-32	2 044
- Prêts et comptes à terme à régime spécial				1	-8	-7
Opérations de location-financement	75		75	92		92
Portefeuille des actifs détenus jusqu'à l'échéance	17		17			
- Titres à revenu fixe	17		17			
- Prêts						
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		-1 776	-1 776		-1 959	-1 959
- Certificats de dépôt et autres titres		-88	-88		-170	-170
- Emprunts obligataires		-1 668	-1 668		-1 767	-1 767
- Emprunts participatifs et subordonnés		-20	-20		-22	-22
Autres		-6	-6		-3	-3
Dérivés de couverture	2 428	-2 285	143	3 020	-3 138	-118
- Dérivés de couverture de juste valeur	2 428	-2 283	145	3 020	-3 138	-118
- Dérivés de couverture de flux de trésorerie		-2	-2			
Intérêts sur actifs financiers dépréciés	2		2	2		2
TOTAL	4 760	-4 395	365	5 718	-5 430	288

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 5.2 - Commissions

Les commissions sont enregistrées en fonction du type des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auxquels le service rendu est rattaché.

Ce poste comprend notamment les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement,...), les commissions rémunérant des services ponctuels, les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important.

En revanche, les commissions assimilées à des compléments d'intérêts et faisant partie intégrante du taux effectif du contrat figurent dans le poste "Marge d'intérêt".

	Jun 2009			Jun 2008		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
Opérations interbancaires et de trésorerie	5	-2	3	3	-5	-2
Opérations avec la clientèle	25	-3	22	35	-2	33
Prestation de services financiers	2	-4	-2	3	-3	0
Vente de produits d'assurance	42	0	42	44	0	44
Moyens de paiement	0	-1	-1	2	-1	1
Opérations sur titres	8	0	8	5	0	5
Opérations de change et d'arbitrage	0	0	0	0	0	0
Opérations de hors-bilan	3	-2	1	5	-9	-4
Autres commissions	5	-3	2	6	-2	4
TOTAL	90	-15	75	103	-22	81

Juin 2009

Note 5.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes des actifs et passifs financiers de transaction, ou comptabilisés sur option à la juste valeur par résultat, y compris les intérêts générés par ces instruments.

La ligne « Résultat sur opérations de couverture » comprend la réévaluation des dérivés en couverture de juste valeur ainsi que la réévaluation symétrique de l'élément couvert, la contrepartie de la réévaluation en juste valeur du portefeuille macro-couvert et la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

(en millions d'euros)

Juin 2009 **Juin 2008**

Résultat sur instruments financiers (non dérivés) de transaction		
Résultat sur instruments financiers (non dérivés) à la juste valeur sur option	-200	276
Résultat sur instruments dérivés de transaction	192	-200
Résultat sur opérations de couverture	55	31
<i>Inefficacité de la couverture de juste valeur</i>	55	31
<i>Variation de JV de l'instrument de couverture</i>	586	-458
<i>Variation de JV des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	-531	489
<i>Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie</i>		
<i>Inefficacité de la couverture d'investissements nets en devises</i>		
Résultat sur opérations de change	1	-1
TOTAL	48	106
<i>Dont intérêts sur instruments à la juste valeur par résultat</i>	<i>-45</i>	<i>-105</i>

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 5.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Ce poste enregistre les dividendes des titres à revenu variable, les résultats de cession des actifs disponibles à la vente et les pertes de valeur des titres à revenu variable enregistrées en raison d'une dépréciation durable. Il enregistre également les résultats de cessions des prêts et titres assimilés sur la ligne "Autres".

(en millions d'euros)

Juin 2009 **Juin 2008**

Titres à revenu fixe		0
Résultat de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	9	11
Résultat de cession		1
Dividendes reçus	12	10
Dépréciations durables	-3	
Prêts disponibles à la vente		
Résultat de cession		
Autres	-6	
TOTAL	3	11

Juin 2009

Note 5.5 - Produits et charges des autres activités

Figurent notamment dans ce poste, les produits et charges des immeubles de placement (loyers et charges, résultats de cession, amortissements et provisions) ainsi que les produits et charges des opérations de location-simple.

	Jun 2009			Jun 2008		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
	<i>(en millions d'euros)</i>					
Total des produits et charges sur immeubles de placement	2	-2	0	59	-2	57
Résultat de cession d'immeubles de placement				55		55
Dotations et reprises d'amortissements et de provisions sur immeubles de placement		-1	-1		-1	-1
Revenus et charges sur immeubles de placement	2	-1	1	4	-1	3
Total des opérations de location-simple	5	-4	1	5	-5	0
Résultats de cession	1		1			0
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation d'actifs		-2	-2		-3	-3
Autres produits et charges	4	-2	2	5	-2	3
Total Autres produits et charges d'exploitation bancaire	51	-71	-20	40	-27	13
Quote part réalisée sur opérations faites en commun	4		4	4		4
Charges refacturées, produits rétrocédés						
Autres produits et charges divers d'exploitation	30	-29	1	31	-21	10
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation (1)	17	-42	-25	5	-6	-1
TOTAL	58	-77	-19	104	-34	70

(1) Un désaccord avec un client professionnel nous a conduit à comptabiliser une provision pour litiges de 33 M€ sur une créance qui ne présente pas d'impayés.

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

■ Note 5.6 - Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel dont les salaires et traitements nets de refacturation, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel.

Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et services extérieurs.

(en millions d'euros)

Juin 2009 **Juin 2008**

Total Frais de personnel	-173	-165
Total Autres frais administratifs	-101	-117
Impôts et taxes	-18	-11
Services extérieurs	-83	-106
Autres Charges		
TOTAL	-274	-282

Juin 2009

Note 5.7 - Risque de crédit**Note 5.7.1 - Exposition globale au risque de crédit**

Le tableau ci-dessous présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit (déterminée sans tenir compte de l'effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux) correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

(en millions d'euros)

	Encours sains	Encours douteux	Dépréciations et provisions	Encours net Juin 2009	Encours net Décembre 2008
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenus variables)	2 861			2 861	2 988
Intruments dérivés de couverture	4 788			4 788	5 246
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenus variables)	2 282	1	-1	2 282	2 144
Opérations interbancaires	9 608	1		9 609	7 405
Opérations avec la clientèle	106 108	1 588	-590	107 106	108 693
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	781			781	566
Garanties financières données	1 277	37		1 314	1 251
Engagements par signature	12 064	22	-29	12 057	12 303
TOTAL	139 769	1 649	-620	140 798	140 596

La colonne « Dépréciation et provisions » comprend les dépréciations individuelles et les dépréciations collectives sur base de portefeuilles.

Les procédures de gestion et les méthodes d'évaluation des risques de crédit, la concentration des risques, la qualité des actifs financiers sains, l'analyse et la répartition des encours sont communiquées dans le rapport sur la gestion des risques.

Comptes consolidés IFRS résumés

Juin 2009

Note 5.7.2 - Coût du risque

Ce poste enregistre la charge nette des dépréciations constituées au titre du risque de crédit, qu'ils s'agissent de dépréciations individuelles ou de dépréciations collectives constituées sur base de portefeuille de créances homogènes.

Il porte aussi bien sur les prêts et créances que sur les titres à revenu fixe supportant un risque avéré de contrepartie. Par exception, les pertes liées à d'autres types d'instruments (dérivés ou titres inscrits en option juste valeur) constatées suite à la défaillance d'établissements de crédit figurent également dans ce poste.

(en millions d'euros)

Juin 2009 Juin 2008

Dotations sur dépréciations	-142	-175
Opérations interbancaires		
Opérations avec la clientèle	-139	-174
Autres actifs financiers	-1	
Engagements	-2	-1
Reprises sur dépréciations	148	143
Opérations interbancaires	2	
Opérations avec la clientèle	140	138
Autres actifs financiers	4	
Engagement par signature	2	5
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	6	-32
Pertes sur créances irrécouvrables	-47	-24
Pertes sur créances interbancaires irrécouvrables		
Pertes sur créances irrécouvrables avec la clientèle	-42	-24
Pertes sur autres actifs financiers	-5	
Pertes sur engagements par signature		
Récupérations sur créances amorties	2	8
Récupérations sur créances interbancaires amorties		
Récupérations sur créances amorties avec la clientèle	2	8
Récupérations sur autres actifs financiers		
Récupérations sur engagements par signature		
TOTAL	-39	-48

Note 5.7.3 - Dépréciations sur risque de crédit

(en millions d'euros)

	Déc. 2008	VARIATIONS DE L'EXERCICE			Autres (*) VARIATIONS	Juin 2009
		DOTATIONS	REPRISES	UTILISATIONS		
Opérations interbancaires	-1			1		0
Sur base individuelle	-1			1		0
Sur base de portefeuille						
Opérations avec la clientèle	-548	-135	76	65	-2	-544
Sur base individuelle	-297	-120	73	37		-307
Sur base de portefeuille	-251	-15	3	28	-2	-237
Opérations de location-financement	-43	-4	1	0	0	-46
Sur base individuelle	-15	-1	1			-15
Sur base de portefeuille	-28	-3				-31
Autres actifs financiers	-12	-1		4		-9
Dépréciations déduites de l'actif	-604	-140	77	70	-2	-599
Engagements par signature	27	2	-2		2	29
Provisions inscrites au passif	27	2	-2	0	2	29
TOTAL	631	142	-79	-70	4	628

(*) Dont variation de change et variation de périmètre

Juin 2009

Note 5.8 - Impôts

Note 5.8.1 - Composante de la charge d'impôt

(en millions d'euros)

	Jun 2009	Jun 2008
Impôts courants (1)	-37	-72
Impôts différés	-9	3
TOTAL	-46	-69
(1) dont provisions litiges, amendes et pénalités	0	2

Note 5.8.2 - Explication de la charge d'impôt

(en millions d'euros)

	Jun 2009	Jun 2008
Résultat comptable avant impôts et dépréciation des écarts d'acquisition (A)	152	214
Résultat net part du groupe	102	141
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition		
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	4	7
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence		-3
Charge d'impôt	46	69
Taux d'imposition de droit commun français (B)	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique aux taux en vigueur en France (A*B)	52	74
Effet des variations des impôts différés actifs non constatés		
Effet des différences permanentes	1	6
Effet des opérations imposées aux taux réduit		-4
Effet des taux d'imposition étrangers		
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	4	
Autres éléments	1	3
Charge d'impôt comptabilisée	46	69
Taux effectif d'impôt (charge d'impôt comptabilisée rapportée au résultat taxable)	30,48%	32,38%

Juin 2009

■ Note 6 - Périmètre de consolidation

■ Note 6.1 - Evolution du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2009

Au 30 juin 2009, le périmètre de consolidation comprend, outre la société mère, onze établissements à caractère financier, treize sociétés non financières et une structure ad'hoc. Dans ce périmètre, deux sociétés sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Sont également consolidés douze fonds communs de créances dont les parts sont détenues à 100% par le Crédit Foncier, la Compagnie de Financement Foncier et Vauban Mobilisations Garanties.

Les mouvements intervenus sur le périmètre de consolidation au cours du premier semestre sont les suivants :

6.1.1 Variation des pourcentages de détention

CFCAL

Au cours du 1er semestre 2009, le CFF a acquis 47 473 titres portant son pourcentage d'intérêts de 67,14% à 68,49%. Cette acquisition de lots complémentaires se traduit dans les comptes par un écart d'acquisition de 1 M€.

LOCINDUS

Au cours du 1er semestre 2009, le CFF a acquis 214 618 titres portant son pourcentage d'intérêts de 67,79% à 70,43%. Cette acquisition de lots complémentaires se traduit dans les comptes par la constatation d'un écart d'acquisition négatif en résultat pour 3 M€.

CICOBAIL

Au cours du 1er semestre 2009, le CFF a acquis 291 393 titres portant son pourcentage d'intérêts de 65,85% à 68,33%. Cette acquisition de lots complémentaires se traduit dans les comptes par un écart d'acquisition de 5 M€.

BANCO PRIMUS

Le 29 mai 2009, le Crédit Foncier, détenteur de 85 % du capital de Banco Primus, a souscrit en totalité à l'augmentation de capital de 8 millions d'euros décidée par la société, afin de répondre à ses besoins en fonds propres. A l'issue de cette augmentation de capital, la participation du Crédit Foncier est portée à 88,16 %.

6.1.2 Sorties de périmètre

Foncier Assurance

Il a été décidé de procéder à la déconsolidation de la société Foncier Assurance, devenue non significative pour le groupe Crédit Foncier.

Compagnie Foncière de Crédit

La société Compagnie Foncière de Crédit a été déconsolidée suite à la Transmission Universelle de Patrimoine intervenue en faveur du Crédit Foncier.

Juin 2009

Note 6.2 - Périmètre de consolidation au 30 Juin 2009

SOCIETES CONSOLIDEES	FORME JURIDIQUE	METHODE CONSOLIDATION	% CONTRÔLE	% INTERÊT
Etablissements financiers				
Compagnie de Financement Foncier	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine (C.F.C.A.L.)	SA	Intégration globale	68,38	68,49
C.F.C.A.L. - S.C.F.	SA	Intégration globale	99,99	68,49
Cicobail	SA	Intégration globale	68,33	68,33
Cinergie	SA	Intégration globale	99,99	68,32
S.C.A. Ecu foncier	SCA	Intégration globale	95,00	5,00
Financière Desvieux	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Comptoir Financier de Garantie (C.F.G.)	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Locindus	SA	Intégration globale	70,43	70,43
SOCFIM	SA	Intégration globale	100,00	99,99
Banco Primus	SA	Intégration globale	88,16	88,16
Sociétés non financières				
Cofimab	SNC	Intégration globale	99,99	99,99
Gramat Balard	SARL	Intégration globale	100,00	100,00
Vauban Mobilisations Garanties (V.M.G.)	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Vendôme Investissements	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Quatrinvest	SARL	Intégration globale	100,00	100,00
Foncier Participations	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Société d'Investissement et de Participation Immobilière (SIPARI)	SA	Intégration globale	99,99	99,99
SEREXIM	SAS	Intégration globale	100,00	99,99
Foncière d'Evreux	SA	Intégration globale	100,00	99,99
SOCFIM Participations Immobilières	SNC	Intégration globale	100,00	99,99
Foncier Expertise	SA	Intégration globale	99,94	99,94
G.C.E. Coinvest	SAS	Mise en équivalence	49,00	49,00
Maison France Confort P-I	SAS	Mise en équivalence	49,00	24,01
Fonds Communs de Créances				
Partimmo 06/2000	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 10/2001	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 07/2002	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 10/2002	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 05/2003	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 11/2003	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Antilope 1	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 1	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Antilope 2	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre two	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 2006-1	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 2008-1	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Structure ad hoc				
Securitized Instantly Repackaged Perpetuals Limited		Intégration globale	100,00	

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du Crédit Foncier de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière, caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris la Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 août 2009

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Rémy Tabuteau

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-Baptiste Deschryver

RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTROLE DES COMPTES

Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel

M. François Blancard, Directeur général du Crédit Foncier

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Paris, le 31 août 2009

Le Directeur Général,

François Blancard

Responsable de l'information financière

M. Philippe Druart, Stratégie, Communication et Relations Institutionnelles

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

KPMG Audit

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
1, Cours Valmy – La Défense 92923

Représenté par Rémy Tabuteau

Date de début du premier mandat : 26 mai 2004

Durée du mandat : 6 ans

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
63, rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Jean-Baptiste Deschryver

Durée du mandat : 6 ans

Date de renouvellement du mandat : 16 mai 2006

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Commissaires aux comptes suppléants

Marie-Christine FERRON-JOLYS

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
1, Cours Valmy – La Défense 92923

Date de début du premier mandat : 26 mai 2004

Durée du mandat : 6 ans

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Pierre COLL

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
63, rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine

Durée du mandat : 6 ans

Date de renouvellement du mandat : 16 mai 2006

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

TABLES DE CONCORDANCE

Schéma relatif aux émissions de titres d'emprunts et instruments dérivés d'une valeur nominale unitaire inférieure à 50 000 euros

(Annexe IV du règlement CE n° 809/2004)

RUBRIQUES	Actualisation du document de référence 2008	Document de référence 2008
	déposée auprès de l'AMF le 31 août 2009	déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2009
	Pages	Pages
1. PERSONNES RESPONSABLES		
1.1. Personnes responsables des informations	145	395
1.2. Déclaration des personnes responsables	145	395
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES		
2.1. Identification des contrôleurs légaux	144	396
2.2. Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	144	396
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES		
3.1. Informations financières		5
3.2. Informations financières pour les périodes intermédiaires	5	
4. FACTEURS DE RISQUE		131-244
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR		
5.1. Histoire et évolution de la société		
5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur		390
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur		390
5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur		390
5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur		390
5.1.5. Evènement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité.	n.a.	n.a.
5.2. Investissements		
5.2.1. Description des principaux investissements réalisés depuis la date des derniers états financiers	13	22-24
5.2.2. Renseignements sur les principaux investissements à venir et pour lesquels les Organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	n.a.	n.a.
5.2.3. Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés en 5.2.2	n.a.	n.a.
6. APERÇU DES ACTIVITES		
6.1. Principales activités		29-51
6.1.1. Principales catégories de services fournis		29
6.1.2. Nouveau produit vendu ou nouvelle activité		28-30
6.2. Principaux marchés	15-16/20/22/ 24/25/28	31-32/34/36-37 /38/39/42-43
6.3. Position concurrentielle	18	33
7. ORGANIGRAMME		
7.1. Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	6	9
7.2. Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	143	15/51/317

8.	INFORMATION SUR LES TENDANCES		
8.1.	Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	38	24
8.2.	Événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	n.a.	24
9.	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	n.a.	n.a.
10.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE		
10.1.	Nom, adresse et fonction des membres des organes d'administration et de direction et principales activités exercées en dehors de la société	8-9	60-93
10.2.	Déclaration d'absence de conflits d'intérêts		94
11.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
11.1.	Informations sur le comité de l'audit. Nom des membres et résumé du mandat.		59/64/ 114-117
11.2.	Gouvernement d'entreprise		103-119
12.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
12.1.	Détention, contrôle	7	12-13
12.2.	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	6	10
13.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS		
13.1.	Informations financières historiques		Document de référence 2008 (*)
13.2.	États financiers annuels		
	a) Bilan		248-249
	b) Compte de Résultat		250
	c) Tableau des Flux de Trésorerie		252-253
	d) Méthodes comptables et notes explicatives		254-318
13.3.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
13.3.1.	Rapport des contrôleurs légaux		319-320
13.3.2.	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux		381/118-119
13.3.3.	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés		n.a.
13.4.	Date des dernières informations financières		
13.4.1.	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées		31 déc. 2008
13.5.	Informations financières intermédiaires et autres		
13.5.1.	Informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date des derniers états financiers vérifiés		
	a) Bilan	114-115	
	b) Compte de Résultat	116	
	c) Tableau des Flux de Trésorerie	119	
	d) Méthodes comptables et notes explicatives	120	
13.5.2.	Informations financières intermédiaires depuis la fin du dernier exercice	n.a.	n.a.
13.6.	Procédures judiciaires et d'arbitrage		242
13.7.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	6	
	• Déclaration	38	24

14.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
14.1.	Capital social		12
14.1.1.	Montant du capital souscrit		12
14.2.	Acte constitutif et statuts		390
14.2.1.	Registre et objet social		390
15.	CONTRATS IMPORTANTS		243
	• Conventions réglementées		382-388
16.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS		n.a.
17.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC		
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement		391

(*) En application des articles 28 du Règlement CE n° 809-2004 et 212-11 du Règlement général de l'AMF, sont incorporés par référence dans le présent document, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, présentés respectivement aux pages 172 à 230 et 231 à 232 du document de référence n° D.08-0343 déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2008. Les chapitres du document de référence n° D.08-0343 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.

Table de concordance entre le rapport financier annuel et l'actualisation du document de référence

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

Eléments constitutifs du rapport financier semestriel au 30 juin 2009	Actualisation du document de référence 2008
	Pages
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	145
RAPPORT D'ACTIVITE	
- Principaux évènements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	3-38
- Principaux risques et incertitudes	39-112
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
- Comptes semestriels	113-143
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels	144



Crédit Foncier de France : S.A. au capital 806 319 000,50 euros – 542 029 848 RCS Paris
Bureaux et correspondance : 4, quai de Bercy 94224 – Charenton Cedex – Tel. : 01 57 44 80 00
Siège social : 19, rue des Capucines - 75001 Paris

www.creditfoncier.fr